

ANNEXE RQC-10A

Liste des lieux matières résiduelles

TYPE	LOCALISATION	DOSSIER	ADRESSE POSTALE	VOLUME OU ESPACE AUTORISÉ	AUTRES	CLIENTÈLE
LIEU DE COMPOSTAGE	Pénitencier fédéral SAINTE-ANNE-DES-PLAINES LOT P-533	7530-15-01-00017-00	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines, 139, boul. Ste-Anne, Sainte-Anne-des-Plaines (Qc) J0N 1H0 Serge Lepage 450 478-0211	Intrants: 2000 T.M./an Compost: 1000 T.M./an	Gazon, feuilles mortes.	Municipale
LIEU DE COMPOSTAGE	LACHUTE Lot 7, rang East Settlement X: 559250 E Y: 5050700 N	7522-15-01-00009-00	Régie intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes, 651, ch. Félix-Touchette, Lachute (Qc) J8H 2C5 Tél. 450 562-0778 (Pierre Gionet)	5 hectares ou 50 000 m ²	feuilles mortes	Intermunicipale
RECYCLAGE	RECYPRO, 189, rue Mary, LACHUTE (Qc) J8H 2C3	7550-15-01-00019-00	RECYPRO, 189, rue Mary, Lachute (Qc) J8H 2C3 Alphonse Belzile 450 562-7740		Pièces d'ordinateur	
ENTREPOSAGE DE PNEUS	Lot P 125-1 SAINTE-ANNE-DES-PLAINES	7551-15-01-00005-00	Recyclage Sainte-Anne inc. Sainte-Anne-des-Plaines, (Qc) J0N 1H0 Jocelyn Cimon 450 478-7998	450 000 m ³	PNEUS	
CENTRE DE TRI	380, rue Principale, LACHUTE, lot 34-103, intersection routes 148/329 X: 557000 Y: 5053400		Corporation régionale du centre de tri CFER, 380, rue Principale, Lachute Tél. 450 562-0778 (Pierre Gionet)	25000 T. M./an		Intermunicipale
CENTRE DE TRI	402, route 117 Sud, MARCHAND (entrée par LES) X: 204600 E Y: 5131800 N		Régie intermunicipale de récupération des Hautes-Laurentides, C.P. 580, Marchand (Qc) J0T 1T0 Tél. 819 275-3516			Intermunicipale

TYPE	LOCALISATION	DOSSIER	ADRESSE POSTALE	VOLUME OU ESPACE AUTORISÉ	AUTRES	CLIENTÈLE
BFS	ZEC MAISON DE PIERRE BAIE DES CHALoupES	7340-15-01-00047-04	M.R.C. Antoine-Labelle 400 boul. Albiny-Paquette Mont-Laurier (Qc) J9L 1J9 819 623-3485 (Jacques Supper)		Infiltration dans lagunes et disposition des boues vers DET adjacent.	Locale
BFS	SITE LAC DES POLONAIS	7340-15-01-00047-05	M.R.C. Antoine-Labelle 400 boul. Albiny-Paquette Mont-Laurier (Qc) J9L 1J9 819 623-3485 (Jacques Supper)		Infiltration dans lagunes et disposition des boues vers DET adjacent.	Locale

TYPE	LOCALISATION	DOSSIER	ADRESSE POSTALE	VOLUME OU ESPACE AUTORISÉ	AUTRES	CLIENTÈLE
BFS	CHATAM	7340-15-01-00055-00	Cie 142975 Canada Ltée 343, rue Principale Lachute (Qc) J0H 2Z7 Tél. 450 348-5693		Lagunage et compostage	Tous
BFS	LAC NOMININGUE	7340-15-01-00060-00	Recyclage Jorg inc. 166, rue Notre-Dame, Lac Nomingue (Qc) J0W 1R0 Tél. 819 278-3752 (Ghislain Jorg)		Lagunage et compostage	Tous
BFS	SAINT-JOVITE	7340-15-01-00058-00	Plomberie Saint-Jovite inc. 451, rue Mercure, Saint-Jovite (Qc) J0T 2H0 Tél. 819 425-3172 (Mario Labonté)		Infiltration dans boisé, lagunage et compostage	Tous
BFS	LA MINERVE	7340-15-01-00054-00	La Minerve, C.P. 30, La Minerve (Qc) J0T 1S0 Tél. 819 274-2364		Tranchées d'infiltration	Municipale
BFS	NOTRE-DAME-DU-LAUS	7340-15-01-00076-00	Notre-Dame-du-Laus, 159, rue Principale, Notre-Dame-du-Laus (Qc) J0X 2M0 Tél. 819 767-2247		Infiltration dans lagunes et disposition des boues vers LES	Municipale
BFS	LAC DOUAIRE SITE RIVIÈRE GATINEAU	7340-15-01-00047-01	M.R.C. Antoine-Labelle 400 boul. Albiny-Paquette Mont-Laurier (Qc) J9L 1J9 819 623-3485 (Jacques Supper)		Infiltration dans lagunes et disposition des boues vers DET adjacent.	Locale
BFS	POSTE LA VÉRENDRY	7340-15-01-00047-02	M.R.C. Antoine-Labelle 400 boul. Albiny-Paquette Mont-Laurier (Qc) J9L 1J9 819 623-3485 (Jacques Supper)		Infiltration dans lagunes et disposition des boues vers DET adjacent.	Locale
BFS	CHUTE CONNOR-MCCLEAN	7340-15-01-00047-03	M.R.C. Antoine-Labelle 400 boul. Albiny-Paquette Mont-Laurier (Qc) J9L 1J9 819 623-3485 (Jacques Supper)		Infiltration dans lagunes et disposition des boues vers DET adjacent.	Locale

TYPE	LOCALISATION	DOSSIER	ADRESSE POSTALE	VOLUME OU ESPACE AUTORISÉ	AUTRES	CLIENTÈLE
POSTE DE TRANSBORDEMENT	50, rue St-Joseph SAINTE-AGATHE Lot 1 rang 4	7550-15-01-00012-00	Régie intermunicipale des déchets de la Rouge, 106, Principale Sud, C.P. 580, L'Annonciation (Qc) J0T 1T0 Tél. 819 275-3205 (Johanne	Conteneurs	Matériaux secs	
POSTE DE TRANSBORDEMENT	Location Jean Miller inc. 233, rte 117 Sud lot 826, canton Salaberry, SAINT-JOVITE	7550-15-01-00018-01	Location Jean Miller inc. C.P. 1620, rte 117 Sud , Saint-Jovite J0T 2H0 Jean Miller 819 425-3797	Conteneurs 10 000 T.M./an MRI	MRI	
POSTE DE TRANSBORDEMENT	MONT-LAURIER 1064, boul. Industriel (LES) X: 383300E Y: 5155760 N	7522-15-01-00005-00	Régie intermunicipale de récupération des Hautes-Laurentides, C.P. 580, Marchand (Qc) J0T 1T0 Tél. 819 275-3516	Bâtiment, compresseur remorque	Centre appartenant au centre de tri de Marchand	Intermunicipale

TYPE	LOCALISATION	DOSSIER	ADRESSE POSTALE	VOLUME OU ESPACE AUTORISÉ	AUTRES	CLIENTÈLE
DET	NOTRE-DAME-DE-PONTMAIN Lot 3C, rg IX, Canton Bouthiller	7523-15-01-00023-00	Mun. de Notre-Dame-de-Pontmain, 1027, rue Principale, Notre-Dame-de-Pontmain, J0W 1S0 819 597-2382	740 m ³ /an 46 500 m ³		Municipale 547 personnes
DET	SAINT-RÉMI-D'AMHERST (CANTON) Lot P-23, rg A	7523-15-01-00037-00	Mun. de Saint-Rémi-d'Amherst, 124, rue Saint-Louis, Saint-Rémi-d'Amherst (Qc) J0T 2L0 819 687-3355			Municipale
DET	KIAMIKA Lot 16-P, rg 7	7523-15-01-00039-00	Mun. de Kiamika, 3, ch. Valiquette, Kiamika (Qc) J0W 1G0 819 585-3225		LES Mont-Laurier dès mai 2002	Municipale
DET	NOTRE-DAME-DU-LAUS Lots 19 et P-20, rang I, Canton Wells	7523-15-01-00040-00	Mun. de Notre-Dame-du-Laus, 66, rue Principale, C.P. 10, Notre-Dame-du-Laus (Qc) J0X 2M0 819 767-2247			Municipale
DET	HARRINGTON	7523-15-01-00001-00	Canton de Harrington, R.R. # 2, C.P. 176 Arundel (Qc) J0T 1A0 Tél. 819 687-2122			Municipale
DET	FERME-NEUVE	7523-15-01-00074-00	Mun. de Ferme-Neuve, 70, 12e rue, C.P. 370, Ferme-Neuve (Qc) J0W 1C0 Tél. 819 587-3400 (Thérèse Boivin)			CAMPING BAIE DU DIABLE

TYPE	LOCALISATION	DOSSIER	ADRESSE POSTALE	VOLUME OU ESPACE AUTORISÉ	AUTRES	CLIENTÈLE
POSTE DE TRANSBORDEMENT	4184, Marcel Lacasse, BOISBRIAND lot 187-313 X: 276000 E Y: 5054850	7550-15-01-00008-00	Gestion Matrec, 4 chemin Tremblay, Boucherville (Qc) J4B 6Z5 Tél. 450 676-7618	700 m ³ /j	Matériaux secs, carton	Tous
POSTE DE TRANSBORDEMENT	4155, Grande-Allée, BOISBRIAND lot 189-78 X: 276100 E Y: 5054800N	7550-15-01-00003-00	BFI CANADA INC, 1 place Ville- Marie # 4000 Montréal (Qc) H3B 4M4 Tél. 450 435-2627	125 000 T.M.		Tous
POSTE DE TRANSBORDEMENT	625, 25e ave ST-EUSTACHE, lots P-463 et P-465 X: 271650 E Y: 5051400 N	7530-15-01-00004-00	Ville de St-Eustache, 145, rue St- Louis, Saint-Eustache (Qc) J7R 1X9 Tél. 450 974-5000	37200 v ³ /an	Matériaux secs	Municipale
POSTE DE TRANSBORDEMENT	233, route 117, ST-JOVITE, lot 826, Canton Salaberry X: 235000 Y: 5108700	7550-15-01-00018-00	Location Jean Miller inc. C.P. 1620, route 117 Sud, St-jovite, J0T 2H0	10000 T. M./an	Matériaux secs	Tous
POSTE DE TRANSBORDEMENT	18066 rue Victor, MIRABEL lot P-146 ÉCO-CENTRE	7550-15-01-00013-01	Ville de Mirabel, 14111, rue Saint- Jean, Mirabel (Qc) J7J 1Y3 Robert Roy 450 475-8653	252 T.M./an MRI 9200 kg/an DDD	MRI et DDD	Municipale
POSTE DE TRANSBORDEMENT	15020 rue Louis M. Taillon, MIRABEL lot 59-510 ÉCO- CENTRE	7550-15-01-00013-02	Ville de Mirabel, 14111, rue Saint- Jean, Mirabel (Qc) J7J 1Y3 Robert Roy 450 475-8653	200 T.M./an MRI 6400 kg/an DDD	MRI et DDD	Municipale
POSTE DE TRANSBORDEMENT	9825, rue Saint-Vincent, MIRABEL lot 26-162 ÉCO- CENTRE	7550-15-01-00013-03	Ville de Mirabel, 14111, rue Saint- Jean, Mirabel (Qc) J7J 1Y3 Robert Roy 450 475-8653	101 T.M./an MRI 3200 kg/an DDD	MRI et DDD	Municipale
POSTE DE TRANSBORDEMENT	13700 Saint-Simon, MIRABEL lot 49 ÉCO- CENTRE	7550-15-01-00013-04	Ville de Mirabel, 14111, rue Saint- Jean, Mirabel (Qc) J7J 1Y3 Robert Roy 450 475-8653	147 T.M./an MRI 3200 kg/an DDD	MRI et DDD	Municipale

TYPE	LOCALISATION	DOSSIER	ADRESSE POSTALE	VOLUME OU ESPACE AUTORISÉ	AUTRES	CLIENTÈLE
DET	T.N.O. LAC OSCAR SECTEUR CHUTES CONNOR	7523-15-01-00003-00	M.R.C.Antoine-Labelle 400 boul. Albiny-Paquette Mont-Laurier (Qc) J9L 1J9 819 623-3485 (Jacques Supper)			Locale
DET	T.N.O. LAC DOUAIRE SECTEUR PONT DE LA RIVIÈRE GATINEAU	7523-15-01-00004-00	M.R.C.Antoine-Labelle 400 boul. Albiny-Paquette Mont-Laurier (Qc) J9L 1J9 819 623-3485 (Jacques Supper)			Locale
DET	T.N.O. BAIE-DES- CHALOUPES SECTEUR ZEC MAISON DE PIERRE	7523-15-01-00005-00	M.R.C.Antoine-Labelle 400 boul. Albiny-Paquette Mont-Laurier (Qc) J9L 1J9 819 623-3485 (Jacques Supper)			Locale
DET	T.N.O. LAC DOUAIRE SECTEUR LAC DES POLONAIS	7523-15-01-00006-00	M.R.C.Antoine-Labelle 400 boul. Albiny-Paquette Mont-Laurier (Qc) J9L 1J9 819 623-3485 (Jacques Supper)			Locale
DET	T.N.O. LAC DOUAIRE SECTEUR CLUB MEKOOS	7523-15-01-00007-00	M.R.C.Antoine-Labelle 400 boul. Albiny-Paquette Mont-Laurier (Qc) J9L 1J9 819 623-3485 (Jacques Supper)			Locale
DET	T.N.O. LAC WAGWABIKA SECTEUR ZEC NORMANDIE	7523-15-01-00008-00	M.R.C.Antoine-Labelle 400 boul. Albiny-Paquette Mont-Laurier (Qc) J9L 1J9 819 623-3485 (Jacques Supper)			Locale

TYPE	LOCALISATION	DOSSIER	ADRESSE POSTALE	VOLUME OU ESPACE AUTORISÉ	AUTRES	CLIENTÈLE
DET	T.N.O. LAC MARGUERITE SECTEUR BRAS NORD	7523-15-01-00009-00	M.R.C.Antoine-Labelle 400 boul. Albiny-Paquette Mont-Laurier (Qc) J9L 1J9 819 623-3485 (Jacques Supper)			Locale
DET	T.N.O. LAC MARGUERITE SECTEUR LAC MALEY	7523-15-01-00069-00	M.R.C.Antoine-Labelle 400 boul. Albiny-Paquette Mont-Laurier (Qc) J9L 1J9 819 623-3485 (Jacques Supper)			Locale
DET	T.N.O. LAC WAGWABIKA SECTEUR LAC ADONIS	7523-15-01-00071-00	M.R.C.Antoine-Labelle 400 boul. Albiny-Paquette Mont-Laurier (Qc) J9L 1J9 819 623-3485 (Jacques Supper)			Locale
DET	LAC-DU-CERF	7523-15-01-00014-00	Lac-du-Cerf, 15, rue Émard, C.P. 56 Lac-du-Cerf (Qc) J0W 1S0 819 597- 2424			Municipale
DET	SAINTE-LUCIE-DES LAURENTIDES	7523-15-01-00019-00	Sainte-Lucie-des-Laurentides, 2057, 10e rue, Sainte-Lucie-des- Laurentides (Qc) J0T 2J0 819 326- 3198			Municipale
DET	MONT-SAINT-MICHEL	7523-15-01-00020-00	Mont-Saint-Michel 94, rue de l'Église Mont Saint-Michel (Qc) J0W 1P0 819 587-3093			Municipale
DET	L'ASCENSION Lots P-48et 49, rg II, Canton de Lynch	7523-15-01-00022-00	l'Ascension, 9, rue Hôtel-de-Ville, l'Ascension (Qc) J0T 1W0 819 275- 3027			Municipale

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES - INVENTAIRE DES LIEUX

TYPE	LOCALISATION	DOSSIER	ADRESSE POSTALE	VOLUME OU ESPACE AUTORISÉ	AUTRES	CLIENTÈLE
LES	MARCHAND(Canton) X: 204600 E Y: 5131800 N	7522-15-01-00001-00	Régie intermunicipale des déchets de la Rouge, 106, Principale Sud, C.P. 580, L'Annonciation (Qc) J0T 1T0 Tél. 819 275-3205 (Johanne)	Atténuation naturelle 439 200 m ³		17 municipalités 33 772 personnes
LES	MONT-LAURIER X: 383300E Y: 5155760 N	7522-15-01-00005-00	Régie intermunicipale de déchets solides de la Lièvre, C.P. 397, Mont-Laurier (Qc) J9L 3P4 Tél. 819 623-7382 (Jimmy Brisebois)	Atténuation naturelle 1 053 151 m ³		7 municipalités 19 125 personnes
LES	LACHUTE X: 559250 E Y: 5050700 N	7522-15-01-00009-00	Régie intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes, 651, ch. Félix-Touchette, Lachute (Qc) J8H 2C5 Tél. 450 562-0778 (Pierre Gionet)	Imperméable 3 000 000 m ³		63 municipalités 440 800 personnes
LES	INTERSAN INC, 2535, 1ère rue, SAINTE-SOPHIE (Qc) J0T 1S0 X: 585250 E Y: 5070000 N	7522-15-01-00011-00	Intersan inc., 2535, 1ère rue, Sainte-Sophie (Qc) J0T 1S0 Tél. 450 438-5604 (MM. Bourque et Marcotte)	Imperméable 80 ha 6 563 423 m ³		35 municipalités 754 933 personnes

INFORMATIONS SUR INTRANET: http://www.menv.gouv.qc.ca/matieres/mat_res/regions/laurentides.htm

BFS: boues de fosses septiques

MRI: matières résiduelles infermentescible

DET: dépôt en tranchée

DDD: déchets domestiques dangereux

LES: lieu d'enfouissement sanitaire

TYPE	LOCALISATION	DOSSIER	ADRESSE POSTALE	VOLUME OU ESPACE AUTORISÉ	AUTRES	CLIENTÈLE
DMS	INTERSAN INC, CHATAM (Canton) Lots 457 et 459, rg II, canton Chatam X: 542650E Y:5051500N	7521-15-01-00015-00	Intersan inc., 2535, 1ère rue, Sainte- Sophie (Qc) J0T 1S0 Tél. 450 438- 5604 (MM. Bourque et Marcotte)	94 0000 m ³ /an		Tous
DMS	FERME-NEUVE, lot 22, rang V Canton Wurtele, X: 471400 Y: 5167650	7521-15-01-00022-00	70, 12e rue, C.P. 370, Ferme-Neuve (Qc) J0W 1C0 Tél. 819 587-3400 (Thérèse Boivin)			Municipale
DMS	SAINTE-ADELE, 1158, rue Notre-Dame. Lot 19-B, rang X, Canton Abercrombie X: 257800 E Y: 5091270 N	7521-15-01-00027-00	1348-1288 Québec inc., C. P. 5010 Sainte-Adèle (Qc) J8B 1A1 Tél 450 229-4254	18 000 m ³ /an 162 000 m ³		Tous
DMS	SAINTE-THERÈSE Lots P- 546 à 550, Côte Saint-Louis X: 277 450 E Y: 5056500 N	7521-15-01-00010-00	Ville de Sainte-Thérèse, 36, Blainville Ouest (Qc) Tél. 450 434- 1550	34 000 m ² 476 000 m ³		Municipale
DMS	MONT-LAURIER X: 383000E Y: 5158240 N	7521-15-01-00012-00	Ville de Mont-Laurier, 485, rue Mercier, Mont-Laurier (Qc) J9L 3N8 Tél. 819 623-1221			Municipale

ANNEXE RQC-10B

Bilan régional, région des Laurentides

Bilan régional

La région des Laurentides

Présentation de la région

DIVISION ADMINISTRATIVE	POPULATION (2006)
MRC Antoine-Labelle	33 904
MRC Argenteuil	28 505
MRC Deux-Montagnes	80 237
MRC La Rivière-du-Nord	83 773
MRC Les Laurentides	36 400
MRC Les Pays-d'en-Haut	28 237
MRC Mirabel	22 689
MRC Thérèse-De Blainville	119 240

La région des Laurentides est fortement caractérisée par la diversité du milieu naturel et des paysages. Elle chevauche les basses-terres du Saint-Laurent et le plateau Laurentien sur une superficie d'environ 21 500 km². La double vocation du secteur sud, l'agriculture et la vie urbaine, suscite la croissance démographique et économique de la région ; elle engendre toutefois des problèmes particuliers de cohabitation des usages. Dans les secteurs nord et centre de la région, l'importance de la ressource ligneuse sur 19 000 km², les facilités d'accès à la ressource faunique et l'abondance des plans d'eau expliquent la prépondérance des vocations forestière et récréotouristique.

La région administrative des Laurentides comprend huit municipalités régionales de comté (MRC), 99 municipalités, 13 territoires non municipalisés et une terre allouée aux Mohawks de Kanasatake. Les 432 985 habitants de la région des Laurentides représentent 6,2 % du poids démographique de l'ensemble du Québec.

Les principaux intervenants

Dans la région des Laurentides, la gestion des matières résiduelles est partagée entre les secteurs public et privé. Des 99 municipalités locales, 52 ont délégué la gestion de leurs résidus à trois régies intermunicipales. Ces régies desservent 179 046 personnes, soit 41 % de la population régionale.

Chaque municipalité gère elle-même le contrat d'enlèvement des résidus. Certaines municipalités, surtout celles de la MRC Antoine-Labelle, possèdent leur propre dépôt en tranchée et dépôt de matériaux secs .

Sur l'ensemble du territoire, la gestion des résidus industriels, commerciaux et institutionnels d'importance n'est généralement pas assumée par les municipalités et la gestion de l'élimination des boues de fosses septiques est partagée entre les secteurs public et privé.

Les moyens d'élimination

Tous les résidus générés dans la région sont éliminés dans l'un ou l'autre des quatre lieux d'enfouissement sanitaire et des cinq dépôts de matériaux secs de la région. De plus, tous les résidus provenant de la Communauté urbaine de l'Outaouais et de la MRC Papineau sont enfouis dans les lieux d'enfouissement sanitaire de Mirabel et de Sainte-Sophie. Ce dernier reçoit aussi des déchets de la MRC Montcalm, de certaines municipalités situées à l'ouest de Montréal et de postes de transbordement de déchets, situés à Laval et sur la rive sud de Montréal.

Les principaux projets d'élimination

Entre l'adoption de la *Loi sur l'établissement et l'agrandissement de certains lieux d'élimination de déchets*, qui soumet les projets d'élimination à la procédure québécoise d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, et l'entrée en force du moratoire, le 1^{er} décembre 1995, quatre avis de projet d'enfouissement sanitaire et six de dépôts de matériaux secs ont été déposés au ministère de l'Environnement et de la Faune.

Liste des projets d'agrandissement ou d'établissement de lieux d'enfouissement sanitaire						
Objet	Volume projeté (m ³)	Capacité annuelle (m ³)	Durée prévue (ans)	Nombre de municipalité visées	Population visée	État d'avancement du dossier
Marchand (Réseau intermunicipale des déchets de Roux)						
Agrandissement	2 100 000	60 000	35	*	*	Analyse de recevabilité
Granville (Canton) (Bo-Bols et L'Énergie)						
Établissement	*	*	*	*	*	En attente de l'étude d'impact
Saint-Hippolyte (Claycoffins)						
Établissement	*	*	*	*	*	En attente de l'étude d'impact
Argentville (Dane-Montagne)						
Agrandissement	*	*	*	*	*	En attente de l'étude d'impact
* Non disponible						

Un promoteur privé a fait part de son intention d'établir un dépôt de matériaux secs à Wentworth-Nord avant l'adoption de la *Loi sur l'établissement et l'agrandissement de certains lieux de l'élimination des déchets*. Ce projet fait toujours l'objet d'un litige entre le promoteur, la MRC et la municipalité locale.

Liste des projets d'agrandissement ou d'établissement de dépôts de matériaux secs					
Localité	Propriétaire	Objet	Volume projeté (m ³)	Durée prévue (ans)	État d'avancement du dossier
Chatham	2862-9987 Québec inc.	Établissement	678 000	2,5	En attente de l'étude d'impact
Des Ruisseaux	2854-3395 Québec inc.	Établissement	*	*	En attente de l'étude d'impact
Mirabel	2847-2058 Québec inc.	Établissement	*	*	En attente de l'étude d'impact
Piedmont	Les carrières T. et V. Charbonneau inc.	Établissement	*	*	En attente de l'étude d'impact
Saint-Placide	Service sanitaire Gauthier	Établissement	*	*	En attente de l'étude d'impact
Wentworth-Nord	Excavation Gagné et fils Ltée	Établissement	*	*	En attente de l'étude d'impact

* Non disponible

recupérés auprès de quelque 8000 détaillants québécois (garagistes, concessionnaires d'automobiles, centres de pneus). La majorité des pneus hors d'usage récupérés dans la région sont maintenant acheminés vers des utilisateurs et des recycleurs. Le soutien aux entreprises de mise en valeur vise la prise en charge du flux annuel de pneus hors d'usage et, à moyen terme, la disparition progressive des lieux d'entreposage permanents. Le seul lieu d'entreposage de la région, situé à Sainte-Anne-des-Plaines, s'est conformé au Règlement sur l'entreposage des pneus hors d'usages, en juin 1997.

Les résidus domestiques dangereux

Depuis 1991, plusieurs municipalités ont mis en place des programmes de collecte des résidus domestiques dangereux. En 1996, près de 382 924 personnes dans 72 municipalités de la région ont pu bénéficier de ces programmes. Les quatre dépôts permanents établis à Deux-Montagnes, Rosemère, Boisbriand ainsi qu'à Marchand desservent plus de 53 080 personnes.

Les enjeux régionaux

La saine gestion des matières résiduelles dans la région des Laurentides implique la participation des intervenants régionaux, soit les MRC, les municipalités, les entreprises productrices de déchets, les lieux d'élimination des déchets, les citoyens, Recyc-Québec et, bien entendu, la Direction régionale des Laurentides du ministère de l'Environnement et de la Faune. La région reçoit des déchets en provenance de l'extérieur du territoire. Ainsi, les intervenants extra régionaux devront également prendre part à la mise en œuvre du plan d'action.

Les principaux défis pour la région sont la mise en place de mécanismes de consultation de la population sur l'élaboration et le suivi des plans de gestion des matières résiduelles à l'échelle des MRC, la mise sur pied de comités de vigilance par les exploitants d'installations d'élimination ainsi que l'extension et l'amélioration des programmes de récupération et de mise en valeur des résidus recyclables et compostables afin d'atteindre les objectifs de réduction du gaspillage des matières résiduelles et des matières premières.

La planification régionale des équipements d'élimination nécessitera une concertation entre les MRC qui possèdent des lieux d'enfouissement sanitaire sur leur territoire et les MRC qui n'en possèdent pas. Cette concertation devra aussi s'étendre à Laval et aux villes de l'île de Montréal qui utilisent le lieu d'enfouissement sanitaire de Sainte-Sophie.

La région des Laurentides est présentement dépourvue d'équipement de compostage des matières putrescibles. Ce volet de la gestion des matières résiduelles est à développer.

Par ailleurs, plusieurs dépôts de matériaux secs seront comblés dans les prochaines années. Le moratoire sur les matériaux secs imposera la recherche de nouveaux débouchés pour la mise en valeur des résidus de construction et de démolition qui, s'ils ne bénéficient pas d'une nouvelle vie, devront être éliminés, à des prix plus élevés, dans des lieux d'enfouissement sanitaire.

Les nouvelles exigences pour les lieux d'enfouissement sanitaire obligeront l'imperméabilisation des lieux opérés par les Régies intermunicipales des déchets de la Rouge et de la Lièvre. Les deux autres lieux situés dans la région des Laurentides sont déjà imperméabilisés. Aussi, la norme de localisation des dépôts en tranchée qui passera de 30 kilomètres à 100 kilomètres d'un lieu d'enfouissement sanitaire, selon la nouvelle réglementation, entraînera la fermeture de plusieurs dépôts en tranchée situés dans la MRC Antoine-Labelle.

Conclusion

La saine gestion des matières résiduelles dans la région des Laurentides implique la participation des intervenants régionaux, soit les MRC, les municipalités, les entreprises productrices de déchets, les lieux d'élimination des déchets, les citoyens, Recyc-Québec et, bien entendu, la Direction régionale des Laurentides du ministère de l'Environnement et de la Faune. La région reçoit des déchets en provenance de l'extérieur du territoire. Ainsi, les intervenants extra régionaux devront également prendre part à la mise en œuvre du plan d'action.

BILAN DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

MRC LAURENTIDES

**TABLEAU 1
BILAN DES QUANTITÉS DE MATIÈRES RÉSIDUELLES GÉNÉRÉES
SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DES LAURENTIDES (2001)**

MATIÈRES	SECTEUR MUNICIPAL (t/an)	SECTEUR ICI (t/an)	SECTEUR C&D (t/an)	TOTAL (t/an)
Mise en valeur (A)				
Collecte sélective	3 013,48	175,26		3 188,74
Résidus organiques	128,33			128,33
Résidus domes. dangereux	30,89			30,89
Matériaux secs			2 246,71	2 246,71
Pneus hors d'usage		321,22		321,22
Consignes	253,40			253,40
Autres (s'il y a lieu)	n/d	n/d	n/d	0,00
Sous-total mise en valeur (A)	3 426,10	496,48	2 246,71	6 169,29

Élimination (B)				
Incinération	n/d	n/d	n/d	0,00
Enfouissement sanitaire (RIDR)	12 416,11	5 083,11		17 499,22
Enfouissement sanitaire (autres)	4 035,02	6 930,48		10 965,50
Dépôt en tranchée municipal	805,00	90,00		895,00
Dépôt de matériaux secs			9 971,48	9 971,48
Autres formes de décharge	n/d	n/d	n/d	0,00
Sous-total élimination (B)	17 256,13	12 103,59	9 971,48	39 331,20

TOTAL DES MATIÈRES GÉNÉRÉES (A+B)	20 682,23	12 600,07	12 218,19	45 500,49
--	------------------	------------------	------------------	------------------

POPULATION TOTALE (permanente+saisonnrière)	75 607
GÉNÉRATION PER CAPITA (t/personne/an)	0,602

Note: Selon les données fournies dans le Bilan 2000 de Recyc-Québec, la génération de matières résiduelles per capita, tout secteur confondu (municipal, ICI et CRD) et incluant les boues est de 1,48 t/pers./an. Selon l'étude de caractérisation de Chamard-CRIQ-Roche octobre 2000, le taux de génération per capita, et ce uniquement pour le secteur résidentiel, étant de 0,418 t./pers./an.

La quantité de matières au niveau de la collecte sélective et de l'enfouissement sanitaire (RIDR) pour le secteur municipal inclus également une certaine quantité provenant du secteur ICI, soit de petits commerces et institutions.

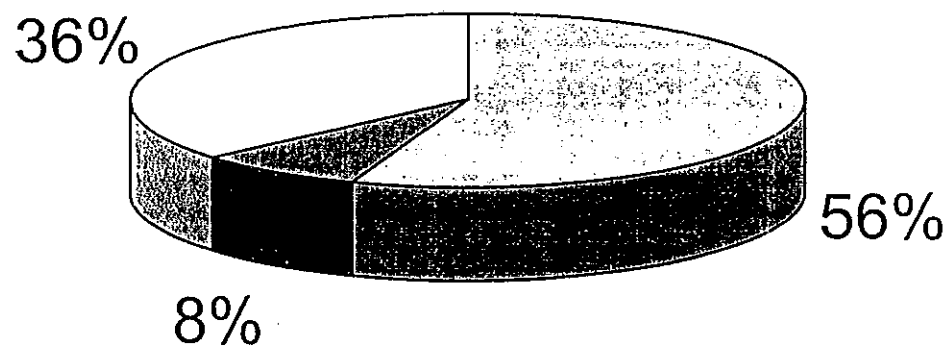
TABLEAU 1a)
TOTAL DES MATIÈRES ÉLIMINÉES EN PROVENANCE DES MÉNAGES QUÉBÉCOIS (EN TONNES)
DANS LA MRC DES LAURENTIDES (2001)

Municipalités	Population (nbre)			Quantités éliminées dans un LES (à Marchand / RIDR)	Quantités éliminées dans un LES (autres)	Quantités éliminées dans un DET	Totale (tonne/2001)
	perm.	sais.	totale				
Amherst	1 256	2 424	3 680	n/a	n/a	510,00	510,00
Arundel	460	358	818	253,02	n/a	n/a	253,02
Barkmere	41	446	487	41,79	n/a	n/a	41,79
Bréfeuf	791	485	1 276	351,23	n/a	n/a	351,23
Huberdeau	957	389	1 346	285,47	n/a	n/a	285,47
Yvry-sur-le-Lac	373	684	1 057	n/a	325,00	n/a	325,00
Labelle	2 365	2 167	4 532	892,13	n/a	n/a	892,13
La Conception	1 147	901	2 048	518,09	n/a	n/a	518,09
Lac-Supérieur	1 327	2 162	3 489	611,19	n/a	n/a	611,19
Lac-Tremblant-Nord	4	192	196	n/a	14,25	n/a	14,25
La Minerve	1 026	2 899	3 925	617,26	n/a	n/a	617,26
Lantier	682	1 397	2 079	n/a	492,00	n/a	492,00
Montcalm	486	1 135	1 621	n/a	211,00	n/a	211,00
Mont-Tremblant muni.	1 190	3 531	4 721	n/a	1 195,75	n/a	1 195,75
Mont-Tremblant Ville (fusion)	8 058	7 937	15 995	2 152,69	1 210,00	n/a	3 362,69
Sainte-Agathe-des-Monts	8 154	1 639	9 793	2 726,87	n/a	n/a	2 726,87
Sainte-Agathe-Nord	1 564	1 858	3 422	n/a	423,00	n/a	423,00
St-Jovite paroisse	1 815	1 297	3 112	634,07	n/a	n/a	634,07
St-Jovite ville	4 903	2 612	7 515	1 518,62	n/a	n/a	1 518,62
Sainte-Lucie	1 046	1 219	2 265	n/a	n/a	295,00	295,00
Saint-Faustin-Lac-Carré	2 955	2 208	5 163	1 088,69	n/a	n/a	1 088,69
Val-David	3 791	2 419	6 210	1 447,72	n/a	n/a	1 447,72
Val-des-Lacs	770	1 483	2 253	339,91	n/a	n/a	339,91
Val-Morin	2 286	1 862	4 148	n/a	1 374,02	n/a	1 374,02
Autres	n/a	n/a	n/a	1 090,05	n/a	n/a	1 090,05
Total	39 535	36 072	75 607	12 416,11	4 035,02	805,00	17 256,13

**TABEAU 1D)
TOTAL DES MATIÈRES ÉLIMINÉES EN PROVENANCE DES ICI (EN TONNES)
DANS LA MRC DES LAURENTIDES (2001)**

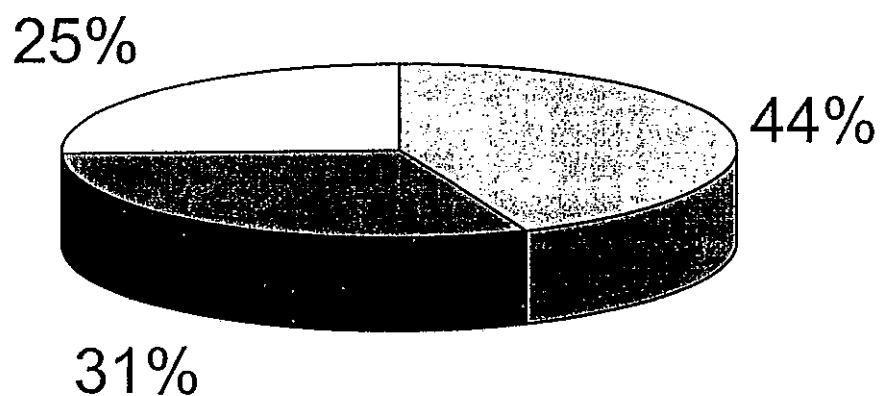
Municipalités	Nombre de ICI			Quantités éliminées dans un LES (à Marchand / RIDR)	Quantités éliminées dans un LES (autres)	Quantités éliminées dans un DET	Totale (tonne/2001)
	desservis par la collecte	desservis par le privé	totale				
Amherst	27	0	27	n/a	n/a	90,00	90,00
Arundel	10	13	23	0,00	n/a	n/a	0,00
Barkmere	4	0	4	0,00	n/a	n/a	0,00
Bréfeuf	10	0	10	1,84	n/a	n/a	1,84
Huberdeau	26	4	30	213,66	n/a	n/a	213,66
Yvry-sur-le-Lac	2	7	9	n/a	0,00	n/a	0,00
Labelle	97	30	127	608,63	n/a	n/a	608,63
La Conception	7	4	11	3,89	n/a	n/a	3,89
Lac-Supérieur	14	1	15	0,01	n/a	n/a	0,01
Lac-Tremblant-Nord	1	0	1	0,00	n/a	n/a	0,00
La Minerve	14	6	20	227,45	n/a	n/a	227,45
Lantier	16	3	19	n/a	0,00	n/a	0,00
Montcalm	10	0	10	n/a	0,00	n/a	0,00
Mont-Tremblant muni.	0	0	143	2 871,47	770,00	n/a	3 641,47
Mont-Tremblant Ville (fusion)	0	0	654	3 763,01	1 991,00	n/a	5 754,01
Sainte-Agathe-des-Monts	40	422	462	148,80	2 418,00	n/a	2 566,80
Sainte-Agathe-Nord	aucun	0	0	0,00	n/a	n/a	0,00
St-Jovite paroisse	0	0	72	0,00	0,00	n/a	0,00
St-Jovite ville	0	0	388	891,54	1 221,00	n/a	2 112,54
Sainte-Lucie	26	0	26	n/a	38,00	n/a	38,00
Saint-Faustin-Lac-Carré	0	0	0	0,53	n/a	n/a	0,53
Val-David	78	62	140	115,29	179,00	n/a	294,29
Val-des-Lacs	10	1	11	0,00	n/a	n/a	0,00
Val-Morin	0	0	0	n/a	0,00	n/a	0,00
Station Mont-Tremblant	n/d	n/d	0	n/a	2 304,48	n/a	2 304,48
Total	392	553	2 202	5 083,11	6 930,48	90,00	12 103,59

Mise en valeur des matières résiduelles par secteur dans la MRC des Laurentides (2001)

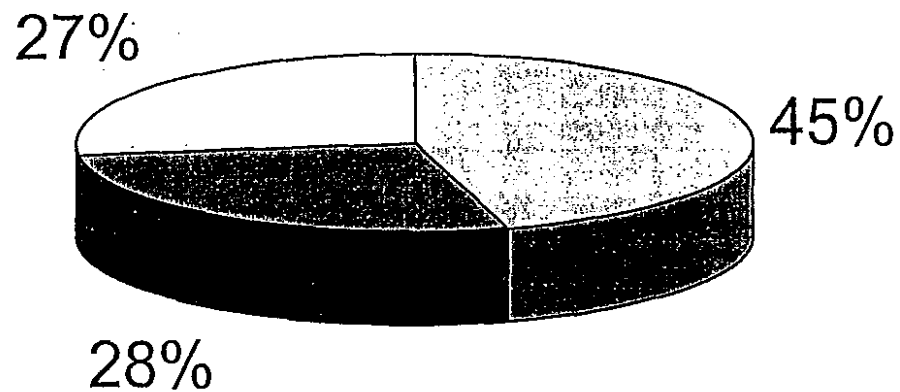


- SECTEUR MUNICIPAL (t/an)
- SECTEUR ICI (t/an)
- SECTEUR C&D (t/an)

Élimination des matières résiduelles par secteur dans la MRC des Laurentides (2001)



TOTAL DES MATIÈRES GÉNÉRÉES PAR SECTEUR SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DES LAURENTIDES (2001)



- SECTEUR MUNICIPAL (t/an)
- SECTEUR ICI (t/an)
- SECTEUR C&D (t/an)

TABLEAU 2
ORIGINE ET DESTINATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES GÉNÉRÉES ET POUVANT ÊTRE MISES EN VALEUR
EN 2001 SUR LE TERRITOIRE DES LAURENTIDES

	Secteur municipal (t/an)	Secteur ICI (t/an)	Secteur C&D (t/an)	Total (t/an)
Total des matières générées (A+B)	20 682,23	12 600,07	12 218,19	45 500,49
Matières pouvant être mises en valeur (*)	18 262,41	11 403,06	11 142,99	40 950,44
Matières mises en valeur	3 426,10	496,48	2 246,71	6 169,29
Déchets éliminés	17 256,13	12 103,59	9 971,48	39 331,20
Potentiel de mise en valeur supplémentaire	14 836,31	10 906,58	8 896,28	34 781,15

La quantité de matières pouvant être mises en valeur a été calculée en fonction du pourcentage estimé selon l'étude de caractérisation de Chamard-CRIQ-Roche d'octobre 2000, soit de 88,3% pour le secteur municipal, alors que les secteurs ICI et C&D sont estimés à 90,5% et 91,2% dans la *Politique québécoise sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008*.

TABLEAU 3
OBJECTIFS DE RÉCUPÉRATION PAR PROVENANCE ET PAR MATIÈRE ET QUANTITÉ RÉCUPÉRÉES
EN 2001 POUR LE SECTEUR MUNICIPAL SUR LE TERRITOIRE DES LAURENTIDES

Types de matière	Quantités pouvant être mises en valeur (t/an)	Résidus à récupérer		Résidus récupérés	Mise en valeur supplémentaire
		Objectif (%)	Tonnage		
Matières recyclables					
Fibres (papiers et cartons)	5 277,84	60%	3 166,70	2 145,61	1 021,09
Contenants non consignés (plastiques, métaux et verre)	3 177,66	60%	1 906,60	867,87	1 038,73
Contenants consignés		80%		253,40	
Sous-total	8 455,50	,,,	5 073,30	3 266,88	2 059,82
Matières putrescibles					
Résidus putrescibles	7 451,06	60%	4 470,64	128,33	4 342,31
Sous-total	7 451,06	60%	4 470,64	128,33	4 342,31
Produits réemployables					
Textiles	365,25	60%	219,15	n/d	219,15
Encombrants	n/d	60%	n/d	n/d	n/d
Sous-total	365,25	60%	219,15	0,00	219,15
Résidus domestiques dangereux					
Résidus dangereux	73,05	75%	54,79	30,89	23,90
Sous-total	73,05	75%	54,79	30,89	23,90
TOTAL SECTEUR MUNICIPAL	18 262,41	,,,	9 817,88	3 426,10	6 645,18

Note: La quantité par type de matières (en %) pouvant être mises en valeur provient des données de Chamard-CRIQ-Roche octobre 2000 sur la composition des matières résiduelles pour l'ensemble du Québec pour le secteur résidentiel.

**TABLEAU 4
BILAN DES BOUES GÉNÉRÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DES LAURENTIDES**

Provenance	Quantités de boues générées (l/2001)			Coût (\$/an)		
	valorisés	éliminés	générés (total)	collecte et transport	élimination et traitement	total
Boues de fosses septiques Laurentides	n/d	n/d	33 902	privé	privé	privé
Boues municipales Laurentides	93	1 354	1 507	0,00	28 166,69	28 166,69
Total des boues générées	93	1354	35 409	0	28 166,69	28 166,69
Installations						
Plomberie St-Jovite (STB)	6 288,75	n/a	n/a			
La Minerve (SEB)	n/a	520,71	n/a	n/a	2 000,00	2 000,00
Total des boues éliminées ou valorisées	6 288,75	520,71	n/a	0,00	2 000,00	2 000,00

Total (éliminée, valorisée et générée)	6 288,75	520,71	35 409,00			
Quantité destination inconnue	28 599,54					
Quantité totale et réelle de boues solides*	251,55	20,83	1 416,36			
Quantité destination inconnue selon le ratio de boues solides (20% de siccité) *	1 143,98					

Note: La conversion du volume (en gal.) des boues usées en poids (en tonnes) est établie selon la masse volumique des boues par le MENV, soit de 1,01 t/m³. De plus, la masse volumique de l'eau est établie à : 220 gal. = 1 m³ = 1 000 litres d'eau = 1 tonne.

* En tenant compte de la quantité réelle de solides de ces boues qui correspond à environ à 4% de ce volume à une siccité estimée à 20%, la quantité totale de solides générés en poids représente 1 416,36 tonnes/2001 (p.116 du Guide de l'AOMGRM, mai 2001). Selon le Règlement sur les déchets solides (Q-2, r.3.2) à l'article 54, il est stipulé que les boues pelletables et non dangereuses sont définies comme des déchets acceptables à enfouir, ce qui représente environ une siccité d'environ de 20%.



BILAN DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

MRC ANTOINE-LABELLE

TABLEAU 1
BILAN DES QUANTITÉS DE MATIÈRES RÉSIDUELLES GÉNÉRÉES
SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE (2001)

MATIÈRES	SECTEUR MUNICIPAL (t/an)	SECTEUR ICI (t/an)	SECTEUR C&D (t/an)	TOTAL (t/an)
Mise en valeur (A)				
Collecte sélective	2 139,88	542,01		2 681,89
Résidus organiques	38,47	4 665,00		4 703,47
Résidus domes. dangereux	22,51			22,51
Matériaux secs			9 113,19	9 113,19
Pneus hors d'usage		353,86		353,86
Consignes	227,70			227,70
Autres (s'il y a lieu)				0,00
Sous-total mise en valeur (A)	2 428,55	5 560,87	9 113,19	17 102,61

Élimination (B)				
Incinération	n/d	n/d	n/d	0,00
Enfouissement sanitaire (RIDR)	3 033,20	2 091,88		5 125,08
Enfouissement sanitaire (RIDL)	7 286,58	5 836,31		13 122,89
Dépôt en tranchée municipale	1 871,29	2,42		1 873,71
Dépôt en tranchée en tnm	n/a	270,95	n/a	270,95
Dépôt de matériaux secs			2 250,00	2 250,00
Autres formes de décharge	n/d	n/d	n/d	0,00
Sous-total élimination (B)	12 191,07	8 201,56	2 250,00	22 642,63

TOTAL DES MATIÈRES GÉNÉRÉES (A+B)	14 619,62	13 762,43	11 363,19	39 745,24
--	------------------	------------------	------------------	------------------

POPULATION TOTALE (permanente+saisonniers)	59 382
GÉNÉRATION PER CAPITA (t/personne/an)	0,669

Note: Selon les données fournies dans le Bilan 2000 de Recyc-Québec, la génération de matières résiduelles per capita, tout secteur confondu (municipal, ICI et CRD) et incluant les boues est de 1,48 t/pers./an. Selon l'étude de caractérisation de Chamard-CRIQ-Roche octobre 2000, le taux de génération per capita, et ce uniquement pour le secteur résidentiel, étant de 0,418 t./pers./an.

La quantité de matières au niveau de la collecte sélective et de l'enfouissement sanitaire (RIDR et RIDL) pour le secteur municipal inclut également une certaine quantité provenant du secteur ICI, soit de petits commerces et institutions.

**TABLEAU 1a)
TOTAL DES MATIÈRES ÉLIMINÉES EN PROVENANCE DES MÉNAGES QUÉBÉCOIS (EN TONNES)
DANS LA MRC D'ANTOINE-LABELLE (2001)**

Municipalités	Population (nbre)			Quantités éliminées dans un LES (à Marchand / RIDR)	Quantités éliminées dans un LES (à Mont- Laurier / RIDL)	Quantités éliminées dans un DET	Totale (tonne/2001)
	perm.	sais.	totale				
Beaux-Rivages	1 220	878	2 098	n/a	385,88	n/a	385,88
Chute-Saint-Philippe	844	1 205	2 049	n/a	306,14	n/a	306,14
Des-Ruisseaux	5 669	1 538	7 207	n/a	1 731,34	n/a	1 731,34
Ferme-Neuve	3 119	773	3 892	n/a	1 012,55	n/a	1 012,55
Kiamika	760	562	1 322	n/a	n/a	246,71	246,71
Lac-des-Ecorces	1 069	48	1 117	n/a	310,70	n/a	310,70
Lac-du-Cerf	441	862	1 303	n/a	n/a	179,85	179,85
Lac-Saguay	368	528	896	197,85	n/a	n/a	197,85
Lac-Saint-Paul	438	648	1 086	n/a	238,98	n/a	238,98
La Macaza	1 021	1 690	2 711	395,33	n/a	n/a	395,33
L'Annonciation	2 209	214	2 423	710,03	n/a	n/a	710,03
L'Ascension	826	1 164	1 990	n/a	n/a	404,40	404,40
Marchand	1 512	1 433	2 945	404,75	n/a	n/a	404,75
Mont-Launer	8 090	526	8 616	n/a	2 427,08	n/a	2 427,08
Mont-Saint-Michel	611	420	1 031	n/a	n/a	196,18	196,18
Nominingue	2 119	2 933	5 052	924,37	n/a	n/a	924,37
Notre-Dame-de-Pontmain	602	962	1 564	n/a	n/a	230,87	230,87
Notre-Dame-du-Laus	1 499	2 957	4 456	n/a	n/a	613,27	613,27
Saint-Almé-du-Lac-des-Îles	822	523	1 345	n/a	301,11	n/a	301,11
Sainte-Anne-du-Lac	610	497	1 107	n/a	260,47	n/a	260,47
Sainte-Véronique	1 073	890	1 963	400,87	n/a	n/a	400,87
Val-Barrette	594	228	822	n/a	278,59	n/a	278,59
Autres	n/a	n/a	n/a	n/a	33,74	n/a	33,74
TNO	10	2 378	2 388	n/a	n/a	0,00	0,00
Total	35 526	23 856	59 382	3 033,20	7 286,58	1 871,29	12 191,07

TABLEAU 1b)
TOTAL DES MATIÈRES ÉLIMINÉES EN PROVENANCE DES ICI (EN TONNES)
DANS LA MRC D'ANTOINE-LABELLE (2001)

Municipalités	Nombre de ICI			Quantités éliminées dans un LES (à Marchand / RIDR)	Quantités éliminées dans un LES (à Mont-Laurier / RIDL)	Quantités éliminées dans un DET	Totale (tonne/2001)
	desservis par la collecte	desservis par le privé	totale				
Beaux-Rivages	70	3	73	n/a	104,88	n/a	104,88
Chute-Saint-Philippe	19	2	21	n/a	1,24	n/a	1,24
Des-Ruisseaux	153	30	183	n/a	328,75	n/a	328,75
Ferme-Neuve	30	7	37	n/a	350,52	n/a	350,52
Kiamika	19	0	19	n/a	n/a	n/d	0,00
Lac-des-Ecorces	31	0	31	n/a	14,26	n/a	14,26
Lac-du-Cerf	0	24	24	n/a	n/a	n/d	0,00
Lac-Saguay	13	0	13	20,92	n/a	n/a	20,92
Lac-Saint-Paul	12	0	12	n/a	0,00	n/a	0,00
La Macaza	2	2	4	460,03	n/a	n/a	460,03
L'Annonciation	109	26	135	939,58	n/a	n/a	939,58
L'Ascension	21	0	21	n/a	n/a	2,42	2,42
Marchand	0	0	21	11,61	n/a	n/a	11,61
Mont-Laurier	0	0	0	n/a	3 788,17	n/a	3 788,17
Mont-Saint-Michel	10	0	10	n/a	n/a	n/d	0,00
Nominique	23	23	46	590,70	n/a	n/a	590,70
Notre-Dame-de-Pontmain	18	0	18	n/a	n/a	n/d	0,00
Notre-Dame-du-Laus	0	0	74	n/a	n/a	n/d	0,00
Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles	0	0	0	n/a	1 207,79	n/a	1 207,79
Sainte-Anne-du-Lac	25	1	26	n/a	30,94	n/a	30,94
Sainte-Véronique	0	0	0	69,04	n/a	n/a	69,04
Val-Barrête	16	0	16	n/a	0,47	n/a	0,47
Autres	n/a	n/a	n/a	n/a	9,29	n/a	9,29
TNO	n/a	n/a	30	n/a	n/a	270,95	270,95
Total	571	118	814	2 091,88	5 836,31	2,42	8 201,56

Selon les informations fournies par la Régie Intermunicipales des déchets de la Lièvre, la quantité totale de matières résiduelles éliminées au lieu d'enfouissement sanitaire de Mont-Laurier serait de 5 836,31 tonnes. De ce nombre éliminé, 1755 tonnes représenteraient du bois (dont 100 tonnes récupérées) et 1955 tonnes du carton.

TABLEAU 2
ORIGINE ET DESTINATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES GÉNÉRÉES ET POUVANT ÊTRE MISES EN VALEUR
EN 2001 SUR LE TERRITOIRE D'ANTOINE-LABELLE

	Secteur municipal (t/an)	Secteur ICI (t/an)	Secteur C&D (t/an)	Total (t/an)
Total des matières générées (A+B)	14 619,62	13 762,43	11 363,19	39 745,24
Matières pouvant être mises en valeur (*)	12 909,13	12 455,00	10 363,23	35 770,72
Matières mises en valeur	2 428,55	5 560,87	9 113,19	17 102,61
Déchets éliminés	12 191,07	8 201,56	2 250,00	22 642,63
Potentiel de mise en valeur supplémentaire	10 480,57	6 894,13	1 250,04	18 668,10

La quantité de matières pouvant être mises en valeur a été calculée en fonction du pourcentage estimé selon l'étude de caractérisation de Chamard-CRIQ-Roche d'octobre 2000, soit de 88,3% pour le secteur municipal, alors que les secteurs ICI et C&D sont estimés à 90,5% et 91,2% dans la *Politique québécoise sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008*.

TABLEAU 3
OBJECTIFS DE RÉCUPÉRATION PAR PROVENANCE ET PAR MATIÈRE ET QUANTITÉS RÉCUPÉRÉES
EN 2001 POUR LE SECTEUR MUNICIPAL SUR LE TERRITOIRE D'ANTOINE-LABELLE

Types de matière	Quantités pouvant être mises en valeur (t/an)	Résidus à récupérer		Résidus récupérés	Mise en valeur supplémentaire
		Objectif (%)	Tonnage		
Matières recyclables					
Fibres (papiers et cartons)	3 730,74	60%	2 238,44	1 523,59	714,85
Contenants non consignés (plastiques, métaux et verre)	2 246,19	60%	1 347,71	616,29	731,43
Contenants consignés		80%		227,70	
Sous-total	5 976,92	...	3 586,15	2 367,58	1 446,27
Matières putrescibles					
Résidus putrescibles	5 266,92	60%	3 160,15	38,47	3 121,69
Sous-total	5 266,92	60%	3 160,15	38,47	3 121,69
Produits réemployables					
Textiles	258,18	60%	154,91	n/d	154,91
Encombrants	n/d	60%	n/d	n/d	n/d
Sous-total	258,18	60%	154,91	0,00	154,91
Résidus domestiques dangereux					
Résidus dangereux	51,64	75%	38,73	22,51	16,22
Sous-total	51,64	75%	38,73	22,51	16,22
TOTAL SECTEUR MUNICIPAL	12 909,13	...	6 939,95	2 428,55	4 739,09

Note: La quantité par type de matières (en %) pouvant être mises en valeur provient des données de Chamard-CRIQ-Roche octobre 2000 sur la composition des matières résiduelles pour l'ensemble du Québec pour le secteur résidentiel.

**TABLEAU 4
BILAN DES BOUES GÉNÉRÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE**

(Provenance)	Quantités de boues générées (t/2001)			Coût (\$/an)		
	valorisés	éliminés	générés (total)	collecte et transport	élimination et traitement	total
Boues de fosses septiques Antoine-Labelle	n/d	n/d	23 527	privé	privé	privé
Boues municipales Antoine-Labelle	1 130,00	0,00	1 511	0,00	1 328,00	1 328,00
Total des boues générées	1 130,00	0,00	25 038	0	1 328,00	1 328,00
Installations						
Recyclage Jorg inc. (STB)		n/a	n/a			
Notre-Dame-du-Laus (SEB)	n/a	1 170,91	n/a			
SEB La Vérendry / TNO	n/a	41,74	n/a	inclus avec DET	inclus avec DET	inclus avec DET
SEB Connor / TNO	n/a	33,67	n/a	inclus avec DET	inclus avec DET	inclus avec DET
SEB Lac d'Argent / TNO	n/a	3,06	n/a	inclus avec DET	inclus avec DET	inclus avec DET
SEB Maison de Pierre / TNO	n/a	0,00	n/a	inclus avec DET	inclus avec DET	inclus avec DET
SEB Rivière Gatineau / TNO	n/a	3,06	n/a	inclus avec DET	inclus avec DET	inclus avec DET
Total des boues éliminées ou valorisées	0,00	1 252,43	0,00	0,00	0,00	0,00

Total (éliminé, valorisé et généré)	0,00	1 252,43	25 037,65			
Quantité destination inconnue	23 785,21					
Quantité totale et réelle de boues solides*	0,00	50,10	1 001,51			
Quantité destination inconnue selon le ratio de boues solides (20% de siccité) *	951,41					

Note: La conversion du volume (en gal.) des boues usées en poids (en tonnes) est établie selon la masse volumique des boues par le MENV, soit de 1,01 t/m³. De plus, la masse volumique de l'eau est établie à : 220 gal. = 1 m³ = 1 000 litres d'eau = 1 tonne.

* En tenant compte de la quantité réelle de solides de ces boues qui correspond à environ à 4% de ce volume à une siccité estimé à 20%, la quantité totale de solides générés en poids représente 965,83 tonnes/2001 (p.116 du Guide de l'AOMGRM, mai 2001). Selon le *Règlement sur les déchets solides* (Q-2, r.3.2) à l'article 54, il est stipulé que les boues pelletables et non dangereuses sont définies comme des déchets acceptables à enfouir, ce qui représente environ une siccité d'environ 20%.



BILAN DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

TERRITOIRES DES MRC

LAURENTIDES ET ANTOINE-LABELLE

TABLEAU 1
BILAN DES QUANTITÉS DE MATIÈRES RÉSIDUELLES GÉNÉRÉES SUR LES TERRITOIRES DES MRC DES LAURENTIDES ET D'ANTOINE-LABELLE (2001)

MATIÈRES	SECTEUR MUNICIPAL (t/an)	SECTEUR ICI (t/an)	SECTEUR C&D (t/an)	TOTAL (t/an)
Mise en valeur (A)				
Collecte sélective	5 153,36	717,27	0,00	5 870,63
Résidus organiques	166,80	4 665,00	0,00	4 831,80
Résidus domes. dangereux	53,40	0,00	0,00	53,40
Matériaux secs	0,00	0,00	11 359,90	11 359,90
Pneus hors d'usage	0,00	675,08	0,00	675,08
Consignes	481,10	0,00	0,00	481,10
Autres (s'il y a lieu)	n/d	n/d	n/d	n/d
Sous-total mise en valeur (A)	5 854,65	6 057,35	11 359,90	23 271,90

Élimination (B)				
Incinération	n/d	n/d	n/d	n/d
Enfouissement sanitaire (RIDR)	15 449,31	7 174,99	0,00	22 624,30
Enfouissement sanitaire (RIDL)	7 286,58	5 836,31	0,00	13 122,89
Enfouissement sanitaire (autres)	4 035,02	6 930,48	0,00	10 965,50
Dépôt en tranchée municipale	2 676,29	92,42	0,00	2 768,71
Dépôt en tranchée en tnm	n/a	270,95	n/a	270,95
Dépôt de matériaux secs	0,00	0,00	12 221,48	12 221,48
Autres formes de décharge	n/d	n/d	n/d	n/d
Sous-total élimination (B)	29 447,20	20 305,15	12 221,48	61 973,83

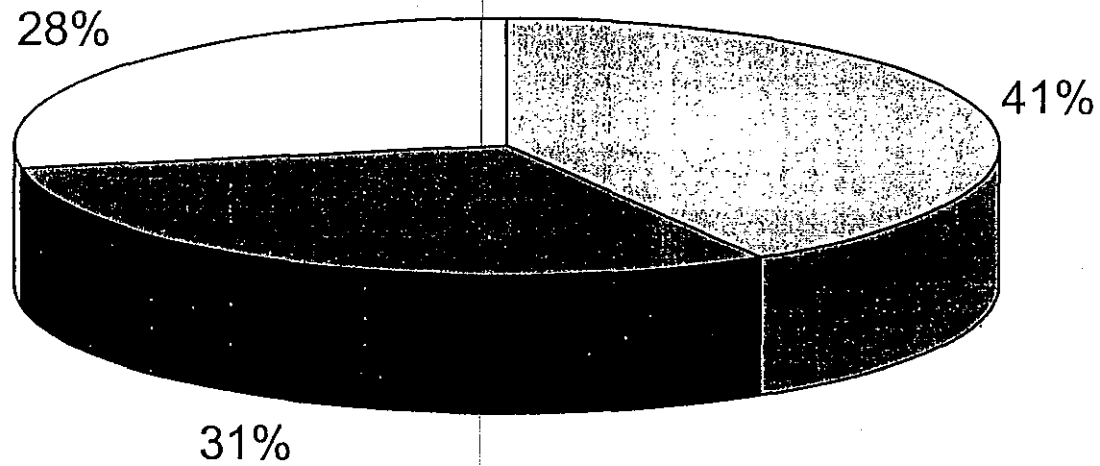
TOTAL DES MATIÈRES GÉNÉRÉES (A+B)	35 301,85	26 362,50	23 581,38	85 245,73
--	------------------	------------------	------------------	------------------

POPULATION TOTALE (permanente+saisonnaire)	134 989
GÉNÉRATION PER CAPITA (t/personne/an)	0,632

Note: Selon les données fournies dans le Bilan 2000 de Recyc-Québec, la génération de matières résiduelles per capita, tout secteur confondu (municipal, ICI et CRD) et incluant les boues est de 1,48 t/pers./an. Selon l'étude de caractérisation de Chamard-CRIQ-Roche octobre 2000, le taux de génération per capita, et ce uniquement pour le secteur résidentiel, étant de 0,418 t./pers./an.

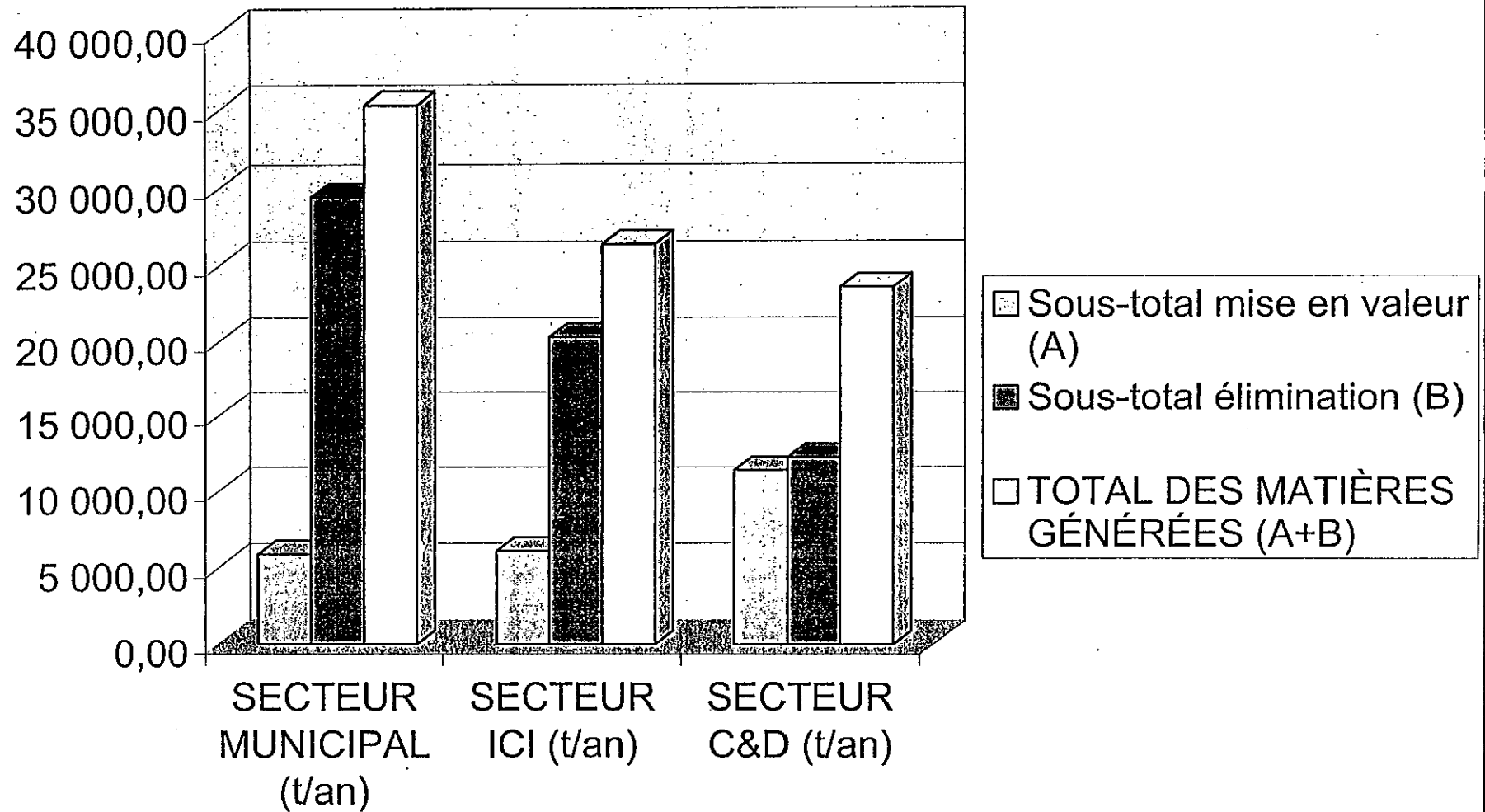
La quantité de matières au niveau de la collecte sélective et de l'enfouissement sanitaire (RIDR) pour le secteur municipal inclus également une certaine quantité provenant du secteur ICI, soit de petits commerces et institutions

TOTAL DES MATIÈRES GÉNÉRÉES PAR SECTEUR SUR L'ENSEMBLE DES TERRITOIRE DES MRC LAURENTIDES ET D'ANTOINE-LABELLE



- SECTEUR MUNICIPAL (t/an)
- ▣ SECTEUR ICI (t/an)
- SECTEUR C&D (t/an)

BILAN DES QUANTITÉS DE MATIÈRES MISES EN VALEUR ET ÉLIMINÉES PAR SECTEUR SUR L'ENSEMBLE DES TERRITOIRES DES LAURENTIDES ET D'ANTOINE-LABELLE (2001)



TABEAU 2
ORIGINE ET DESTINATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES GÉNÉRÉES ET POUVANT ÊTRE MISES EN VALEUR
EN 2001 SUR L'ENSEMBLE DES TERRITOIRES DES MRC DES LAURENTIDES ET D'ANTOINE-LABELLE

	Secteur municipal (t/an)	Secteur ICI (t/an)	Secteur C&D (t/an)	Total (t/an)
Total des matières générées (A+B)	35 301,85	26 362,50	23 581,38	85 245,73
Matières pouvant être mises en valeur (*)	31 171,53	23 858,07	21 506,22	76 721,16
Matières mises en valeur	5 854,65	6 057,35	11 359,90	23 271,90
Déchets éliminés	29 447,20	20 305,15	12 221,48	61 973,83
Potentiel de mise en valeur supplémentaire	25 316,88	17 800,71	10 146,32	53 449,26

* La quantité de matières pouvant être mises en valeur a été calculée en fonction du pourcentage estimé selon l'étude de caractérisation de Chamard-CRIQ-Roche d'octobre 2000, soit de 88,3% pour le secteur municipal, alors que les secteurs ICI et C&D sont estimés à 90,5% et 91,2% dans la Politique québécoise sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008.

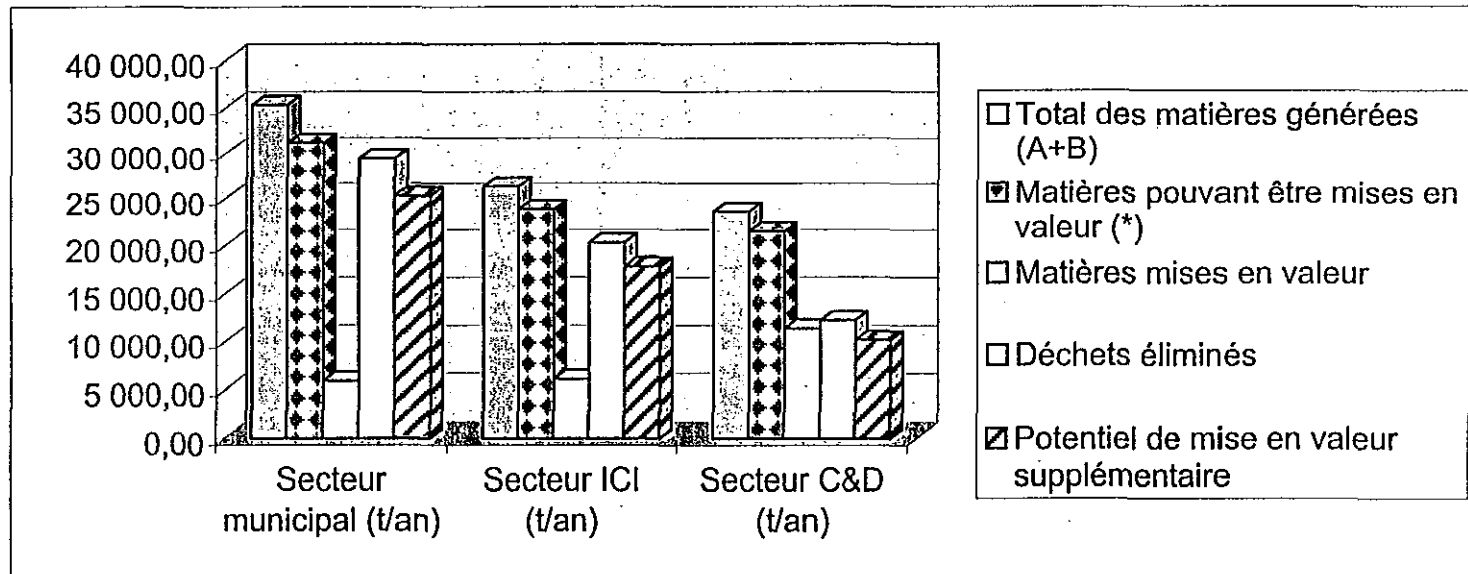


TABLEAU 3
OBJECTIFS DE RÉCUPÉRATION PAR PROVENANCE ET PAR MATIÈRE ET QUANTITÉ RÉCUPÉRÉES
EN 2001 POUR LE SECTEUR MUNICIPAL SUR L'ENSEMBLE DES TERRITOIRES DES MRC DES LAURENTIDES ET
D'ANTOINE-LABELLE

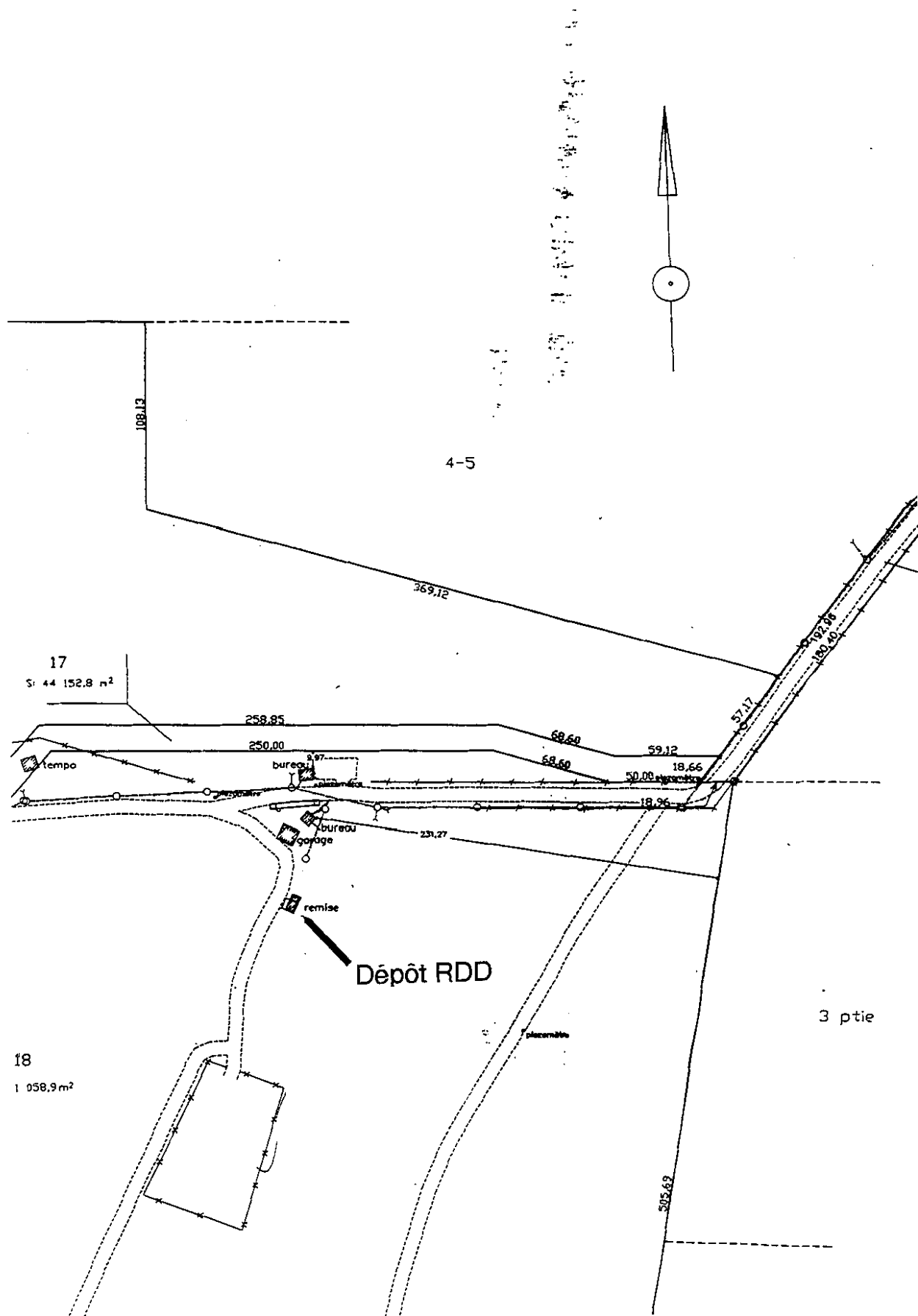
Types de matière	Quantités pouvant être mises en valeur (t/an)	Résidus à récupérer		Résidus récupérés	Mise en valeur supplémentaire
		Objectif (%)	Tonnage		
Matières recyclables					
Fibres (papiers et cartons)	9 008,57	60%	5 405,14	2 145,61	3 259,53
Contenants non consignés (plastiques, métaux et verre)	5 423,85	60%	3 254,31	867,87	2 386,44
Contenants consignés		80%		481,10	
Sous-total	14 432,42	,,,	8 659,45	3 494,58	✓ 5 645,97
Matières putrescibles					
Résidus putrescibles	12 717,99	60%	7 630,79	166,80	7 463,99
Sous-total	12 717,99	60%	7 630,79	166,80	7 463,99
Produits réemployables					
Textiles	623,43	60%	374,06	n/d	374,06
Encombrants	n/d	60%	n/d	n/d	n/d
Sous-total	623,43	60%	374,06	0,00	374,06
Résidus domestiques dangereux					
Résidus dangereux	124,69	75%	93,51	53,40	40,11
Sous-total	124,69	75%	93,51	53,40	40,11
TOTAL SECTEUR MUNICIPAL	31 171,53 ✓	,,,	16 757,82	3 714,78	13 524,14

Note: La quantité par type de matières (en %) pouvant être mises en valeur provient des données de Chamard-CRIQ-Roche octobre 2000 sur la composition des matières résiduelles pour l'ensemble du Québec pour le secteur résidentiel.

4000 - idéalment à être enlevé -

ANNEXE RQC-13A

Carte sur l'emplacement du dépôt permanent des RDD



ANNEXE RQC-13B

**Certificat d'autorisation pour la construction et l'exploitation d'un
lieu d'entreposage permanent de RDD**



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement
Direction régionale
de Laval et des Laurentides

CERTIFIÉ

Laval, le 13 avril 1995

CERTIFICAT D'AUTORISATION

Régie Intermunicipale des déchets de la Rouge
106, Principale sud
C.P. 580
L'Annonciation (Québec)
JOT ITO

N/Réf. : P-7610-15-01-01316 10
1096865

Objet : Construction et exploitation d'un lieu d'entreposage
permanent de déchets domestiques dangereux

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation datée du 30 juin 1994, reçue le 7 juillet 1994 et complétée le 11 avril 1995, j'autorise, conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

construction et exploitation d'un lieu d'entreposage de déchets domestiques dangereux dans un bâtiment situé sur le lot 14 rang ouest de la rivière Rouge du cadastre de la municipalité de canton Marchand.

La demande de certificat d'autorisation et les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Lettre, Régie Intermunicipale des déchets de la Rouge, signée par Marc Pécelet, 6 juin 1994, 2 pages, 1 annexe.



CERTIFICAT D'AUTORISATION

-2-

N/Réf. : P-7610-15-01-01316 10
1096865

Le 13 avril 1995

- Demande de certificat d'autorisation pour un dépôt permanent de cueillette de déchets domestiques dangereux, juin 1994, 8 pages, 3 annexes.
- Lettre, signée par Marc Pécelet, 6 décembre 1994, 1 page, 2 annexes.
- Lettre, Demande de certificat d'autorisation pour un lieu d'entreposage de déchets domestiques dangereux, signée par Marc Pécelet, 10 mars 1995, 4 pages, 4 annexes.
- Plan #F1, Récupération produits toxiques, préparé par Construction Claude Mailloux enr., 10 mai 1994.
- Plan de localisation #288, minute 403, Les lots 11, 12, 13 et 14 rang ouest de la rivière Rouge, préparé par Isabelle Labelle, arpenteur géomètre, 4 novembre 1993 et signé par Roger Plante.
- Plan de zonage no M-D147E-2, Site d'enfouissement sanitaire canton Marchand, préparé par Fondex, daté de novembre 1993.
- Plan #F1, Récupération produits toxiques, préparé par Construction Claude Mailloux enr., 10 mai 1994 et révisé le 10 mars 1995.
- Carte cadastrale #31J07-200-0101
- Partie du plan de localisation #228, minute 403, Concordance, signé par Marc Pécelet, 11 avril 1995.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à cette demande de certificat d'autorisation et à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre de l'Environnement
et de la Faune,



Michelle Page-Melançon
Directrice régionale - Environnement
de Laval et des Laurentides

MPM/RP/gb



ANNEXE RQC-13C

Avis d'infraction Octobre 2000

CERTIFIÉ

Saint-Eustache, le 24 octobre 2000

AVIS D'INFRACTION

Régie intermunicipale des déchets de la Rouge
106, Principale Sud
C.P. 580
L'Annonciation (Québec)
J0T 1T0

N/Réf. : 7610-15-01-01316-03

Objet : Non respect des conditions de votre certificat d'autorisation du 13 avril 1995 et entreposage non conforme de matières dangereuses au 400, route 117 à Marchand (Québec).

Madame,
Monsieur,

À la suite de l'inspection effectuée le 19 octobre 2000 au lieu d'entreposage de déchets domestiques dangereux par un fonctionnaire dûment autorisé de la Direction régionale des Laurentides, nous avons constaté les infractions ci-après et ce, en dérogation à la loi et au règlement :

- Non-respect des conditions (entreposage de matières dangereuses à l'extérieur des aires prévues à cette fin) du certificat d'autorisation du 13 avril 1995.
 - ◆ Loi sur la qualité de l'environnement.
article 123.1

Avis d'infraction

-2-

N/Réf. : 7610-15-01-01316-03

Le 24 octobre 2000

- Omission d'avoir entreposé de matières dangereuses dans une aire aménagée pour pouvoir contenir les fuites ou les déversements.
 - ◆ Règlement sur les matières dangereuses.
article 44

Nous vous demandons de nous soumettre d'ici le 14 novembre 2000 une description des moyens mis en place pour corriger chacune des infractions citées précédemment.

Pour toute information additionnelle, vous pourrez communiquer avec monsieur Guillaume Potvin au (450) 623-7811, poste 262.

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction, nous aurons à prendre les mesures appropriées. Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard des infractions qui ont été observées.

RP/gp



Richard Paquet
Chef de la division contrôle du service
industriel et agricole

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA ROUGE
400, ROUTE 117 SUD, C.P. 580
MARCHAND (QUÉBEC) J0T 1T0
Téléphone: (819)275-3205
Télécopieur: (819) 275-2139

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

À une séance ordinaire de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge tenue à l'hôtel de ville de la municipalité de l'Annonciation, mercredi le 15 mars 2000 à 18h30, à laquelle sont présents le président, M. Jocelyn Séguin et les membres suivants: Fernand Charbonneau, conseiller de Nominique, Jean-Marie Morin, maire de Huberdeau, Paul Laverdure, conseiller de Ste-Agathe des Monts, Robert DeMarbre, conseiller de Lac Supérieur, Suzanne Raynault, conseillère de Labelle, Louise Labonté, conseillère de Brébeuf, Gilbert L'Heureux, conseiller de Val-des-Lacs, Louise Picard, conseillère de Val-David, Denise Bonneville, conseillère de la Minerve et Guy Alexandrovitch, conseiller de la Macaza.

La secrétaire-trésorière/directrice générale, Mme Johanne Bock, est aussi présente.

*****EXTRAIT*****

RÉSOLUTION CONSTAT D'INFRACTION DU MINISTÈRE

R.1171.00.03.15

Attendu que : suite aux accusations du gouvernement qui nous condamne à polluer en nous interdisant d'entreposer le surplus de nos déchets domestiques dangereux et, oblige, implicitement, que ces déchets soient enfouis plutôt que de les entreposer dans des bacs, à l'extérieur du bâtiment convenu;

Attendu que : les conséquences de cette condamnation demeurent considérables;

Attendu que : suite à une discussion avec Maître Guylain Morin, la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge se voit pénalisée pour un montant total de cinq mille huit cent quatre-vingt-treize dollars (5 893,00\$);

En conséquence de ces attendu :

Sur une proposition de M. Robert DeMarbre, appuyée par Mme Louise Picard, il est résolu à l'unanimité:

D'autoriser le paiement de cinq mille huit cent quatre-vingt-treize dollars (5 893,00\$) tenant lieu de peine réclamée à un (1) chef d'accusation par le procureur général du Québec.

ADOPTÉE

Copie conforme donnée à Marchand,
ce 17^{ème} jour du mois de mars de l'an deux mille.

Johanne Bock

Johanne Bock

Secrétaire-trésorière/Directrice générale

Article paru
dans
L'Information
du Nord. -

tants pour le renouvellement des appareils. Jusqu'à la fin août, on ne pourra disposer que d'un seul appareil de radiologie, ce qui viendra limiter l'accès à ce service. Les rendez-vous pour la radiologie au centre L'Annonciation devront se prendre en communiquant avec le 275-2144, entre 8h et midi sur semaine.

Régie des déchets de la Rouge **MISE À L'AMENDE PAR L'ENVIRONNEMENT**

Le 11 avril dernier, la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge a avoué sa culpabilité à une infraction commise à son site d'enfouissement à Marchand. En avril 1999, cette régie a enfreint l'article 44 du Règlement sur les matières dangereuses en entreposant des contenants de matières dangereuses résiduelles à l'extérieur d'un bâtiment sans qu'ils ne soient entreposés dans un conteneur ou sous un abri.

Suite à cet aveu de culpabilité la Régie devra verser un montant de 3 000 \$, en plus de 2 143 \$ de frais d'analyse.

Vernissage le 7 mai à L'Annonciation **DE «VOLEUR D'OMBRES» DE DENIS RODIER**

Du 5 mai au 4 juin, le centre d'exposition de la gare à L'Annonciation accueille l'exposition «Voleur d'ombres» de Denis Rodier. Le vernissage de l'exposition aura lieu le dimanche 7 mai à compter de 14h, et sera accompagné d'une performance musicale.

5 mai

2000

Marchand, le 17 mai 2000

Rectification au communiqué paru dans le Journal le Choix,
l'Information du Nord et à la radio CFLO.

COMMUNIQUÉ ÉMIS PAR LE MEF

Mise à l'amende par l'Environnement : Le 11 avril dernier, la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge a avoué sa culpabilité à une infraction commise à son site d'enfouissement à Marchand. En avril 1999, cette régie a enfreint l'article 44 du Règlement sur les matières dangereuses en entreposant des contenants de matières résiduelles à l'extérieur d'un bâtiment sans qu'ils ne soient entreposés dans un conteneur ou sous un abri. Suite à cet aveu de culpabilité, la Régie devra verser un montant de 3000\$ en plus de 2 143\$ de frais d'analyse.

COMMUNIQUÉ ÉMIS PAR LA R.I.D.R. SUITE AU COMMUNIQUÉ DU MEF

Les faits

En 1996, la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge a mis en place un dépôt permanent pour la récupération des résidus domestiques dangereux. Les produits récupérés comprennent les peintures, solvants, huiles, batteries, bonbonnes aérosols etc... À cette époque, la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge regroupait 6 municipalités membres alors que maintenant la Régie regroupe 19 municipalités membres.

Ce qui veut dire, bien entendu, que le dépôt permanent, construit à cette époque pour 6 municipalités, est devenu trop petit pour le nombre de municipalités qui ont adhéré depuis 1997. Le surplus des RDD est donc entreposé à l'extérieur du dépôt, dans des bacs noirs et verts, étanches et/ou dans des barils de 45 gallons avec couvercles et étanches jusqu'au moment de leur disposition. Un préposé a été formé afin de contrôler les résidus dangereux qui arrivent au site et en fait la ségrégation quotidienne.

En mars 1998, le ministre de l'Environnement et de la Faune, M. Paul Bégin, s'apprêtait à déposer au conseil des ministres le plan d'action gouvernemental sur la gestion des matières résiduelles. Ce plan d'action mentionne, entre autre, à l'action 11 : « Obligation des entreprises concernées à récupérer et à mettre en valeur les résidus domestiques dangereux ». Il y est clairement stipulé que le gouvernement adoptera un règlement qui obligera ces industries à récupérer ces résidus dangereux.

À cet égard, la Régie intermunicipale n'a donc pas modifié son entreposage actuel, étant dans l'attente de modifications réglementaires éventuelles annoncées par le Ministère de l'Environnement. Deux ans plus tard, le plan d'action n'est toujours pas adopté.

Le 12 janvier 2000, nous recevions du procureur général du Québec (ministère de l'Environnement) une infraction concernant notre entreposage de résidus domestiques dangereux totalisant la somme de 5 893,20\$ parce que nous entreposons nos RDD dans des contenants étanches, mais à l'extérieur du dépôt permanent.

Conséquences environnementales et politiques

Suite à cette accusation, le gouvernement condamne la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge à polluer en interdisant d'entreposer le surplus des résidus domestiques dangereux et oblige, implicitement, que ces résidus soient enfouis plutôt que de les entreposer dans des bacs, à l'extérieur du bâtiment convenu. Les conséquences de cette condamnation demeurent considérables et se répercuteront maintenant et pour des années à venir et entacheront inévitablement le bien-être et la survie des générations futures.

Suite à cette accusation, la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge a plaidé non coupable à ce chef d'accusation et n'a jamais avoué sa culpabilité dans cette infraction. Serions-nous coupables de refuser de polluer? Par contre, nous n'avons pas eu le choix de payer la facture. Le procureur général du Québec, ministère de l'Environnement a traité ce dossier sans aucun égard à l'environnement et selon la jurisprudence.

Johanne Bock
Secrétaire-trésorière/Directrice générale

c.c. : Journal l'Information du Nord
Journal le Choix
Radio CFLO-CKLO
Membres du conseil d'administration de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge
Municipalités-membres de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

Évaluation du site d'enfouissement de la RIDR

ÉVALUATION DU LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE DE
LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA ROUGE
DANS LE CADRE DU PLAN D'ACTION POUR L'ÉVALUATION ET LA
RÉHABILITATION DES LIEUX D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE
(PAERLES)

IDENTIFICATION DU LIEU D'ENFOUISSEMENT

Cet avis porte sur l'évaluation du lieu d'enfouissement sanitaire (L.E.S.), situé dans la municipalité de Marchand dans la M.R.C. d'Antoine-Labelle. Depuis le 23 juin 1983, la municipalité de Canton Marchand détient un certificat de conformité pour le lot 2 du rang Ouest de la rivière Rouge du cadastre du canton Marchand. Ce certificat fut valide pour une durée de 1 an à compter de la date d'émission. Il est écrit dans ce certificat que le titulaire doit procéder aux travaux d'aménagement dans l'année suivant la signature du document.¹

L'entente intermunicipale du 14 avril 1983 entre les corporations municipales du village de L'Annonciation, de canton Marchand, de la Macaza, de lac Nomingue, de Labelle, de la Conception, stipulait que le canton Marchand recevrait sur son territoire le système de gestion des déchets solides. En plus de ces municipalités membres, le L.E.S. dessert les municipalités clientes suivantes soit les villes et paroisse de Saint-Jovite, Mont-Tremblant, Lac Carré et Lac Supérieur. Ce L.E.S est localisé en bordure du village de l'Annonciation à environ 5 km au nord du village de Labelle. De plus, il est situé à environ 1 km à l'ouest de la rivière Rouge.
(voir annexes 1)

¹Monsieur Georges Simard, ing., Chef de service Traitement et enfouissement des déchets, mentionnait dans une note de service, en date du 19 juin 1987, que le certificat autorisant l'aménagement d'un lieu d'enfouissement sanitaire est toujours valide. Selon Monsieur Simard et le chargé de dossier monsieur Gaston Thériault, la date sur le certificat n'indique pas que le certificat est tombé en désuétude, mais force le détenteur du certificat à effectuer les aménagements avant la date précitée. Ce qui a été fait selon monsieur Simard.

HISTORIQUE

Au cours de l'automne 1981, la Direction de la gestion des déchets et de la restauration du milieu terrestre du ministère de l'Environnement a mandaté la compagnie Foratek International pour effectuer une étude hydrogéologique sur les lots 2 et 3 du rang Ouest de la Rivière Rouge, en vue de son acceptation comme lieu d'enfouissement régional et site d'élimination des boues de fosses septiques. Le rapport en découlant statuait que le site apparaissait conforme aux dispositions de l'article 29 du Règlement sur les déchets solides (R.D.S.).

Le 8 février 1985, un certificat d'autorisation fut émis au nom de la municipalité de canton Marchand, afin de permettre l'aménagement et l'exploitation d'un site de disposition de boues de fosses septiques par tranchées d'infiltration. Ce certificat fut valide pour une durée de deux (2) ans à partir de la date d'émission.

Le 14 avril 1988, la corporation municipale de canton Marchand annonce que le site de disposition des boues de fosses septiques est fermé. Les tranchées étant remplies à pleine capacité, le ministère de l'Environnement avait exigé des études supplémentaires pour s'assurer de l'innocuité de cette activité sur l'environnement. Le site de traitement des boues de fosses septiques fut comblé de matériel granulaire et reste toujours fermé.

L'ouverture du lieu d'enfouissement date de septembre 1984. La corporation municipale de Marchand ne possède pas de données sur les quantités de déchets reçues au site entre 1984 et 1987. Entre 1988 et 1991 inclusivement, le L.E.S. a reçu approximativement 53 703 tonnes de déchets mais il est impossible de préciser la proportion de déchets municipaux, commerciaux et industriels qui furent enfouis. Le lieu possède une balance. La population permanente bénéficiant de cette installation (en 1990) est d'environ 16 950 personnes.

Le L.E.S. a reçu en 1991, 110,8 tonnes de boues d'usines d'épuration (B.U.E.) provenant exclusivement de la ville de Saint-Jovite. Par contre depuis 1991, le L.E.S. ne reçoit plus de B.U.E.

Compte tenu des possibilités d'agrandissement du site et de la variation des quantités de déchets reçus, la durée de vie du lieu est difficile à évaluer. Actuellement, l'année prévue de fermeture du site est 1999.

Le 23 mars 1991, le nom de la municipalité de canton Marchand fut modifié pour celui de municipalité de Marchand. Depuis le 1er octobre 1992, l'entente intermunicipale entre les municipalités membres a donné naissance à la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge. L'exploitation du lieu d'enfouissement est assurée par la Régie.

CARACTÉRISTIQUES DU LIEU D'ENFOUISSEMENT

Le lieu d'enfouissement de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge est situé en zone rurale. Topographiquement, le site se retrouve dans une vallée encaissée entre des collines de roc, alignée nord-ouest - sud-est.

On y remarque une série de terrasses de sable aux surfaces uniformes et bien drainées. Les opérations sont plus ou moins bien dissimulées et peuvent être vues en partie de la route 117. Par contre, la distance et la présence de conifères du côté nord du chemin d'accès minimise l'impact visuel.

L'enfouissement sur les lots 2 et 3 du rang Ouest s'effectue en tranchées de 17 m de largeur sur une profondeur de 3,66 mètres supportant trois (3) couches de déchets compactés. De fait, l'épaisseur maximum de déchets enfouis incluant en excavation et en surélévation est, selon la municipalité de canton Marchand, de 24 pieds (7,32 m).

L'enfouissement se fait sur les lots 2-1 et 3-1 du rang Ouest de la rivière Rouge sur une superficie autorisée sur plan d'environ 230 000 m² dont près de 30 000 m² ont déjà été utilisés pour l'enfouissement des déchets. Par contre sur les 200 000 m² encore inexploités seulement quelques 25 000 m² à 30 000 m² présentent un potentiel d'exploitation appréciable, le restant de cette zone possède un relief montagneux caractérisé par une faible épaisseur des dépôts meubles non propice à l'usage. Les lots 3-2, 4-1 et 5-1 sont occupés par la voie d'accès au site.

Le L.E.S. possède les caractéristiques d'un site au traitement par atténuation.

Préalablement à l'émission du certificat de conformité du 23 juin 1983, un avis technique de Mario Fontaine de la Direction de la gestion des déchets et de la restauration du milieu terrestre du ministère de l'Environnement fut produit. Cette étude de sol, datée du 4 juin 1981, démontrait que les lots 2 et 3 étaient constitués en partie par du sable moyen à fin. En détails, les sondages effectués, d'une profondeur moyenne de 4 mètres, décelaient la présence de sables moyens accompagnés de sables fins de couleur beige avec un peu de graviers, de sables gris-beige très fins et silteux compacts avec la présence occasionnelle de lits silteux compacts de 0,5 mètres. La nappe phréatique n'a pas été rencontrée au cours de ces sondages. Le rapport concluait que l'exploitation d'un lieu d'enfouissement sanitaire pourrait se faire grâce à la présence de matériaux meubles en abondance et de la profondeur de la nappe phréatique.

En décembre 1981, Foratek international réalisait pour le compte du ministère de l'Environnement du Québec une étude hydrogéologique comprenant six (6) forages. Les résultats de cette étude révélaient la présence de dépôts relativement perméables, d'une puissance supérieure à 30 mètres. La nappe d'eau a été interceptée à une profondeur entre 16,5 et 21 mètres sous la surface du sol. Il n'y a pas de résurgences d'eau souterraine en périphérie du lieu d'enfouissement. Les dépôts sont essentiellement constitués de sable fin à très fin avec des couches occasionnelles de silt à différentes profondeurs. Compte tenu de la puissance des matériaux non consolidés, Foratek n'a pas jugé bon d'atteindre le roc ou une couche imperméable.

Des essais de perméabilité et de pompage ont été réalisés et ont permis de mesurer des conductivités hydrauliques comprises entre $2,45 \times 10^{-4}$ cm/sec et $5,7 \times 10^{-5}$ cm/sec. Compte tenu d'un gradient hydraulique entre 0,0252 et 0,0034 m/m et d'un indice de porosité de 0,25, le rapport estimait alors que la vitesse d'écoulement des eaux souterraines de surface serait de l'ordre de 10 m/an au niveau du site et de 1 m/an entre le L.E.S. et la rivière Rouge. A ces vitesses, les eaux souterraines mettront plus de 900 ans avant de faire résurgence et d'atteindre la rivière Rouge à environ 1 km à l'est.

Le site respecte donc la norme prescrite pour un lieu d'enfouissement sanitaire en ce qui a trait à la vitesse de circulation de l'eau souterraine (art. 29 R.D.S., 60 m/an).

La Régie intermunicipale des déchets de la Rouge a mandaté une firme d'ingénieurs conseils en 1993 pour réaliser une étude hydrogéologique. Un des buts de l'étude fut de caractériser du point de vue environnemental, l'eau souterraine au site d'enfouissement actuel afin de préciser l'impact potentiel des activités d'enfouissement en relation avec la qualité des eaux souterraines et de déterminer les dimensions approximatives de l'éventuel panache de contamination ainsi que les concentrations en divers contaminants.

Cette étude réalisée par Fondatec diffère quelque peu de l'étude précédente. Ainsi, la conductivité hydraulique moyenne mesurée est d'un ordre de grandeur plus élevée, soit 4×10^{-3} cm/sec, tandis que les gradients hydrauliques varient entre 0,0037 et 0,007 m/m au niveau du lieu d'enfouissement et entre 0,005 et 0,009 m/m à l'est du lieu d'enfouissement. Quant à l'écoulement, à partir de la colline de roc à l'ouest, les eaux souterraines s'écoulent vers l'est et le sud-est pour ensuite bifurquer vers le nord et le nord-est en direction de la rivière Rouge. Dans ces conditions, les vitesses de migration de l'eau souterraine varient entre 18 m/an et 35 m/an au niveau du lieu d'enfouissement et de 25 à 45 m/an entre le lieu et la rivière Rouge (Voir annexe 3).

QUALITÉ DE L'EAU SOUTERRAINE

Sept (7) piézomètres furent installés pour évaluer la qualité des eaux souterraines (voir annexe 2). En tenant compte du sens d'écoulement de celles-ci, grosso-modo Sud-Nord, les piézomètres PZ-4 et 5 représentent la qualité en amont des activités liées à l'enfouissement. D'autre part, les piézomètres PZ-1A, 2, 3, 6 et 7 sont situés en aval de l'écoulement.

Les analyses d'eau prélevée dans tous les piézomètres montrent que l'eau est très peu chargée en métaux traces (Voir annexe 4). Les concentrations retrouvées en cadmium, chrome, cuivre, mercure, nickel, plomb et zinc sont toutes inférieures aux normes et recommandations sur l'eau potable. Au niveau du fer, seul l'échantillon PP-1 montre une valeur faiblement anormale (7,7 mg/l) par rapport à la teneur de fond (0,05 à 2,7 mg/l).

Au niveau des paramètres indicateurs, les concentrations en chlorures ne montrent pas d'augmentation sensible par rapport à la teneur de fond (0,8 à 5,5 mg/l), la teneur maximale étant retrouvée à PP-1 (9 mg/l). Quant aux sulfates, les teneurs mesurées dans les piézomètres aval sont très faibles (5,2 mg/l) et sont comparables ou inférieures aux teneurs de fond.

Une faible contamination de l'aquifère est toutefois mise en évidence par des valeurs anormales de conductivité observées à PP-1, PZ-7 et PZ-1A qui sont respectivement 8 fois, 6 fois et 5 fois plus élevées que la teneur de fond retrouvée en amont. Par la suite, les valeurs de conductivité retrouvées en PZ-6 et PZ-2 situés plus en aval s'atténuent et sont légèrement supérieures aux valeurs de fond.

Au niveau de la contamination organique, la comparaison entre les valeurs de DCO mesurées dans les piézomètres aval et les piézomètres amont est difficile à établir. Ainsi l'on retrouve des valeurs anormales en DCO dans un piézomètre amont PZ-4 (40 mg/l) et dans un puits aval PP-1 (31 mg/l). Il est cependant possible que le piézomètre PZ-4 soit affecté par l'ancien lieu de traitement de boues de fosses septiques.

Des analyses périodiques subséquentes seront donc nécessaires pour suivre les changements dans la qualité de l'eau souterraine. A partir de ces résultats d'échantillonnage, nous pouvons conclure que la nappe aquifère en aval du terrain à moins 40 mètres de déchets montre une augmentation de la conductivité de 5 à 8 fois supérieure à la teneur de fond normalement rencontrée sur le terrain. Cette augmentation de la conductivité s'atténue rapidement le long de l'écoulement, soit 1,4 à 1,6 fois la teneur de fond. L'augmentation de la conductivité est reliée à la présence de sels dissous dans l'eau souterraine liée à la décomposition des déchets. Par contre, la contamination par les métaux est absente, tandis que le degré de contamination organique est actuellement difficile à mesurer et devrait être précisé par des échantillonnages ultérieurs.

L'exploitant devra soumettre un programme de surveillance de la qualité de l'eau souterraine. Une copie des résultats devra être transmise à la direction régionale du Ministère dès qu'ils seront disponibles.

Les équipements utilisés sur le lieu d'enfouissement comprennent:

1 chargeur sur roues John Deere, modèle 755 B
1 excavatrice Drott 40 BER

L'opération du lieu nécessite un employé permanent et un saisonnier.

DÉFICIENCES RELEVÉES

Lors de la visite du 5 août 1993 en compagnie de monsieur Michel Picard de la direction des Écosystèmes urbains, les déficiences observées portaient sur les infrastructures, les opérations et des activités de récupération non conformes à la réglementation.

De plus, aucune solution n'a encore été apportée quant à l'implantation précise du L.E.S., problème qui a pris naissance à l'occasion de la demande de certificat de conformité de 1983. En effet, les plans et devis déposés et parties intégrantes du certificat de conformité comprennent les lots 2 et 3 du rang Ouest de la rivière Rouge alors que seul le lot 2 apparaît à ce certificat.

Infrastructures

Il n'y a pas de contenant à l'entrée du lieu d'enfouissement pour recevoir les déchets solides en dehors des heures d'ouverture tel que stipulé à l'article 41 du R.D.S.

Les opérations d'enfouissement ne sont pas totalement dissimulées derrière une clôture visée à l'article 33 du R.D.S., un rideau de conifères, un talus, un accident topographique ou un autre écran naturel de manière à ce qu'elles ne puissent être vues par une personne qui se trouve sur une voie publique contrevenant à l'article 32 du R.D.S.

Opérations

L'aire d'enfouissement était dépourvue d'une clôture pare-papiers d'au moins 3 mètres de hauteur destinée à empêcher l'éparpillement des papiers dans l'environnement ce qui va à l'encontre de l'article 35 du R.D.S.

Le recouvrement final du L.E.S. est déficient. Il devrait être constitué d'au moins 120 cm de terre car l'épaisseur des déchets représente plus de 6 mètres. De plus, l'aire d'enfouissement (toit) n'est pas réglée suivant une pente de 2% et les talus extérieurs ont une pente mesurée sur le terrain de l'ordre de 50%. Il existe des trous, affaissements et failles le long des parois contrevenant à l'article 45 du R.D.S.

Activités de récupération

L'activité de récupération est prévue au devis mais les matières et produits récupérés (métal) ne sont pas entreposés sur une aire d'entreposage clôturée ce qui est contraire à l'article 73 du R.D.S.

Conformité avec les plans et devis

Il manque au dossier, tel que requis à l'article 4 alinéa e) i., du R.D.S., un relevé topographique du terrain établissant les lignes de niveau à intervalle maximal de 1 mètre notamment pour vérifier si la norme de surélévation de 4 mètres de déchets (art 50 R.D.S.) et la zone tampon entre les limites de l'aire d'enfouissement et le terrain voisin (art 39 R.D.S.) sont respectés.

La présence d'eau de ruissellement dans la partie Ouest du L.E.S. implique que des travaux de détournement devront être proposés au Ministère afin de répondre à l'article 38 du R.D.S. Cet article stipule que tout L.E.S. doit être pourvu d'un système de drainage conçu pour empêcher que le ruissellement des eaux de surface ne communique avec les déchets solides. A cet effet, les plans et profils du système de drainage sont des renseignements nécessaires demandés en vertu de l'article 4 e) vi.

RECOMMANDATIONS

Un avis d'infraction devra être transmis à la Régie intermunicipale de la Rouge, afin qu'elle apporte des correctifs aux déficiences relevées.

Toutes les déficiences relevées sont mineures. Un échéancier à court terme sur les mesures que la Régie intermunicipale entend prendre devra être déposé.

- Absence de contenant à l'entrée art 41
- Dissimulation insuffisante des activités . . . art 32
- Absence de clôture pare-papiers art 35
- Recouvrement final inadéquat art 45
- Récupération des déchets non-conforme art 73
- Absence de plans et devis complets art 4 e)

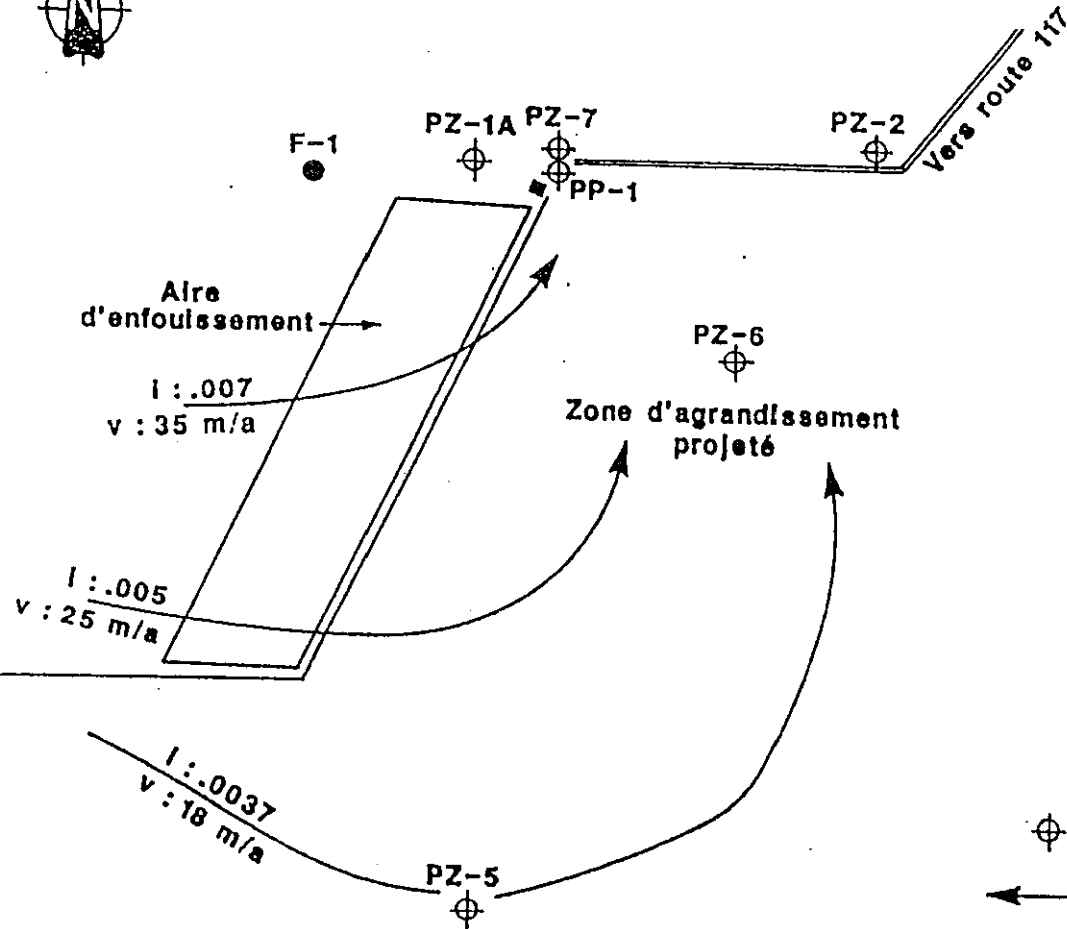
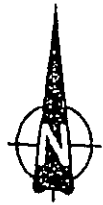
BIBLIOGRAPHIE

Fontaine Mario, Avis technique sur des terrains proposés pour l'enfouissement sanitaire à l'Annonciation, Direction de la gestion des déchets et de la restauration du milieu terrestre, Ministère de l'Environnement, 4 juin 1981.



Foratek International, Étude hydrogéologique d'un terrain couvrant une partie des lots 2 et 3 du rang Ouest de la rivière Rouge, canton de Marchand et proposé comme site d'élimination de déchets et de boues de fosses septiques pour la région de l'Annonciation, Décembre 1981.

Bendwell & Associés limité, Projet d'enfouissement sanitaire pour la région entourant le canton Marchand, Devis, Décembre 1982.

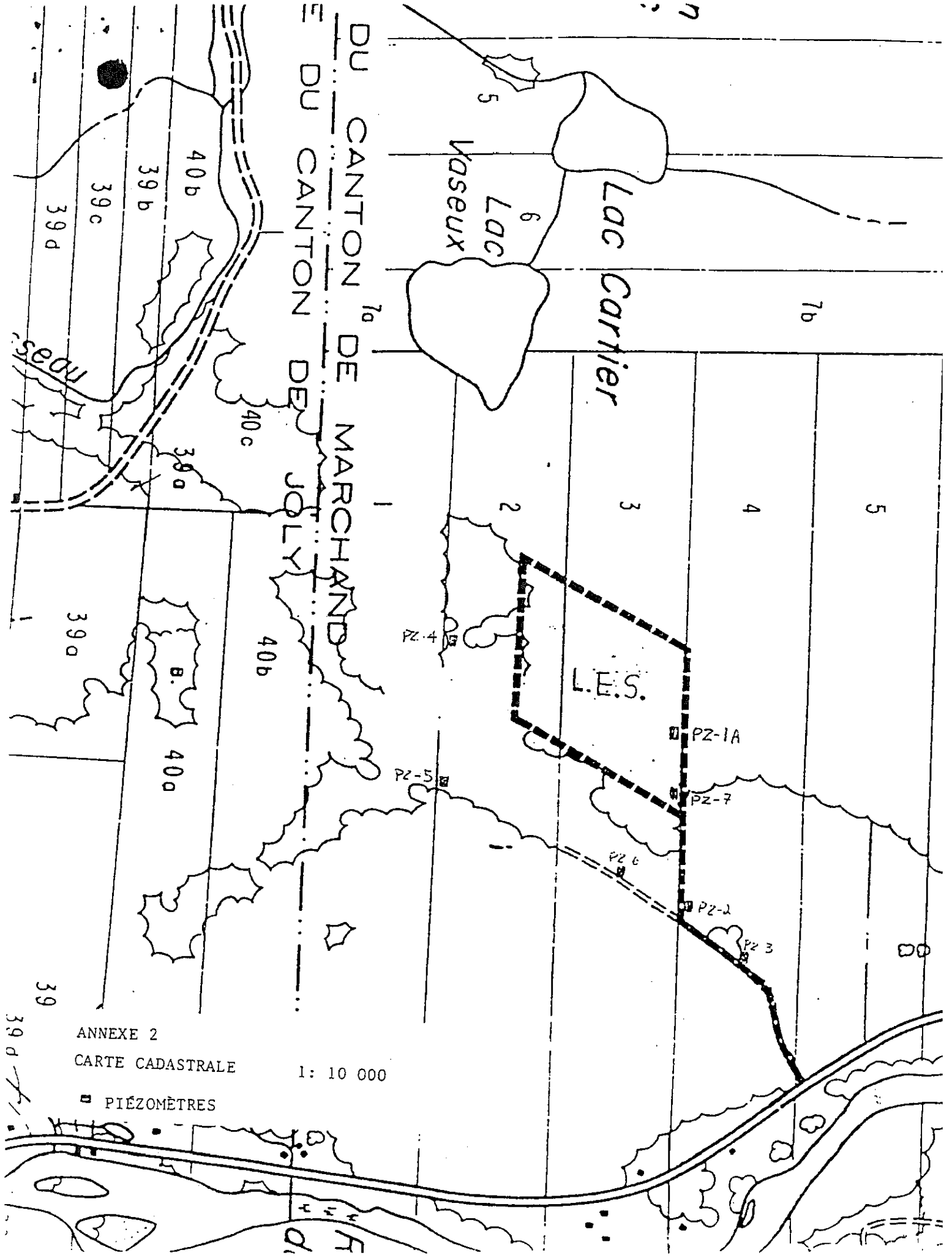
Localisation du L.E.S. de la Régie Intermunicipale des déchets de la Rouge



Légende

-  Piézomètre (1993)
-  Direction de l'écoulement de l'eau souterraine
- i Gradient hydraulique
- v Vitesse de migration de l'eau souterraine

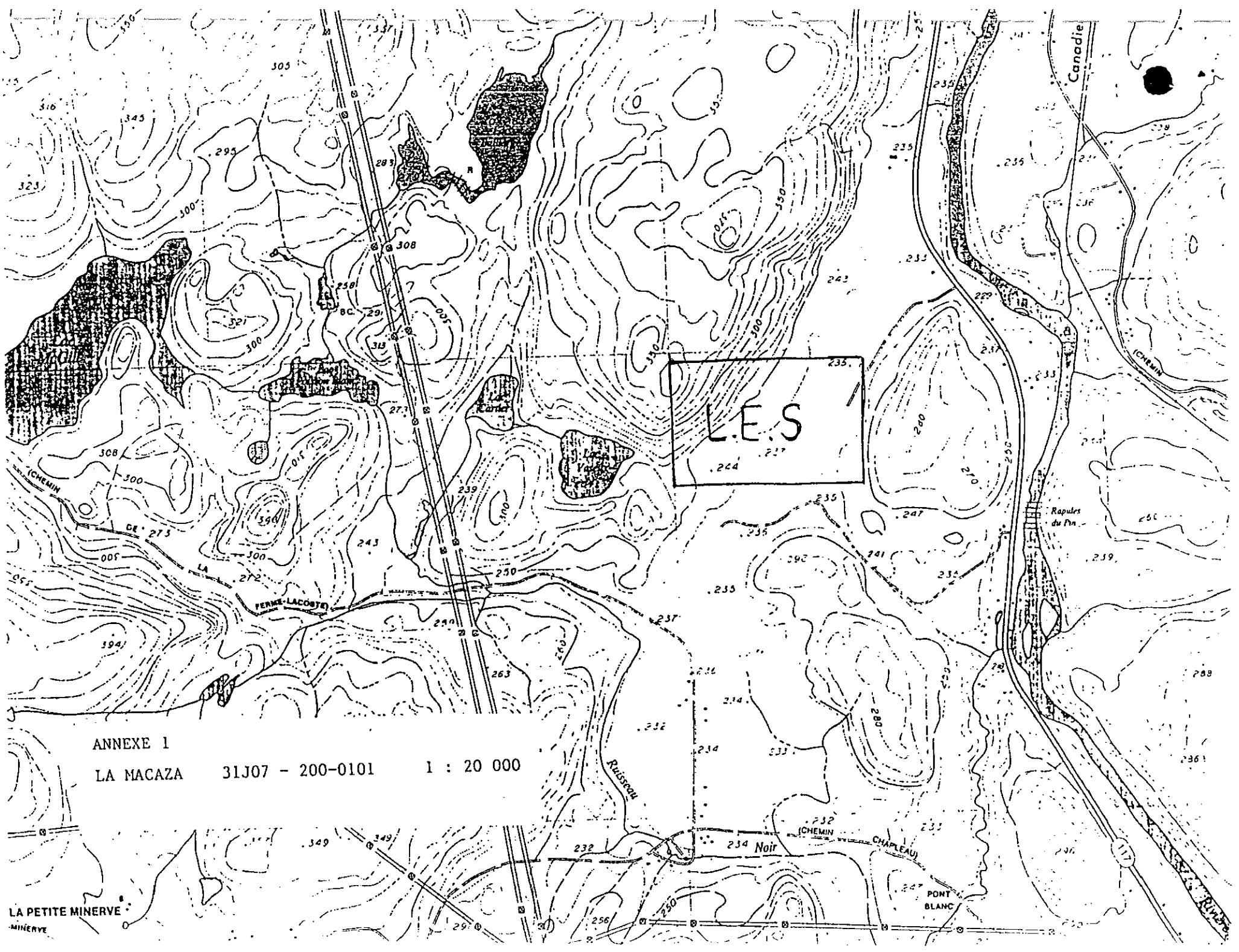
Échelle 1 : 5000



ANNEXE 2
 CARTE CADASTRALE

1: 10 000

■ PIÉZOMÈTRES



ANNEXE I

LA MACAZA 31J07 - 200-0101 1 : 20 000

LA PETITE MINERVE
MINERVE

ANNEXE RQC-25

Rapports de sondage pour les puits effectués par Fondatec

ANNEXE RQC-25

Rapports de sondage pour les puits effectués par Fondatec

TABLEAU N° 6
Résultats des analyses chimiques

Paramètre analysé	Lieux/Points de prélèvement										Critères ⁽¹⁾			Normes ⁽²⁾
	PZ-1A 03-03-19	PZ-1A 03-05-17	PZ-2 03-03-18	PZ-3 03-03-19	PZ-4 03-05-19	PZ-5 03-03-18	PZ-6 03-03-19	PZ-7 03-05-17	PZ-7 03-06-02	PP-1	A	B	C	
Cl (mg/l)	8,0	-	2,3	5,0	0,80	2,0	1,3	0,40	-	9,0	-	-	-	1 500
Composés phénoliques (mg/l) par colorimétrie	<0,002	-	<0,002	<0,002	<0,002	<0,002	<0,002	0,005	<0,002	0,02	0,001	0,002	0,005	0,02
Composés phénoliques (mg/l) par chromatographie	-	-	-	-	-	-	-	<0,001	<0,001	-	0,001	-	-	-
CN (mg/l)	<0,005	-	<0,005	<0,005	<0,005	<0,005	<0,005	<0,005	-	<0,005	0,04	0,2	0,4	0,1
OBD ₅ (mg/l)	<5,0	-	<5,0	<5,0	5,0	<5,0	<5,0	<5,0	-	<5,0	-	-	-	40
DCO (mg/l)	15	-	14	7,0	40	5,0	4,0	3,0	-	31	-	-	-	100
H ₂ + O ₂ min. (mg/l)	<0,2	-	<0,2	<0,2	(3)	<0,2	<0,2	<0,2	-	<0,2	1	1,5	3	15
SO ₄ (mg/l)	<0,1	-	<0,1	<0,1	11	<0,1	<0,1	5,2	-	<0,1	-	-	-	1 500
H ₂ S (mg/l)	<0,1	-	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	-	0,2	0,01	0,05	0,5	2,06 ⁽⁴⁾
Cd (mg/l)	<0,001	-	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001	-	<0,001	0,001	0,005	0,02	0,1
Cr (mg/l)	0,002	-	0,003	<0,002	<0,002	<0,002	0,002	<0,002	-	<0,002	0,015	0,04	0,5	0,5

(1) Tirés de la "Politique de réhabilitation des terrains contaminés du MENVIQ"

(2) Règlement sur les déchets solides (O-2, r.14)

(3) Résultat non valide compte tenu de la méthode utilisée pour mettre en place le piézomètre.

(4) Exprimé sous forme H₂S.

- 123 Résultat inférieur au critère "A" et à la norme de l'article 30 du règlement sur les déchets solides (O-2, r.14) ou résultat inférieur à la limite de détection.
- 123 Résultat égal ou supérieur au critère "A" et inférieur au critère "B".
- 123 Résultat égal ou supérieur au critère "B" et inférieur au critère "C".
- 123 Résultat égale ou supérieur au critère "C".
- 123 Résultat égale ou supérieur à la norme de l'article 30 du règlement sur les déchets solides (O-2, r.14).

TABLEAU N° 6 (suite)
Résultats des analyses chimiques

Paramètres à analyser	Echantillon / Date de prélèvement										Critères (1)			Normes (2)
	PZ-1A 83-03-18	PZ-1A 83-06-27	PZ-2 83-07-18	PZ-3 83-07-18	PZ-4 83-05-28	PZ-5 85-02-18	PZ-6 85-02-18	PZ-7 83-06-27	PZ-7 83-06-09	PP-1	A	B	C	
Cu (mg/l)	0,003	-	<0,002	<0,002	<0,002	<0,002	<0,002	0,004	-	<0,002	0,025	0,5	1	1
Fe (mg/l)	0,57	-	<0,05	<0,05	0,12	<0,05	<0,05	0,17	-	7,7	-	-	-	17
Hg (mg/l)	<0,0002	-	<0,0002	<0,0002	<0,0002	<0,0002	<0,0002	<0,0002	-	<0,0002	0,0001	0,0005	0,001	0,001
Ni (mg/l)	0,017	0,005	0,002	0,003	<0,002	<0,002	0,002	0,031	-	<0,002	0,01	0,25	1	1
Pb (mg/l)	<0,002	-	<0,002	<0,002	<0,002	<0,002	<0,002	<0,002	-	<0,002	0,01	0,05	0,1	0,1
Zn (mg/l)	0,38	-	0,07	<0,05	0,08	<0,05	0,13	0,12	-	0,06	0,05	5	10	1
Coliformes totaux /100ml	<1 000	-	<1 000	<1 000	<10	<1 000	<1 000	<10	-	0	-	-	-	2 400
Coliformes fécaux/100 ml	<1 000	-	<1 000	<1 000	<10	<1 000	<1 000	<10	-	0	-	-	-	200

(1) Tirés de la "Politique de réhabilitation des terrains contaminés du MENVIQ"

(2) Règlement sur les déchets solides (Q-2, r.14)

123

Résultat inférieur au critère "A" et à la norme de l'article 30 du règlement sur les déchets solides (Q-2, r.14) ou résultat inférieur à la limite de détection.

124

Résultat égal ou supérieur au critère "A" et inférieur au critère "B".

TABLEAU N° 7

Résultats des mesures du pH, de la conductivité électrique
et de la température de l'eau souterraine

Piézomètre	Date	pH	Conductivité électrique ($\mu\text{S}/\text{cm}$)	Température (° C)
PZ-1A	93-03-19	5,7	358	8,0
	93-05-27	7,4	350	6,0
PZ-2	93-03-19	7,3	111	5,0
PZ-3	93-03-19	6,9	358	4,2
PZ-4	93-05-26	8,2	71,9	8,0
PZ-5	93-03-19	7,8	58	6,6
PZ-6	93-03-19	7,6	93	3,8
PZ-7	93-05-27	7,6	441	7,0
PP-1	93-03-19	6,5	540	10,5

ANNEXE 1

PORTÉE DE L'ÉTUDE

PORTÉE DE L'ÉTUDE

La description des sols donnée dans ce rapport est basée sur les méthodes de classification et d'identification employées dans la pratique professionnelle de la géotechnique. L'interprétation de ces descriptions requiert du jugement de la part du lecteur et Fondatec ne garantit leur exactitude qu'en fonction des normes généralement acceptées dans la pratique de la géotechnique.

De plus, les formations de sol et de roc sont variables dans une plus ou moins grande mesure. Les rapports de sondage présentés à l'annexe 2 indiquent de façon approximative les conditions du sous-sol seulement au droit des sondages. La précision avec laquelle les conditions du sous-sol sont indiquées dépend de la méthode de sondage, de la fréquence, de la méthode d'échantillonnage et de l'uniformité du profil stratigraphique. L'espacement et le type de sondage de même que la fréquence d'échantillonnage ont été choisis de façon à satisfaire aux exigences du projet, en tenant compte des contraintes de budget et d'échéancier.

Les conditions d'eau souterraine décrites dans ce rapport se rapportent uniquement à celles observées aux endroits et à la date indiqués dans ce rapport. Il est important de noter que le niveau de l'eau souterraine peut être influencé par plusieurs facteurs dont, entre autres, les précipitations et la fonte des neiges de même que les modifications apportées au milieu physique et qu'ainsi, il peut varier avec les saisons et les années.

À moins d'avis contraire, l'interprétation des données, les commentaires et les recommandations contenus dans ce rapport sont fondés, au mieux de notre connaissance, sur les politiques, les critères et les règlements environnementaux en vigueur au moment de la réalisation du projet, jusqu'à leurs limites applicables, compte tenu de la nature spécifique du projet et de l'utilisation proposée du terrain. Si ces politiques, critères et règlements sont différents de ceux présumés ou s'ils sont changés après la remise du rapport, Fondatec devrait être consultée pour réviser les recommandations à la lumière de ces changements. Lorsqu'aucune politique, critère ou réglementation n'est disponible pour permettre l'interprétation des données, les commentaires et recommandations exprimés par Fondatec sont basés sur la meilleure connaissance possible des règles acceptées dans la pratique professionnelle et s'appliquant au projet concerné.

Les résultats des analyses chimiques effectuées dans cette étude correspondent aux concentrations mesurées à l'endroit et à la date des prélèvements indiqués dans ce rapport. Ces concentrations peuvent varier par suite d'activités sur le site à l'étude ou sur des sites adjacents ou encore par l'évolution des processus physico-chimiques ou biologiques régissant le comportement des contaminants dans les sols et l'eau souterraine. Les analyses chimiques ont été effectuées sur un nombre limité d'échantillons. Les concentrations entre les points d'échantillonnage peuvent varier par rapport aux conditions rencontrées à l'endroit où ont été prélevés les échantillons analysés.

La liste des paramètres analysés est basée sur notre meilleure connaissance de l'historique du site et des produits susceptibles d'être trouvés sur le site ainsi que sur les exigences réglementaires applicables à la gestion des sites d'enfouissement sanitaire. Toutefois, cette liste est également le reflet de considérations budgétaires. Le fait qu'un paramètre n'a pas été analysé n'exclut pas qu'il puisse être présent à une concentration supérieure au bruit de fond naturel ou à la limite de détection de ce paramètre.

ANNEXE 1

PORTÉE DE L'ÉTUDE

PORTÉE DE L'ÉTUDE

La description des sols donnée dans ce rapport est basée sur les méthodes de classification et d'identification employées dans la pratique professionnelle de la géotechnique. L'interprétation de ces descriptions requiert du jugement de la part du lecteur et Fondatec ne garantit leur exactitude qu'en fonction des normes généralement acceptées dans la pratique de la géotechnique.

De plus, les formations de sol et de roc sont variables dans une plus ou moins grande mesure. Les rapports de sondage présentés à l'annexe 2 indiquent de façon approximative les conditions du sous-sol seulement au droit des sondages. La précision avec laquelle les conditions du sous-sol sont indiquées dépend de la méthode de sondage, de la fréquence, de la méthode d'échantillonnage et de l'uniformité du profil stratigraphique. L'espacement et le type de sondage de même que la fréquence d'échantillonnage ont été choisis de façon à satisfaire aux exigences du projet, en tenant compte des contraintes de budget et d'échéancier.

Les conditions d'eau souterraine décrites dans ce rapport se rapportent uniquement à celles observées aux endroits et à la date indiqués dans ce rapport. Il est important de noter que le niveau de l'eau souterraine peut être influencé par plusieurs facteurs dont, entre autres, les précipitations et la fonte des neiges de même que les modifications apportées au milieu physique et qu'ainsi, il peut varier avec les saisons et les années.

À moins d'avis contraire, l'interprétation des données, les commentaires et les recommandations contenus dans ce rapport sont fondés, au mieux de notre connaissance, sur les politiques, les critères et les règlements environnementaux en vigueur au moment de la réalisation du projet, jusqu'à leurs limites applicables, compte tenu de la nature spécifique du projet et de l'utilisation proposée du terrain. Si ces politiques, critères et règlements sont différents de ceux présumés ou s'ils sont changés après la remise du rapport, Fondatec devrait être consultée pour réviser les recommandations à la lumière de ces changements. Lorsqu'aucune politique, critère ou réglementation n'est disponible pour permettre l'interprétation des données, les commentaires et recommandations exprimés par Fondatec sont basés sur la meilleure connaissance possible des règles acceptées dans la pratique professionnelle et s'appliquant au projet concerné.

Les résultats des analyses chimiques effectuées dans cette étude correspondent aux concentrations mesurées à l'endroit et à la date des prélèvements indiqués dans ce rapport. Ces concentrations peuvent varier par suite d'activités sur le site à l'étude ou sur des sites adjacents ou encore par l'évolution des processus physico-chimiques ou biologiques régissant le comportement des contaminants dans les sols et l'eau souterraine. Les analyses chimiques ont été effectuées sur un nombre limité d'échantillons. Les concentrations entre les points d'échantillonnage peuvent varier par rapport aux conditions rencontrées à l'endroit où ont été prélevés les échantillons analysés.

La liste des paramètres analysés est basée sur notre meilleure connaissance de l'historique du site et des produits susceptibles d'être trouvés sur le site ainsi que sur les exigences réglementaires applicables à la gestion des sites d'enfouissement sanitaire. Toutefois, cette liste est également le reflet de considérations budgétaires. Le fait qu'un paramètre n'a pas été analysé n'exclut pas qu'il puisse être présent à une concentration supérieure au bruit de fond naturel ou à la limite de détection de ce paramètre.

ANNEXE 2

RAPPORTS INDIVIDUELS DE SONDAGE

NOTE EXPLICATIVE SUR LES RAPPORTS DE SONDAGE

Les rapports de sondage qui font suite à cette note synthétisent les données de chantier et de laboratoire sur les propriétés géotechniques des sols, de la roche et de l'eau souterraine recueillies à chaque sondage.

COUPE GÉOLOGIQUE

Élévation: Dans cette colonne sont inscrites les élévations des contacts géologiques rattachées au niveau de référence mentionné à l'en-tête du rapport de sondage.

Description: Chaque formation géologique est décrite selon la terminologie d'usage présentée plus bas.

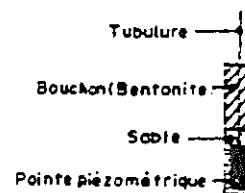
Classification: Les sols sont classés selon les prescriptions de la norme ASTM D-2487

Classification	Dimension des particules
Silt et Argile	plus petites que 0,075 mm
Sable	de 0,075 à 4,75 mm
Gravier	de 4,75 à 75 mm
Cailloux	de 75 à 200 mm
Bloc	plus grandes que 200 mm
Terminologie descriptive	Proportions
"traces"	1 à 10 %
"un peu"	10 à 20 %
Adjectif (ex. sableux, silteux)	20 à 35 %
"et" (ex. sable et gravier)	35 à 50 %
	Indice N de l'essai de pénétration standard ASTM D-1586
	(coups par 0,3 m de pénétration)
Compacité	
Très lâche	0 à 4
Lâche	4 à 10
Moyenne ou compacte	10 à 30
Dense	30 à 50
Très dense	plus de 50
	Résistance au cisaillement non drainée (kPa)
Consistance	
Très molle	moins de 12
Molle	12 à 25
Moyenne ou ferme	25 à 50
Raide	50 à 100
Très raide	100 à 200
Dure	plus de 200
	Limite de liquidité
Faible	inférieur à 30
Moyenne	entre 30 et 50
Grande	supérieur à 50
	S / Sr ou V / Vr
Sensibilité des sols cohérents	
Insensible	0 à 2
Moyennement sensible	2 à 4
Sensible	4 à 8
Très sensible	8 à 16
Légèrement liquéfiable	16 à 32
Moyennement liquéfiable	32 à 64
Liquéfiable	> 64

EAU

Dans cette colonne est indiquée la profondeur du niveau de l'eau souterraine mesurée durant la reconnaissance géotechnique.

Les détails d'installation d'un piézomètre sont illustrés suivant le présent schéma et les profondeurs sont à l'échelle.



ÉCHANTILLONS

Etat: La position, la longueur et l'état de chaque échantillon sont montrés dans cette colonne. La symbole illustre l'état de l'échantillon suivant la légende donnée à l'en-tête du rapport de sondage.

Numéro et type: Chaque échantillon est étiqueté conformément au numéro de cette colonne et la notation donnée réfère au type d'échantillon décrit à l'en-tête du rapport de sondage.

Récupération: La récupération des échantillons est donnée en pourcentage de la longueur d'enfoncement de l'échantillonneur. La longueur de l'échantillon se mesure du sommet de l'échantillon à la trousse coupante de l'échantillonneur même si la partie inférieure de l'échantillon est perdue.

GRAPHIQUE DU CENTRE

Ce graphique montre la résistance au cisaillement non drainée des sols cohérents mesurée en chantier ou en laboratoire.

De plus, ce graphique montre alternativement les résultats des déterminations de la teneur en eau et des limites L'Atterberg.

ESSAIS

Dans cette colonne, les résultats d'essais effectués sur le chantier et au laboratoire sont présentés à la profondeur correspondante. La définition des symboles rattachés à chaque essai est présentée à l'en-tête du rapport de sondage. Les résultats des essais qui n'apparaissent pas sur le rapport de sondage sont présentés en annexe à la fin du rapport.

L'indice de pénétration standard donné dans cette section est montré dans la colonne correspondante. Cette indice est obtenu de l'essai de pénétration standard et correspond au nombre de coups d'un marteau de 63,5 kilogrammes tombant en chute libre de 0,76 mètre, nécessaires pour enfoncer les 300 derniers millimètres du carottier fendu normalisé. (ASTM D-1586).

L'indice de qualité de la roche (RQD) est défini comme étant le rapport de la longueur totale de tous les fragments de carottes de 100 mm ou plus à la longueur totale de la course. L'indice RQD est présenté en pourcentage et il est applicable au carottier de calibre N.

PROJET: Site d'enfouissement sanitaire

 DOSSIER NO: J92-4004

 ENDROIT: Marchand, Québec.

 SONDAGE NO: PJ-2

ETAT DES ECHANTILLONS

 REMANIE INTACT PERDU CAROTTE

TYPE D'ECHANTILLONS

CF : CAROTTIER FENDU: 51 mm DIA. EXT.
 TM : TUBE A PAROI MINCE: mm DIA. EXT.
 PS : TUBE A PISTON FIXE: mm DIA. EXT.
 CR : TUBE CAROTTIER, CALIBRE:
 LA : PAR LAVAGE
 TA : PAR TARIERE

ESSAIS

W : TENEUR EN EAU P : PRESSIOMETRE
 L : LIMITES D'ATTERBERG K : PERMEABILITE
 AG : ANALYSE GRANULOMETRIQUE RESISTANCE AU CISAILLEMENT
 PV : POIDS VOLUMIQUE (kN/m³)
 C : CONSOLIDATION V : INTACT-CHANTIER (kPa)
 AC : ANALYSE CHIMIQUE Vr : REMANIEE-CHANTIER (kPa)
 ROD : INDICE DE QUALITE DE LA ROCHE S : INTACT-CONE (kPa)
 R : REFUS A L'ENFONCEMENT Sr : REMANIEE-CONE (kPa)

 DATE 93-03-04

 NIVEAU DE REFERENCE:
 Arbitraire

NIVEAU D'EAU ▼
 ELEVATION DATE
85.66 m 93-04-15

TUBAGE

PROFONDEUR (m)	COUPE GEOLOGIQUE		NIVEAU D'EAU	RESISTANCE AU CISAILLEMENT NON DRAINEE (kPa)		TENEUR EN EAU et LIMITES (%) Wp W WI	ESSAIS		ECHANTILLONS		PROFONDEUR (p)	
	ELEVATION (m)	DESCRIPTION		△ REMANIEE ▲ INTACTE	PENETRATION DYNAMIQUE COUPS/0.3 m 20. 40. 60. 80. 100.		PEN. STANDARD ASTM D 1586 N(COUPS/0.3m)	AUTRES	TYPE ET NUMERO	ETAT RECUPERATION (%)		
104.60												
2.		Dépôt alluvionnaire composé d'un sable avec des traces de silt pouvant varier à un sable silteux. Présence d'un horizon de silt sableux à 9,5 m de profondeur. Compacité lâche à dense.	930415				42		CF-1	57		5
4.							21		CF-2	57		10
6.							10		CF-3	49		15
8.							39		CF-4	82		20
10.							12		CF-5	41		25
12.							27		CF-6	41		30
14.							32		CF-7	57		35
16.							4		CF-8	49		40
18.							14		AG (Fig. 1)	CF-9	49	
20.											50	
22.											55	
24.											60	
26.	78.69	Fin du forage à une profondeur de 25,91 m.									65	
28.											70	
											75	
											80	
											85	
											90	
											95	

K= 4E-03cm/s

PROJET: Site d'enfouissement sanitaire

 DOSSIER NO: J92-4004

 ENDROIT: Marchand, Québec

 SONDAGE NO: F-4

TYPE D'ÉCHANTILLONS CF : CAROTTIER FENDU: 51 mm DIA. EXT. TM : TUBE A PAROI MINCE: mm DIA. EXT. PS : TUBE A PISTON FIXE: mm DIA. EXT. CR : TUBE CAROTTIER, CALIBRE: LA : PAR LAVAGE TA : PAR TARIERE	ÉTAT DES ÉCHANTILLONS ☒ REMANIÉ ☒ INTACT ☒ PERDU ☐ CAROTTE		DATE <u>93-03-11</u> NIVEAU DE RÉFÉRENCE: Arbitraire NIVEAU D'ÉAL ▼ ELEVATION DATE 88.71 m 93-04-15 TUBAGE
	ESSAIS W : TENEUR EN EAU P : PRESSIOMETRE L : LIMITES D'ATTERBERG K : PERMEABILITE AG : ANALYSE GRANULOMETRIQUE PV : POIDS VOLUMIQUE (kN/m ³) C : CONSOLIDATION AC : ANALYSE CHIMIQUE RQD : INDICE DE QUALITE DE LA ROCHE R : REFUS A L'ENFONCEMENT		RESISTANCE AU CISAILEMENT V : INTACT-CHANTIER (kPa) Vr : REMANIEE-CHANTIER (kPa) S : INTACT-CONE (kPa) Sr : REMANIEE-CONE (kPa)

PROFONDEUR (m)	ELEVATION (m)	COUPE GEOLOGIQUE DESCRIPTION	NIVEAU D'EAU	RESISTANCE AU CISAILEMENT NON DRAINEE (kPa)		TENEUR EN EAU et LIMITES (%) Wp W Wl	ESSAIS AUTRES	ECHANTILLONS		PROFONDEUR (pi)
				△ REMANIÉE ▲ INTACTE	PENETRATION DYNAMIQUE COUPS/0.3 m 20. 40. 60. 80. 100.			TYPE ET NUMERO	RECUPERATION (%)	
	106.72									
2.		Dépôt alluvionnaire composé d'un sable avec des traces de silt pouvant varier à un sable silteux. Compacité lâche à dense.				4		CF-1	57	5
4.						21	AG (Fig. 3)	CF-2	74	10
6.						41		CF-3	74	20
8.	98.80	Dépôt alluvionnaire composé d'un silt sableux. Présence d'un horizon de sable avec un peu de silt à 15,5 m de profondeur. Compacité moyenne.				24		CF-4	52	30
12.								CF-5	74	45
16.						23		CF-6	82	50
18.						14	AG (Fig. 2)	CF-7	84	60
22.	85.38	Fin du forage à une profondeur de 21,34 m. Ce forage a été prolongé par un essai de pénétration dynamique.								70
24.	83.86	Fin de l'essai de pénétration dynamique à une profondeur de 22,86 m.								75
26.										80
28.										85
										90
										95

-Nc= 38
 -Nc= 56
 -Nc= 66
 -Nc= 75

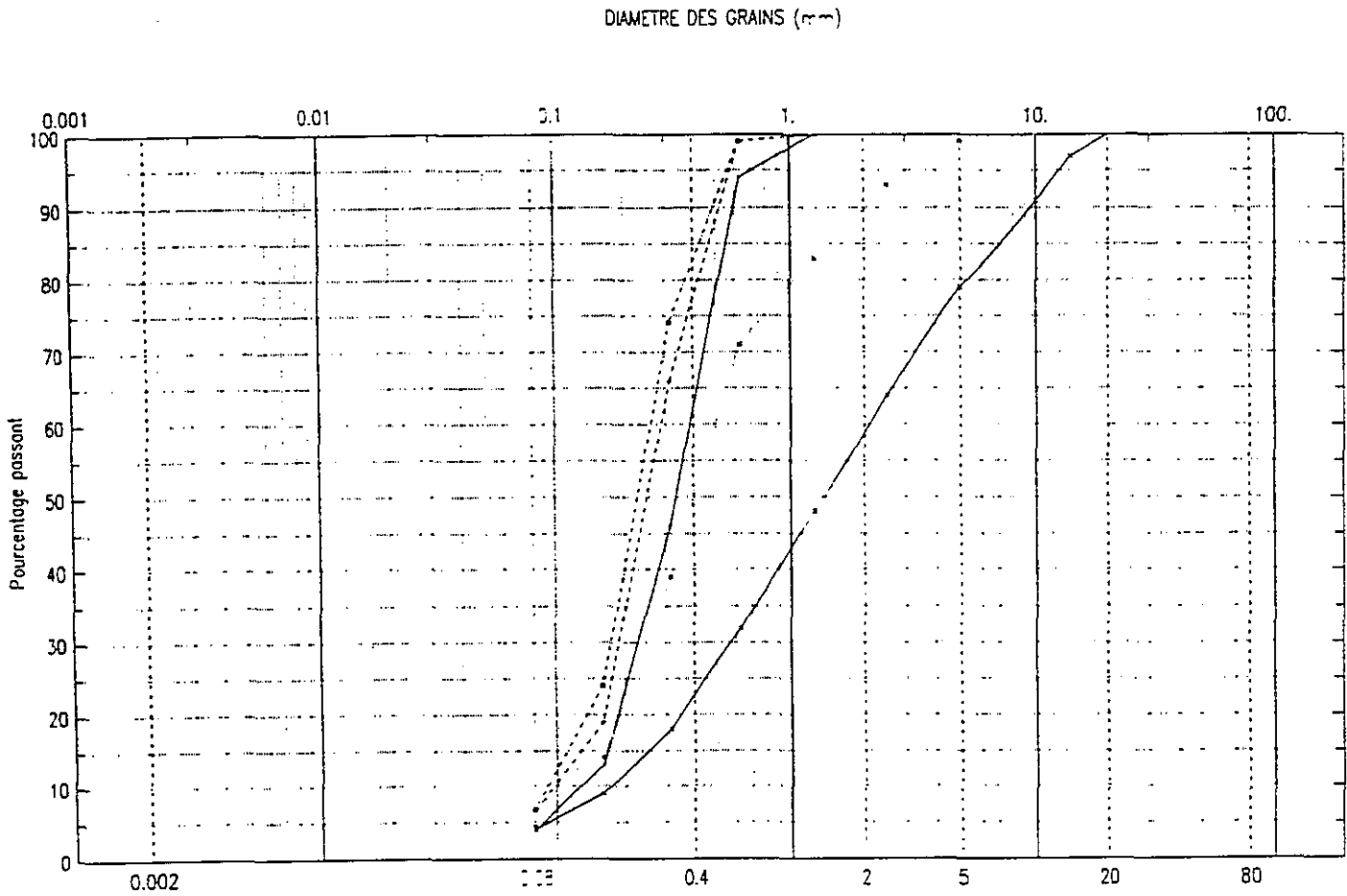
ANNEXE 3

ESSAIS DE LABORATOIRE

PROJET: Site d'enfouissement sanitaire

DOSSIER NO: J92-4004

ENDROIT: Marchand, Québec.



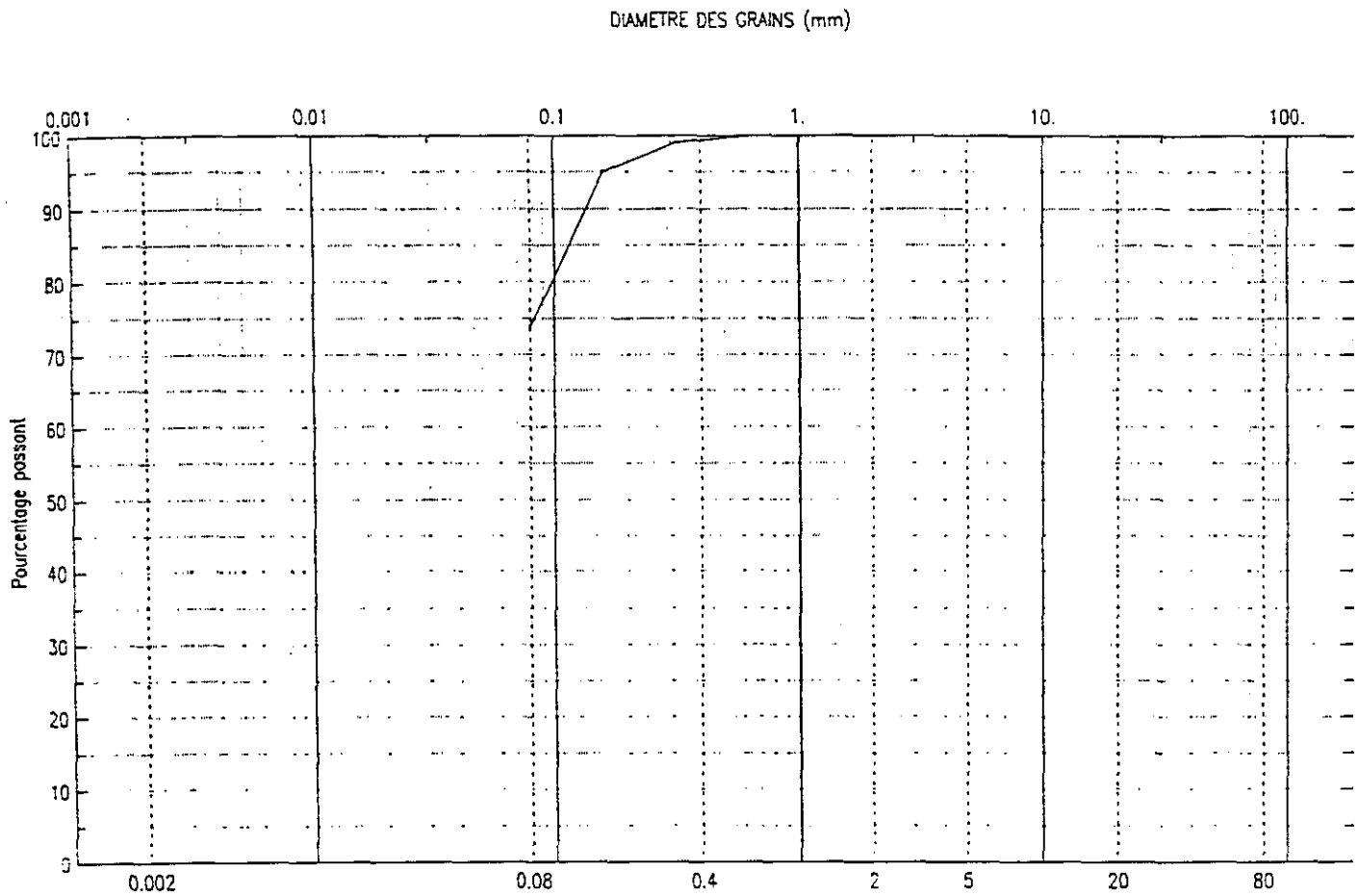
	SILT	FIN	MOYEN	GROS	FIN	GROS
	PARTICULES FINES		SABLE		GRAVIER	

	Sondage no	Echantillon no	Profondeur (m)	Description
—	PZ-1A	CF-9	24.38 à 24.99	Sable avec des traces de silt
.....	PZ-2	CF-9	24.38 à 24.99	Sable avec des traces de silt
• - - - •	PZ-3	CF-8	21.34 à 21.95	Sable avec des traces de silt et des traces de gravier
• - - - •	PZ-5	CF-7	18.29 à 18.90	Sable avec des traces de silt
—	PZ-6	CF-9	24.38 à 24.99	Sable et gravier avec des traces de silt

PROJET: Site d'enfouissement sanitaire

DOSSIER NO: J92-4004

ENDROIT: Marchand, Québec.



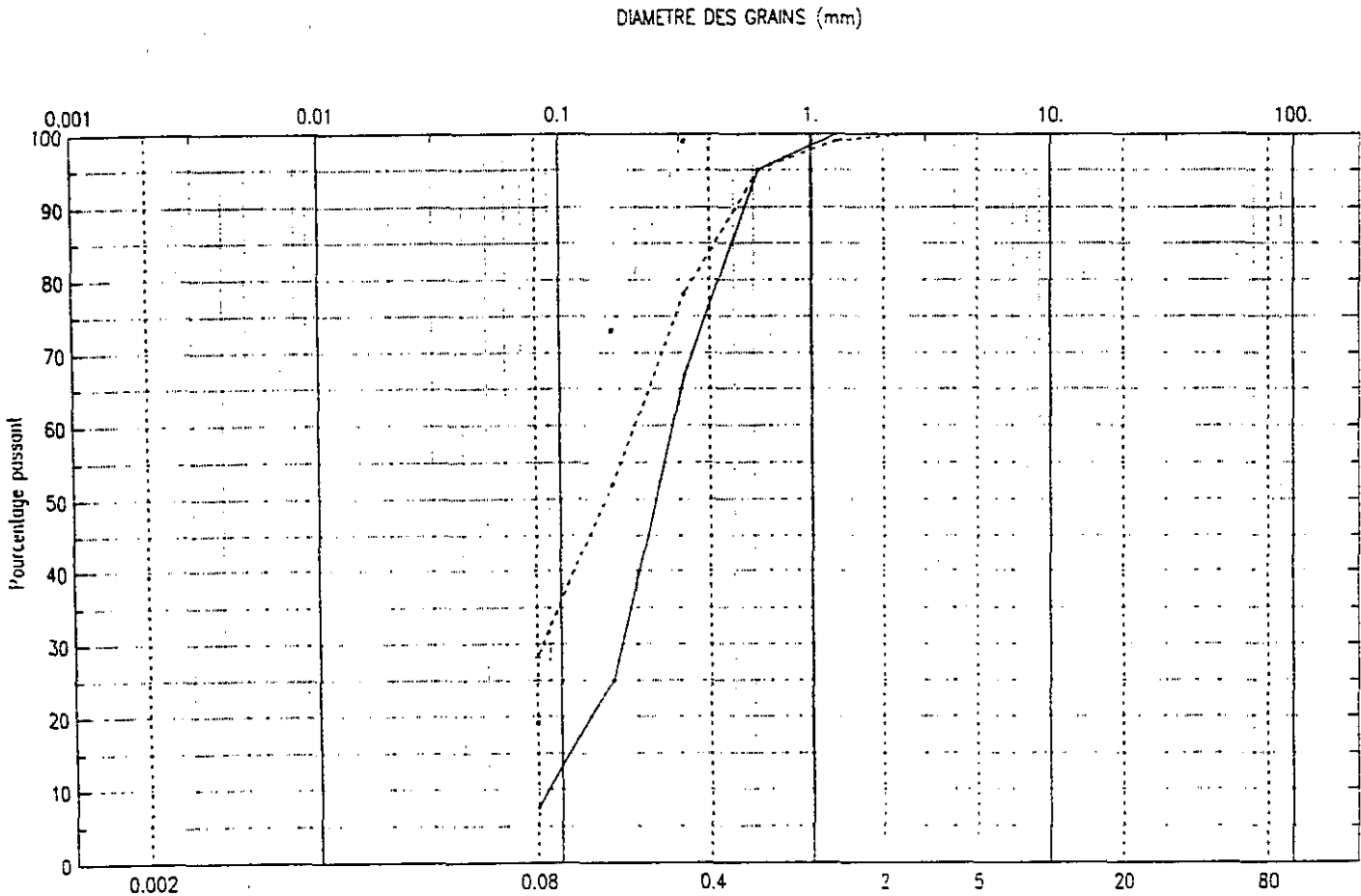
	SILT	FIN	MOYEN	GROS	FIN	GROS	
	PARTICULES FINES		SABLE		GRAVIER		

	Sondage no	Echantillon no	Profondeur (m)	Description
—	PZ-4	CF-7	18.29 à 18.90	Silt sableux

PROJET: Site d'enfouissement sanitaire

DOSSIER NO: J92-4004

ENDROIT: Marchand, Québec.



	SILT	FIN	MOYEN	GROS	FIN	GROS
	PARTICULES FINES	SABLE		GRAVIER		

	Sondage no	Echantillon no	Profondeur (m)	Description
—	PZ-4	CF-2	3.05 à 3.66	Sable avec des traces de silt
- - - -	PZ-5	CF-1	0.76 à 1.37	Sable silteux
- · - · -	PZ-6	CF-1	0.76 à 1.37	Sable avec un peu de silt

CLIENT : FONDATEC
 RESPONSABLE : Monsieur Robert Morin
 ADRESSE : 883, Rue Bériault
 : Longueuil, Québec
 : J4G 1X7
 REMARQUES : NO. PROJET: J92-4004
 BON DE COMMANDE: L9303-2645

NO. DE LABORATOIRE : 93-4389
 DATE DE RÉCEPTION : 22-MAR-93
 DATE DE PRÉLEVEMENT : 19-MAR-93

NUMÉRO DE LABORATOIRE: IDENTIFICATION:	ÉCHANTILLON(S) D'EAU, (mg/L)				
	4389 - 001 PZ-1	4389 - 002 PZ-2	4389 - 003 PZ-3	4389 - 004 PZ-5	4389 - 005 PZ-6
CHLORURES	8,0	2,3	5,0	2,0	1,3
COMPOSÉS PHÉNOLIQUES PAR COLORIMÉTRIE	<0,002	<0,002	<0,002	<0,002	<0,002
CYANURES	<0,005	<0,005	<0,005	<0,005	<0,005
DBO (5 JOURS)	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0
DCO	15	14	7,0	5,0	4,0
HUILES ET GRAISSES MINÉRALES	<0,2	<0,2	<0,2	<0,2	<0,2
SULFATES	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
SULFURES TOTAUX	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
CADMIUM	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001
CHROME	0,002	0,003	<0,002	<0,002	0,002
CUIVRE	0,003	<0,002	<0,002	<0,002	<0,002
FER	0,57	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05
MERCURE	<0,0002	<0,0002	<0,0002	<0,0002	<0,0002
NICKEL	0,017	0,002	0,003	<0,002	0,002
PLOMB	<0,002	<0,002	<0,002	<0,002	<0,002
ZINC	0,36	0,07	<0,05	<0,05	0,13



Vérfifié par :

André D.

Chimiste :

Martin Dea

Date :

01 AVR. 1993

CLIENT : FONDATEC
 RESPONSABLE : Monsieur Robert Morin
 ADRESSE : 883, Rue Bériault
 : Longueuil, Québec
 : J4G 1X7
 REMARQUES : NO. PROJET: J92-4004
 : BON DE COMMANDE: L9303-2645

NO. DE LABORATOIRE : 93-4389
 DATE DE RÉCEPTION : 22-MAR-93
 DATE DE PRÉLEVEMENT : 19-MAR-93

	ÉCHANTILLON(S) D'EAU, (mg/L)
NUMÉRO DE LABORATOIRE:	4389 - 006
IDENTIFICATION:	PP-1
CHLORURES	9,0
COMPOSÉS PHÉNOLIQUES PAR COLORIMÉTRIE	0,022
CYANURES	<0,005
DBO (5 JOURS)	<5,0
DCO	31
HUILES ET GRAISSES MINÉRALES	<0,2
SULFATES	<0,1
SULFURES TOTAUX	0,2
CADMIUM	<0,001
CHROME	<0,002
CUIVRE	<0,002
FER	7,7
MERCURE	<0,0002
NICKEL	<0,002
PLOMB	<0,002
ZINC	0,05

Vérifié par :

Luc De

Chimiste :

Martin Dea

Date :

0 AVR. 1993



CLIENT : FONDATEC
 RESPONSABLE : Monsieur Robert Morin
 ADRESSE : 883, Rue Bériault
 : Longueuil, (Québec)
 : J4G 1X7
 REMARQUES : BON DE COMMANDE: L9305-2789
 VOTRE NO. DE DOSSIER: J92-4004

NO. DE LABORATOIRE : 93-5102
 DATE DE RÉCEPTION : 27-MAI-93

NUMÉRO DE LABORATOIRE: IDENTIFICATION:	ÉCHANTILLON(S) D'EAU, (mg/L)				
	5102-01	5102-02	5102-03	5102-04	5102-05
	PZ-1 #1	PZ-1 #2	PZ-4	PZ-7 #1	PZ-7 #2
CHLORURES	-	-	0,80	0,40	-
DBO (5 JOURS)	-	-	6,0	<5,0	-
DCO	-	-	40	3,0	-
CADMIUM	-	-	<0,001	<0,001	-
CHROME	-	-	<0,002	<0,002	-
CUIVRE	-	-	<0,002	0,004	-
FER TOTAL	-	-	0,12	0,17	-
MERCURE	-	-	<0,0002	<0,0002	-
NICKEL	0,005	0,005	<0,002	0,031	-
PLOMB	-	-	<0,002	<0,002	-
ZINC	-	-	0,08	0,12	-
HUILES ET GRAISSES MINÉRALES	-	-	1,9	<0,2	-
COMPOSÉS PHÉNOLIQUES PAR COLORIMÉTRIE	-	-	<0,002	0,005	-
COMPOSÉS PHÉNOLIQUES PAR GC	-	-	-	-	<0,001
CYANURES TOTAUX	-	-	<0,005	<0,005	-
SULFATES	-	-	11	5,2	-
SULFURES	-	-	<0,1	<0,1	<0,1

NOTE: POUR LES DÉTAILS DES PHÉNOLS GC, VOIR LES TABLEAUX CORRESPONDANTS.

Vérfié par :

Robert Morin

Chimiste :

Martin Dea

Date :

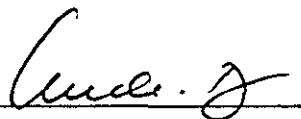
8 JUIN 1993

CLIENT : FONDATEC
 NO. DE LABORATOIRE : 93-5102
 DATE DE RÉCEPTION : 27-MAI-93
 REMARQUES : BON DE COMMANDE: L9305-2789
 VOTRE NO. DE PROJET: J92-4004

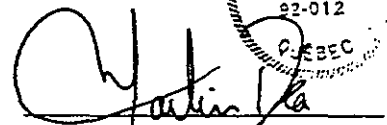
	ÉCHANTILLON(S) D'EAU. (mg/L)
NUMÉRO DE LABORATOIRE:	5102-05
IDENTIFICATION:	PZ-7 #2
1 - COMPOSÉS PHÉNOLIQUES (NON-CHLORÉS)	
PHÉNOL	ND
m - CRÉSOL	ND
o - CRÉSOL	ND
p - CRÉSOL	ND
2,4 - DIMÉTHYLPHÉNOL	ND
4 - CHLORO 3 - MÉTHYLPHÉNOL	ND
2 - NITROPHÉNOL	ND
4 - NITROPHÉNOL	ND
2,4 - DINITROPHÉNOL	ND
2 - MÉTHYL 4,6 - DINITROPHÉNOL	ND
TOTAL:	<0,001
RÉCUPÉRATION (%)	
2-BROMOPHÉNOL	62,8
2,6-DIBROMOPHÉNOL	65,4

ND = NON DÉTECTÉ, INFÉRIEUR À 0,001

Vérfifié par :

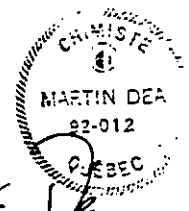


Chimiste :



Date :

8 9 JUIN 1993



CLIENT : FONDATEC
 NO. DE LABORATOIRE : 93-5102
 DATE DE RÉCEPTION : 27-MAI-93
 REMARQUES : BON DE COMMANDE: L9305-2789
 VOTRE NO. DE PROJET: J92-4004

NUMÉRO DE LABORATOIRE:	ÉCHANTILLON(S) D'EAU, (mg/L)
5102-05	
IDENTIFICATION:	PZ-7 #2
<u>2 - CHLOROPHÉNOLS</u>	
2 - CHLOROPHÉNOL	ND
3 - CHLOROPHÉNOL	ND
4 - CHLOROPHÉNOL	ND
2,5 - DICHLOROPHÉNOL	ND
2,6 - ET 3,5 - DICHLOROPHÉNOL	ND
2,4 - DICHLOROPHÉNOL	ND
2,3 - DICHLOROPHÉNOL	ND
3,4 - DICHLOROPHÉNOL	ND
2,4,6 - TRICHLOROPHÉNOL	ND
2,3,5 - TRICHLOROPHÉNOL	ND
2,4,5 - TRICHLOROPHÉNOL	ND
2,3,6 - TRICHLOROPHÉNOL	ND
3,4,5 - TRICHLOROPHÉNOL	ND
2,3,4 - TRICHLOROPHÉNOL	ND
2,3,5,6 - TÉTRACHLOROPHÉNOL	ND
2,3,4,6 - TÉTRACHLOROPHÉNOL	ND
2,3,4,5 - TÉTRACHLOROPHÉNOL	ND
PENTACHLOROPHÉNOL	ND
TOTAL:	<0.001

ND = NON DÉTECTÉ, INFÉRIEUR À 0,001

Vérfifié par :

[Signature]

Chimiste :

[Signature]

Date :

09 JUIN 1993



CLIENT : FONDATEC
 RESPONSABLE : Monsieur Robert Morin
 ADRESSE : 883, Rue Bériault
 : Longueuil, (Québec)
 : J4G 1X7
 REMARQUES : BON DE COMMANDE: L93-06-2843
 VOTRE NO. DE DOSSIER: J92-4004

NO. DE LABORATOIRE : 93-5280
 DATE DE RÉCEPTION : 9-JUIN-93

	ÉCHANTILLON(S) D'EAU, (mg/L)
NUMÉRO DE LABORATOIRE:	5280-001
IDENTIFICATION:	PZ7-3
COMPOSÉS PHÉNOLIQUES PAR GC	<0,001
COMPOSÉS PHÉNOLIQUES PAR COLORIMÉTRIE	<0,002

NOTE: POUR LES DÉTAILS DES PHÉNOLS (GC/MS), VOIR LES TABLEAUX CORRESPONDANTS.

Vérfié par :

Arde. J

Chimiste :

Martin Desjardins



Date :

14 JUIN 1993

CLIENT : FONDATEC
 NO. DE LABORATOIRE : 93-5280
 DATE DE RÉCEPTION : 9-JUIN-93

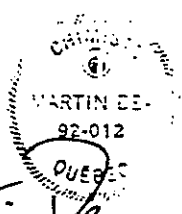
REMARQUES : BON DE COMMANDE: L93-06-2843
 VOTRE NO. DE DOSSIER: J92-4004

ÉCHANTILLON(S) D'EAU, (mg/L)	
NUMÉRO DE LABORATOIRE:	5280-001
IDENTIFICATION:	PZ7-3
1 - COMPOSÉS PHÉNOLIQUES (NON-CHLORÉS)	
PHÉNOL	ND
m - CRÉSOL	ND
o - CRÉSOL	ND
p - CRÉSOL	ND
2,4 - DIMÉTHYLPHÉNOL	ND
4 - CHLORO 3 - MÉTHYLPHÉNOL	ND
2 - NITROPHÉNOL	ND
4 - NITROPHÉNOL	ND
2,4 - DINITROPHÉNOL	ND
2 - MÉTHYL 4,6 - DINITROPHÉNOL	ND
TOTAL:	<0,001
RÉCUPÉRATION (%)	
2,4,6-TRIBROMOPHÉNOL	63,0

ND = NON DÉTECTÉ, INFÉRIEUR À 0,001

Vérfié par : *Audie D.*

Chimiste : *Martin EE*
 Date : 14 JUIN 1993



CLIENT : FONDATEC
 NO. DE LABORATOIRE : 93-5280
 DATE DE RÉCEPTION : 9-JUIN-93

REMARQUES : BON DE COMMANDE: L93-06-2843
 VOTRE NO. DE DOSSIER: J92-4004

NUMÉRO DE LABORATOIRE:	ÉCHANTILLON(S) D'EAU, (mg/L)
5280-001	
IDENTIFICATION:	PZ7-3
<u>2 - CHLOROPHÉNOLS</u>	
2 - CHLOROPHÉNOL	ND
3 - CHLOROPHÉNOL	ND
4 - CHLOROPHÉNOL	ND
2,5 - DICHLOROPHÉNOL	ND
2,6 - ET 3,5 - DICHLOROPHÉNOL	ND
2,4 - DICHLOROPHÉNOL	ND
2,3 - DICHLOROPHÉNOL	ND
3,4 - DICHLOROPHÉNOL	ND
2,4,6 - TRICHLOROPHÉNOL	ND
2,3,5 - TRICHLOROPHÉNOL	ND
2,4,5 - TRICHLOROPHÉNOL	ND
2,3,6 - TRICHLOROPHÉNOL	ND
3,4,5 - TRICHLOROPHÉNOL	ND
2,3,4 - TRICHLOROPHÉNOL	ND
2,3,5,6 - TÉTRACHLOROPHÉNOL	ND
2,3,4,6 - TÉTRACHLOROPHÉNOL	ND
2,3,4,5 - TÉTRACHLOROPHÉNOL	ND
PENTACHLOROPHÉNOL	ND
TOTAL:	<0,001

ND = NON DÉTECTÉ, INFÉRIEUR À 0,001

Vérifié par :

Aude J.

Chimiste :

Martin
 MARTIN EE-
 92-012
 QUÉBEC

Date :

14 JUIN 1993

RAPPORT D'ANALYSE BACTÉRIOLOGIQUE D'UN ÉCHANTILLON D'EAU

Lundi, le 22 mars 1993

Expéditeur : Fondatec inc.

A/S : Monsieur Robert Morin

Adresse : 883, Bériault

Longueuil, Qc, J4G 1X7

No. référence: PZ-1 No. labo: MIC chm04389 No. projet: 026361 No. accréditation: 1273, 3273

Prélevé le 19 mars 1993 et analysé le 20 mars 1993.

Lieu du prélèvement: Eaux souterraines

Type d'eau: Traitée, Non traitée, Surface, Souterraine, Piscine, Usée.

RÉSULTATS DES ANALYSES BACTÉRIOLOGIQUES*

- Coliformes totaux/100 : <1 000
- Coliformes fécaux/100mL : <1 000
- Streptocoques fécaux/100mL : -
- Bactéries aérobies totales/1mL** : -
- *Staphylococcus aureus*/100mL : -
- *Clostridium sulfo-réducteur*/20 mL : -
- *Pseudomonas aeruginosa*/100mL : -

CLASSIFICATION DE L'EAU ANALYSÉE (Eau potable seulement)

Eau microbiologiquement potable. Aucun danger pour consommation humaine.

Eau non potable. Faire bouillir pour consommation humaine.

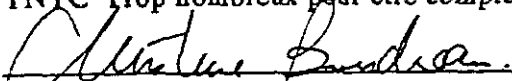
COMMENTAIRES: Présence de sédiments

* L'ensemble des analyses microbiologiques est réalisé en accord avec "Standard Methods for Examination of Water and Wastewater", 17e édition, 1989.

** Il n'y a pas de normes gouvernementales au niveau des bactéries aérobies totales/mL. On suggère une valeur inférieure à 500 bactéries/mL.

TNI Trop nombreux pour être identifié.

TNTC Trop nombreux pour être compté.


Christine Boudreau, Microbiologiste

Dominique Lapointe, Microbiologiste

RAPPORT D'ANALYSE BACTÉRIOLOGIQUE D'UN ÉCHANTILLON D'EAU

Lundi, le 22 mars 1993

Expéditeur : Fondatec inc.

A/S : Monsieur Robert Morin

Adresse : 883, Bériault

Longueuil, Qc, J4G 1X7

No. référence: PZ-2 No. labo: MIC chm04389 No. projet: 026361 No. accréditation: 1273, 3273

Prélevé le 19 mars 1993 et analysé le 20 mars 1993.

Lieu du prélèvement: Eaux souterraines

Type d'eau: Traitée, Non traitée, Surface, Souterraine, Piscine, Usée.

RÉSULTATS DES ANALYSES BACTÉRIOLOGIQUES*

- Coliformes totaux/100 : <1 000
- Coliformes fécaux/100mL : <1 000
- Streptocoques fécaux/100mL :-
- Bactéries aérobies totales/1mL** :-
- *Staphylococcus aureus*/100mL :-
- *Clostridium sulfo-réducteur*/20 mL :-
- *Pseudomonas aeruginosa*/100mL :-

CLASSIFICATION DE L'EAU ANALYSÉE (Eau potable seulement)

- Eau microbiologiquement potable. Aucun danger pour consommation humaine.
- Eau non potable. Faire bouillir pour consommation humaine.

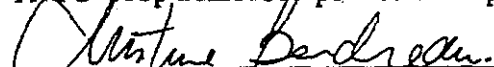
COMMENTAIRES: Présence de sédiments

* L'ensemble des analyses microbiologiques est réalisé en accord avec "Standard Methods for Examination of Water and Wastewater", 17e édition, 1989.

** Il n'y a pas de normes gouvernementales au niveau des bactéries aérobies totales/mL. On suggère une valeur inférieure à 500 bactéries/mL.

TNI Trop nombreux pour être identifié.

TNTC Trop nombreux pour être compté.


Christine Boudreau, Microbiologiste

Dominique Lapointe, Microbiologiste

RAPPORT D'ANALYSE BACTÉRIOLOGIQUE D'UN ÉCHANTILLON D'EAU

Lundi, le 22 mars 1993

Expéditeur : Fondatec inc.

A/S : Monsieur Robert Morin

Adresse : 883, Bériault

Longueuil, Qc, J4G 1X7

No. référence: PZ-3 No. labo: MIC chm04389 No. projet: 026361 No. accréditation: 1273, 3273

Prélevé le 19 mars 1993 et analysé le 20 mars 1993.

Lieu du prélèvement: Eaux souterraines

Type d'eau: Traitée, Non traitée, Surface, Souterraine, Piscine, Usée.

RÉSULTATS DES ANALYSES BACTÉRIOLOGIQUES*

- Coliformes totaux/100 : <1 000
- Coliformes fécaux/100mL : <1 000
- Streptocoques fécaux/100mL : -
- Bactéries aérobies totales/1mL** : -
- *Staphylococcus aureus*/100mL : -
- *Clostridium sulfo-réducteur*/20 mL : -
- *Pseudomonas aeruginosa*/100mL : -

CLASSIFICATION DE L'EAU ANALYSÉE (Eau potable seulement)

- Eau microbiologiquement potable. Aucun danger pour consommation humaine.
- Eau non potable. Faire bouillir pour consommation humaine.

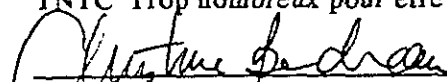
COMMENTAIRES: Présence de sédiments

* L'ensemble des analyses microbiologiques est réalisé en accord avec "Standard Methods for Examination of Water and Wastewater", 17e édition, 1989.

** Il n'y a pas de normes gouvernementales au niveau des bactéries aérobies totales/mL. On suggère une valeur inférieure à 500 bactéries/mL.

TNI Trop nombreux pour être identifié.

TNTC Trop nombreux pour être compté.


Christine Boudreau, Microbiologiste

Dominique Lapointe, Microbiologiste

RAPPORT D'ANALYSE BACTÉRIOLOGIQUE D'UN ÉCHANTILLON D'EAU

Vendredi, le 28 mai 1993

Expéditeur : Fondatec inc.

A/S : Monsieur Robert Morin

Adresse : 883, Bériault

Longueuil, Qc, J4G 1X7

No. référence: L9305-2789 No. labo: MIC chm05102 No. projet: 026361 No. accréditation: 1273, 3273

Prélevé le - et analysé le 27 mai 1993.

Lieu du prélèvement: P2-4

Type d'eau: Traitée, Non traitée, Surface, Souterraine, Piscine, Usée.

RÉSULTATS DES ANALYSES BACTÉRIOLOGIQUES*

- Coliformes totaux/100mL : < 10
- Coliformes fécaux/100mL : < 10
- Streptocoques fécaux/100mL : -
- Bactéries aérobies totales/1mL** : -
- *Staphylococcus aureus*/100mL : -
- *Clostridium sulfo-réducteur*/20 mL : -
- *Pseudomonas aeruginosa*/100mL : -

CLASSIFICATION DE L'EAU ANALYSÉE (Eau potable seulement)

- Eau microbiologiquement potable. Aucun danger pour consommation humaine.
- Eau non potable. Faire bouillir pour consommation humaine.

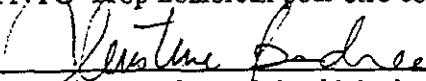
COMMENTAIRES:

* L'ensemble des analyses microbiologiques est réalisé en accord avec "Standard Methods for Examination of Water and Wastewater", 17ième édition, 1992.

** Il n'y a pas de normes gouvernementales au niveau des bactéries aérobies totales/mL. On suggère une valeur inférieure à 500 bactéries/mL.

TNI Trop nombreux pour être identifié.

TNTC Trop nombreux pour être compté.


Christine Boudreau, Microbiologiste


Dominique Lapointe, Microbiologiste

RAPPORT D'ANALYSE BACTÉRIOLOGIQUE D'UN ÉCHANTILLON D'EAU

Lundi, le 22 mars 1993

Expéditeur : **Fondatec inc.**

A/S : **Monsieur Robert Morin**

Adresse : **883, Bériault**

Longueuil, Qc, J4G 1X7

No. référence: **PZ-5** No. labo: **MIC chm04389** No. projet: **026361** No. accréditation: **1273, 3273**

Prélevé le **19 mars 1993** et analysé le **20 mars 1993**.

Lieu du prélèvement: **Eaux souterraines**

Type d'eau: Traitée, Non traitée, Surface, Souterraine, Piscine, Usée.

RÉSULTATS DES ANALYSES BACTÉRIOLOGIQUES*

- Coliformes totaux/100 : <1 000
- Coliformes fécaux/100mL : <1 000
- Streptocoques fécaux/100mL : -
- Bactéries aérobies totales/1mL** : -
- *Staphylococcus aureus*/100mL : -
- *Clostridium sulfo-réducteur*/20 mL : -
- *Pseudomonas aeruginosa*/100mL : -

CLASSIFICATION DE L'EAU ANALYSÉE (Eau potable seulement)

- Eau microbiologiquement potable. Aucun danger pour consommation humaine.
- Eau non potable. Faire bouillir pour consommation humaine.

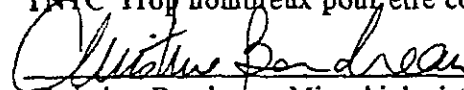
COMMENTAIRES: Présence de sédiments

* L'ensemble des analyses microbiologiques est réalisé en accord avec "Standard Methods for Examination of Water and Wastewater", 17e édition, 1989.

** Il n'y a pas de normes gouvernementales au niveau des bactéries aérobies totales/mL. On suggère une valeur inférieure à 500 bactéries/mL.

TNI Trop nombreux pour être identifié.

TNTC Trop nombreux pour être compté.


Christine Boudreau, Microbiologiste

Dominique Lapointe, Microbiologiste

RAPPORT D'ANALYSE BACTÉRIOLOGIQUE D'UN ÉCHANTILLON D'EAU

Lundi, le 22 mars 1993

Expéditeur : Fondatec inc.

A/S : Monsieur Robert Morin

Adresse : 883, Bériault

Longueuil, Qc, J4G 1X7

No. référence: PZ-6 No. labo: MIC chm04389 No. projet: 026361 No. accréditation: 1273, 3273

Prélevé le 19 mars 1993 et analysé le 20 mars 1993.

Lieu du prélèvement: Eaux souterraines

Type d'eau: Traitée, Non traitée, Surface, Souterraine, Piscine, Usée.

RÉSULTATS DES ANALYSES BACTÉRIOLOGIQUES*

- Coliformes totaux/100 : < 1 000
- Coliformes fécaux/100mL : < 1 000
- Streptocoques fécaux/100mL : -
- Bactéries aérobies totales/1mL** : -
- *Staphylococcus aureus*/100mL : -
- *Clostridium sulfo-réducteur*/20 mL : -
- *Pseudomonas aeruginosa*/100mL : -

CLASSIFICATION DE L'EAU ANALYSÉE (Eau potable seulement)

- Eau microbiologiquement potable. Aucun danger pour consommation humaine.
- Eau non potable. Faire bouillir pour consommation humaine.

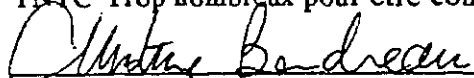
COMMENTAIRES: Présence de sédiments

* L'ensemble des analyses microbiologiques est réalisé en accord avec "Standard Methods for Examination of Water and Wastewater", 17e édition, 1989.

** Il n'y a pas de normes gouvernementales au niveau des bactéries aérobies totales/mL. On suggère une valeur inférieure à 500 bactéries/mL.

TNI Trop nombreux pour être identifié.

TNTC Trop nombreux pour être compté.


Christine Boudreau, Microbiologiste

Dominique Lapointe, Microbiologiste

RAPPORT D'ANALYSE BACTÉRIOLOGIQUE D'UN ÉCHANTILLON D'EAU

Vendredi, le 28 mai 1993

Expéditeur : Fondatec inc.

A/S : Monsieur Robert Morin

Adresse : 883, Bériault

Longueuil, Qc, J4G 1X7

No. référence: L9305-2789 No. labo: MIC chm05102 No. projet: 026361 No. accréditation: 1273, 3273

Prélevé le - et analysé le 27 mai 1993.

Lieu du prélèvement: P2-7

Type d'eau: Traitée, Non traitée, Surface, Souterraine, Piscine, Usée.

RÉSULTATS DES ANALYSES BACTÉRIOLOGIQUES*

- Coliformes totaux/100mL : < 10
- Coliformes fécaux/100mL : < 10
- Streptocoques fécaux/100mL : -
- Bactéries aérobies totales/1mL** : -
- *Staphylococcus aureus*/100mL : -
- *Clostridium sulfo-réducteur*/20 mL : -
- *Pseudomonas aeruginosa*/100mL : -

CLASSIFICATION DE L'EAU ANALYSÉE (Eau potable seulement)

Eau microbiologiquement potable. Aucun danger pour consommation humaine.

Eau non potable. Faire bouillir pour consommation humaine.

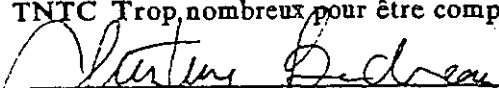
COMMENTAIRES:

* L'ensemble des analyses microbiologiques est réalisé en accord avec "Standard Methods for Examination of Water and Wastewater", 17ième édition, 1992.

** Il n'y a pas de normes gouvernementales au niveau des bactéries aérobies totales/mL. On suggère une valeur inférieure à 500 bactéries/mL.

TNI Trop nombreux pour être identifié.

TNTC Trop nombreux pour être compté.


Christine Boudreau, Microbiologiste

Dominique Lapointe, Microbiologiste

RAPPORT D'ANALYSE BACTÉRIOLOGIQUE D'UN ÉCHANTILLON D'EAU

Lundi, le 22 mars 1993

Expéditeur : **Fondatec inc.**

A/S : **Monsieur Robert Morin**

Adresse : **883, Bériault**

Longueuil, Qc, J4G 1X7

No. référence: **PP-1** No. labo: **MIC chm04389** No. projet: **026361** No. accréditation: **1273, 3273**

Prélevé le **19 mars 1993** et analysé le **20 mars 1993**.

Lieu du prélèvement: **Eaux souterraines**

Type d'eau: Traitée, Non traitée, Surface, Souterraine, Piscine, Usée.

RÉSULTATS DES ANALYSES BACTÉRIOLOGIQUES*

- Coliformes totaux/100 : 0
- Coliformes fécaux/100mL : 0
- Streptocoques fécaux/100mL : -
- Bactéries aérobies totales/1mL** : -
- *Staphylococcus aureus*/100mL : -
- *Clostridium* sulfo-réducteur/20 mL : -
- *Pseudomonas aeruginosa*/100mL : -

CLASSIFICATION DE L'EAU ANALYSÉE (Eau potable seulement)

- Eau microbiologiquement potable. Aucun danger pour consommation humaine.
- Eau non potable. Faire bouillir pour consommation humaine.

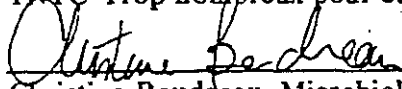
COMMENTAIRES:


* L'ensemble des analyses microbiologiques est réalisé en accord avec "Standard Methods for Examination of Water and Wastewater", 17e édition, 1989.

** Il n'y a pas de normes gouvernementales au niveau des bactéries aérobies totales/mL. On suggère une valeur inférieure à 500 bactéries/mL.

TNI Trop nombreux pour être identifié.

TNTC Trop nombreux pour être compté.


Christine Boudreau, Microbiologiste


Dominique Lapointe, Microbiologiste

ANNEXE 4

DÉFINITION DES CRITÈRES "A, B ET C" DU MENVIQ

DÉFINITION DES CRITÈRES "A", "B" ET "C" DU MENVIQ

Valeur A :

Il s'agit de bruit de fond en ce qui concerne les contaminants se retrouvant de façon naturelle dans le milieu (métaux, huiles et graisses, etc.) et de la limite de détection en ce qui concerne des produits chimiques organiques.

Plages A-B :

Le sol ou l'eau souterraine est faiblement contaminée. À ce niveau de contamination, l'eau souterraine répond aux normes et critères de qualité. Il est cependant opportun de s'interroger sur les sources possibles de contamination et, spécialement dans le cas de la nappe phréatique, de vérifier s'il y a toujours apport de nouveaux contaminants (ce qui peut conduire à une intervention au niveau des sols, spécialement si l'eau de la nappe phréatique est utilisée comme source d'eau potable).

Habituellement, à ce niveau de contamination, il n'y aura pas de travaux de décontamination d'entrepris. Dans le cas d'un réemploi particulièrement sensible du sol (sol de surface dans un quartier résidentiel ou dans un secteur agricole), il peut cependant s'avérer nécessaire de prendre certaines mesures de protection (excavation d'une couche superficielle, addition d'une couche de terre propre).

Valeur B :

Il s'agit du seuil à partir duquel des analyses approfondies sont nécessaires.

Plages B-C :

Le sol ou l'eau souterraine est contaminée. À ce niveau, la contamination de l'eau souterraine dépasse les normes de qualité propres à la consommation humaine en ce qui concerne les métaux lourds, les pesticides, les composés phénoliques, plusieurs composés organiques et certains polluants minéraux. L'eau souterraine ne peut plus être utilisée comme source d'eau potable.

Bien que contaminé, un sol ne fera pas automatiquement l'objet de travaux de décontamination, à moins que l'impact des contaminants sur la nappe phréatique ne nécessite de tels travaux.

Il peut cependant y avoir restriction d'usage pour des sols contaminés à ce niveau. Ainsi des travaux de restauration pourront être nécessaires avant d'utiliser ce sol à des fins agricoles, résidentielles ou récréatives. D'autres usages (industriel, commercial, etc.) pourront cependant être envisagés sans qu'il soit nécessaire de procéder à la décontamination. Dans tous les cas, l'étendue des travaux à effectuer (épaisseur de sol à excaver, etc.) sera fonction de la nature des contaminants, de l'utilisation prévue du sol et de l'impact sur la nappe phréatique et sur l'environnement en général.

Valeur C :

Il s'agit du seuil à partir duquel il peut y avoir nécessité d'une action correctrice dans un bref délai.

Plage C :

Le sol ou l'eau souterraine est contaminée. L'eau souterraine n'est plus potable. Les concentrations en métaux lourds et phénols dépassent les critères de rejet à l'égout pluvial. On peut parler d'une eau sérieusement contaminée dont il faudra suivre l'évolution à défaut de procéder à sa décontamination.

Tous les usages y seront restreints, il faudra procéder à une étude approfondie et selon toute probabilité à des travaux de restauration avant de procéder à une réhabilitation.

Il est primordial de mentionner que les critères n'ont été élaborés qu'à titre indicatif et ne sauraient, en aucun temps, être considérés comme des normes; ils ne sont pas, à priori, des objectifs de décontamination.

La grille des critères doit être utilisée par les spécialistes qui ont à effectuer les études de caractérisation afin d'assurer une analyse rigoureuse et appropriée de l'ampleur de la contamination. Cette analyse leur permettra de fixer des seuils de décontamination à atteindre.

En vertu de la Loi sur l'accès aux documents
des organismes publics et sur la protection des
renseignements personnels (L.R.Q., c.a.-2.1), le
BAPE a masqué des renseignements personnels
dans ce document.

ANNEXE 5

QUESTIONNAIRES DE L'INVENTAIRE HYDROGÉOLOGIQUE

Projet: Site régional d'enfouissement sanitaire No Dossier: 1992-4004
 Endroit: Marchand

Propriétaire: — #1

Adresse: —

Ville: —

Téléphone: 0

DESCRIPTION DU PUITES

Type de puits: de Surface Forage Aucun
 100 mm 150 mm
 200 mm autres

Profondeur: ± 150 pi
 Année de construction: 1992
 Accessibilité: hors terre
 Couverture sanitaire Absent Présent

Spécifiés: _____

Conditions: _____

Nom du puisatier: Lamine Mont-Laurier

Remarques: hors terre

DESCRIPTION DU SYSTEME DE POMPAGE

Type de pompe: Submersible
 Pompe à injection
 Pompe à piston
 Autres spécifiés _____

Marque: voir M. Lamine Prof. installée _____

Modèle: _____ Année d'inst. same

Voltage: _____

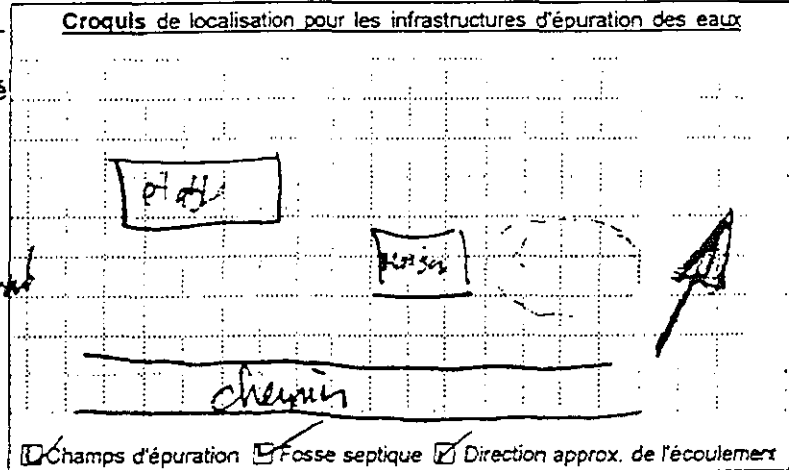
Réservoir: Acier galvanisé préchargé
 À diaphragme
 Aucun

Systeme de traitement d'eau:
 Marque: maison systeme de traitement

Modèle: _____
 Fonction: filtration par sable, fer,

Remarques: probleme de sediment ds l'eau

Croquis de localisation pour les infrastructures d'épuration des eaux



DESCRIPTION DE LA QUALITE D'EAU

Qualité de l'eau Couleur: fait problème
 Odeur: _____
 Goût: _____

Remarques: fer voir versé

p-1 z de z

z forage

1 maison 1992

6^u diamètres

1 états 1989

1992 1 étang pour aliments le

1988 1 états et chemins

± 150 pi

Projet: S.H. régional d'enfouissement sanitaire No Dossier: SD-4004
Endroit: Marchand

Propriétaire: _____
Adresse: #2 _____
Ville: _____
Téléphone _____

DESCRIPTION DU PUIITS

Type de puits: de Surface Forage Aucun Profondeur: _____
 100 mm 150 mm Année de construction: 1989
 200 mm autres Accessibilité: _____
Couvercle sanitaire Absent Présent
Spécifiés: _____ Conditions: _____
Nom du puisatier: Lamux Remarques: N/C

DESCRIPTION DU SYSTÈME DE POMPAGE

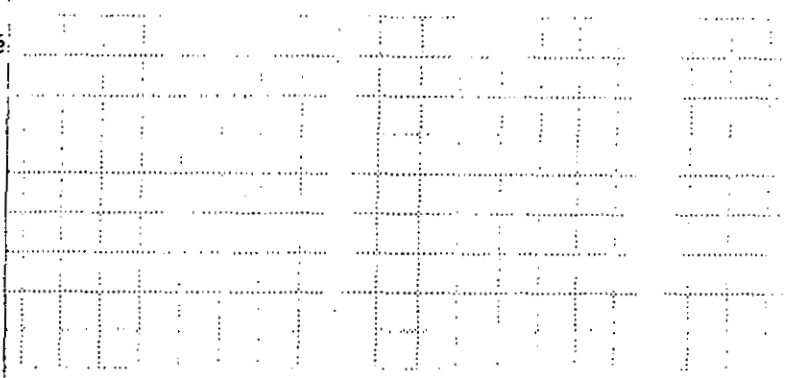
Type de pompe: Submersible Marque: SR Prof. installée puisier
 Pompe à injection Modèle: SAP4002PF Année d'inst. 1989
 Pompe à piston Voltage: 230 3/4 H.P.

Autres spécifiés _____

Réservoir: Acier galvanisé préchargé
 À diaphragme
SABIE Aucun 40 gallons

Système de traitement d'eau:
Marque: _____
Modèle: _____
Fonction: _____
Remarques: _____

Croquis de localisation pour les infrastructures d'épuration des eaux



Champs d'épuration Fosse septique Direction approx. de l'écoulement

DESCRIPTION DE LA QUALITÉ D'EAU

Qualité de l'eau Couleur: ne s'applique pas
 Odeur: _____
 Goût: _____

Remarques: _____

BIO-SERVICES INC.

180, Boul. Morin (Route 117)
Sainte-Agathe-Des-Monts, Québec
J8C 2M5 Tél: (819) 326-8690
Fax: (819) 326-9324

ANALYSE BACTÉRIOLOGIQUE ET CHIMIQUE DES EAUX
BACTERIOLOGICAL AND CHEMICAL ANALYSIS OF WATER

Reçu le/Received on 19/11/23
Bouteille N°/Spec. # 33171

à remplir par le client/This section must be filled by client

#3

11/11/23
9:30
10/11/23

Prélevé par/Sample taken by	<input type="checkbox"/> Vient chercher/Will Pick Up	<input type="checkbox"/> Poster/Mail
-----------------------------	--	--------------------------------------

réservé au laboratoire/Reserved for laboratory

ES BACTÉRIOLOGIQUES/MICROBIOLOGIC WATER TESTS	Résultats/Results	Normes pour la consommation/ Norms for drinking water
<input checked="" type="checkbox"/> Dénombrement des coliformes totaux Total coliforms count	0 UFC/100mL	10/100 mL et moins 10/100 mL and less
<input checked="" type="checkbox"/> Dénombrement des coliformes fécaux Fecal coliforms count	0 UFC/100mL	aucun/100 mL none/100 mL
<input checked="" type="checkbox"/> Dénombrement des streptocoques fécaux Fecal streptococci count	0 UFC/100mL	aucun/100 mL none/100 mL
<input checked="" type="checkbox"/> Dénombrement total aérobie Total aerobic bacteria count	880 UFC/1mL	500/1 mL et moins 500/1 mL and less

CLASSIFICATION BACTÉRIOLOGIQUE POUR LA CONSOMMATION/MICROBIOLOGICAL APPRECIATION FOR DRINKING WATER	Zau de baignade/Swimming water
<input checked="" type="checkbox"/> BONNE SAFE <input type="checkbox"/> MAUVAISE BAD Désinfectez votre puits/Desinfect your well	<input type="checkbox"/> DOUTEUSE DOUBTFUL Reprendre un autre échantillon/Take an other sample to verify
	Classe/Class

ANALYSES CHIMIQUES/CHEMICAL TESTS		Résultats/Results		Normes/Norms			
Dureté/Hardness		mg/L	120 mg/L et moins and less	<input type="checkbox"/> Fluorures/Fluorides		mg/L	1,5 mg/L et moins and less
Fer		mg/L	0,3 mg/L et moins and less	<input type="checkbox"/> Cuivre/Copper		mg/L	1,0 mg/L et moins and less
Iron		mg/L	0,05 mg/L et moins and less	<input type="checkbox"/> Chlorures/Chlorides		mg/L	250 mg/L et moins and less
Manganèse/Manganese		mg/L	0,05 mg/L et moins and less	<input type="checkbox"/> Plomb/Lead		mg/L	0,05 mg/L et moins and less
Sulfures/Sulfides		mg/L	10 mg/L et moins and less	<input type="checkbox"/> Conductivité/Conductivity		µmhos/cm	250 et moins 250 or less
Nitrates/Nitrites		mg/L	6,5 à 8,5	<input type="checkbox"/> Couleur/Color		UCV	15 UCV et moins and less
Nitrates/Nitrites		mg/L	6,5 à 8,5	<input type="checkbox"/> Turbidité/Turbidity		UTN	5 UTN et moins and less
Acidité/ Acidity		mg/L	500 mg/L et moins and less	<input type="checkbox"/> Tanin·lignine/Tanin·lignin		mg/L	0,05 mg/L et moins and less
Sulfates/ Sulfates		mg/L	10 à 500 mg/L				
Alcalinité/Alcalinity		mg/L	0,10 mg/L et moins and less				
orthophosphates/orthophosphates		mg/L	0,20 mg/L et moins and less				
Cyanures/Cyanide		mg/L					

DESINFECTEZ

commentaires/Comments
VOTRE PUIITS AVEC DE L'EAU DE JAVEL

Signature: J. P. Houlet Pour G. Monop...
Date: 19/11/23

L'ÉCHANTILLON DOIT PARVENIR AU LABORATOIRE DANS LES 24 HEURES DU PRÉLEVEMENT. Seules les analyses payées seront considérées. Joint un chèque couvrant le montant total des analyses que vous demandez. Depot valable pour deux mois. Les informations dans ce rapport sont la propriété confidentielle du client. Toute responsabilité est limitée au frais payés. SAMPLE HAS TO BE ANALYZED WITHIN 24 HOURS. Only tests which have been paid will be considered. Please attach a check for the amount of the analyses. Information contained in this report is the confidential property of the client. All liability is limited to the amount paid.

et: Site régional d'assainissement sanitaire No Dossier: 192-4004
 roit: Marchand

ropriétaire:
 esse: #4
 e:
 éphone: () - Fax: () -

DESCRIPTION DU PUIITS

Type de puits: de Surface Forage Aucun Profondeur: _____
 100 mm 150 mm Année de construction: _____
 200 mm autres Accessibilité: _____
 Couverture sanitaire Absent Présent
 précifés: _____ Conditions: _____
 lom du puisatier: _____ Remarques: _____

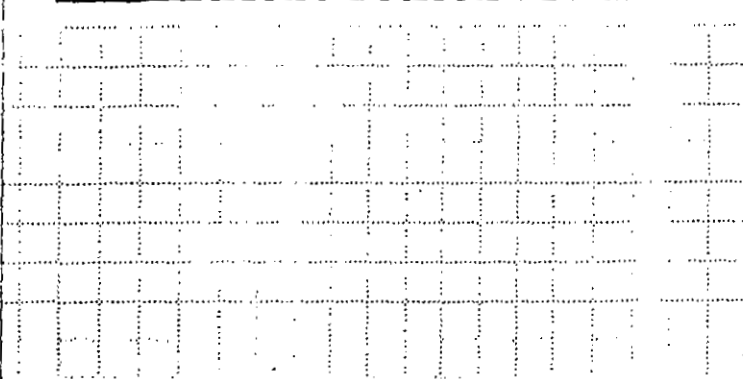
DESCRIPTION DU SYSTÈME DE POMPAGE

Type de pompe: Submersible Marque: _____ Prof. installée _____
 Pompe à injection Modèle: _____ Année d'inst. _____
 Pompe à piston Voltage: _____
 Autres précifés _____

Réservoir: Acier galvanisé préchargé
 À diaphragme
 Aucun

Système de traitement d'eau:
 Marque: _____
 Modèle: _____
 Fonction: _____
 Remarques: _____

Croquis de localisation pour les infrastructures d'épuration des eaux



Champs d'épuration Fosse septique Direction approx. de l'écoulement

DESCRIPTION DE LA QUALITÉ D'EAU

Qualité de l'eau Couleur: _____
 Odeur: _____
 Goût: _____

Remarques: _____

Projet: Site régional d'enfouissement sanitaire No Dossier: 1912-4004
 Endroit: Marchand

Propriété: #5
 Adresse: #5
 Ville:
 Téléphone: (506) / - / - Fax: () - Pas de téléphone

DESCRIPTION DU PUITIS

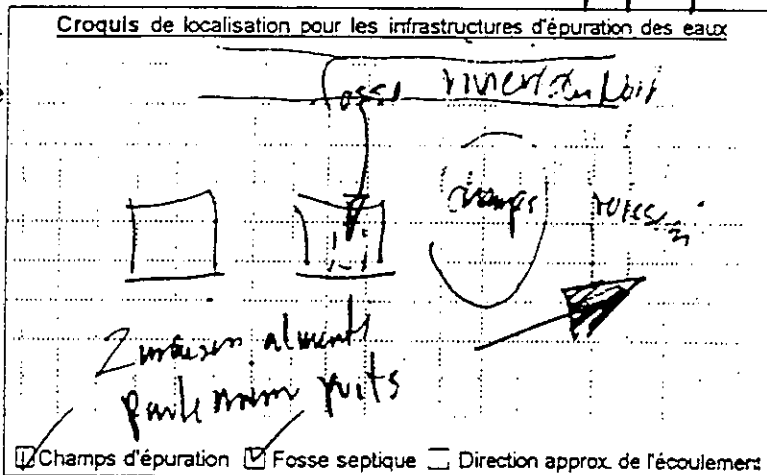
Type de puits: de Surface Forage Aucun Profondeur: 15 pi
 100 mm 150 mm
 200 mm autres
 Année de construction: ± 20 ans
 Accessibilité: carroté de ciment
 Couvercle sanitaire Absent Présent
 Spécifiés: tuile de ciment Conditions: N/C
 Nom du puisatier: Homer Wade Remarques:

DESCRIPTION DU SYSTÈME DE POMPAGE

Type de pompe: Submersible Pompe à injection Pompe à piston
 Autres spécifiés _____
 Marque: _____ Prof. installée 15 pi
 Modèle: _____ Année d'inst. 5 ans
 Voltage: _____ avant pompe à pied

Réservoir: Acier galvanisé préchargé
200 gallons À diaphragme Aucun

Système de traitement d'eau:
 Marque: _____
 Modèle: _____
 Fonction: _____
 Remarques: N/C



DESCRIPTION DE LA QUALITÉ D'EAU

Qualité de l'eau Couleur: fer
 Odeur: hivé!
 Goût: pas bonne

Remarques: il me parle d'un déversement de huile en feu de sa propriété septique

Projet: S. H. région de l'assainissement sanitaire No Dossier: 192-4012
 Endroit: Marchand

Propriétaire: _____
 Adresse: #6
 Ville: _____
 Téléphone: () - Fax: () -

DESCRIPTION DU PUIITS

Type de puits: de Surface Forage Aucun Profondeur: _____
 100 mm 150 mm Année de construction: _____
 200 mm autres Accessibilité: _____
 Couverture sanitaire Absent Présent
 Spécifiés: _____ Conditions: _____
 Nom du puisatier: _____ Remarques: _____

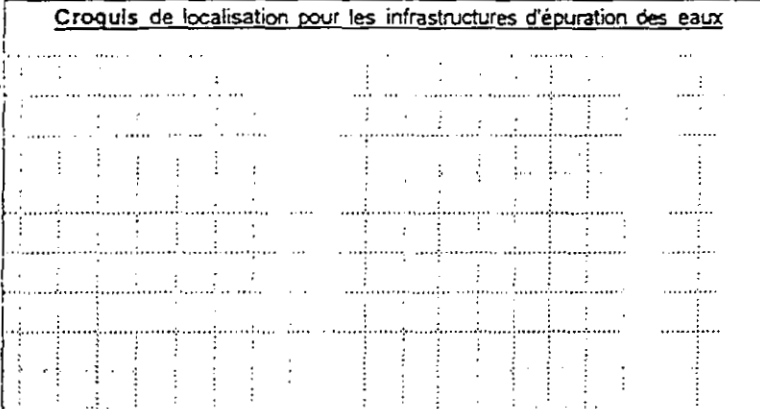
DESCRIPTION DU SYSTÈME DE POMPAGE

Type de pompe: Submersible Marque: _____ Prof. installée _____
 Pompe à injection Modèle: _____ Année d'inst. _____
 Pompe à piston Voltage: _____

Autres spécifiés _____
 Réservoir: Acier galvanisé préchargé
 À diaphragme
 Aucun

Système de traitement d'eau:
 Marque: _____
 Modèle: _____
 Fonction: _____
 Remarques: _____

Croquis de localisation pour les infrastructures d'épuration des eaux



Champs d'épuration Fosse septique Direction approx. de l'écoulement

DESCRIPTION DE LA QUALITÉ D'EAU

Qualité de l'eau Couleur: _____
 Odeur: _____
 Goût: _____
 Remarques: _____

Projet: Site régional d'enfouissement sanitaire No Dossier: 292-404
Endroit: Maschanel

Propriétaire: _____
Adresse: #7
Ville: _____
Téléphone: (01) 7086 - 3550 Fax: () _____

DESCRIPTION DU PUIITS

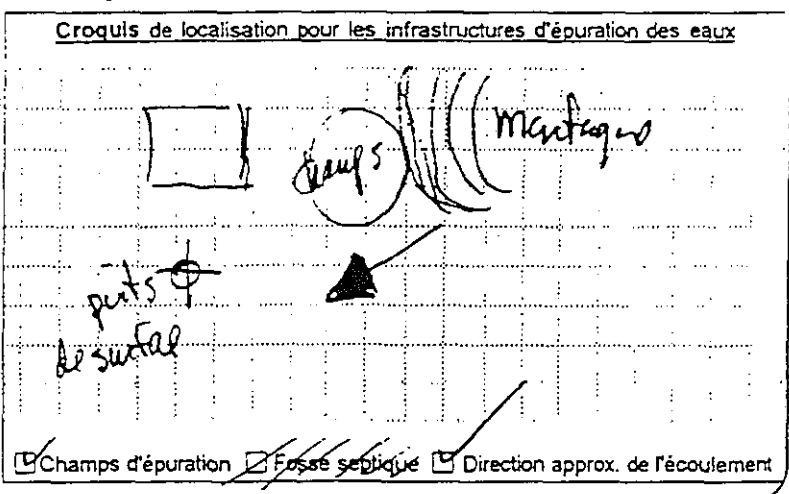
Type de puits: de Surface Forage Aucun Profondeur: 30p
 100 mm 150 mm
 200 mm autres
Année de construction: 83
Accessibilité: accès de site
Couvercle sanitaire Absent Présent
Spécifiés: tuile de bitu Conditions: n/c
Nom du puisatier: _____ Remarques: _____

DESCRIPTION DU SYSTÈME DE POMPAGE

Type de pompe: Submersible Pompe à injection Pompe à piston
 Autres spécifiés _____
Marque: _____ Prof. installée 30p
Modèle: _____ Année d'inst. 83
Voltage: _____

Réservoir: Acier galvanisé préchargé
 A diaphragme
 Aucun

Système de traitement d'eau:
Marque: _____
Modèle: _____
Fonction: Filtre pour le fer
Remarques: _____



DESCRIPTION DE LA QUALITÉ D'EAU

Qualité de l'eau Couleur: rouille
 Odeur: aucune
 Goût: très bonne un peu ferreuse
Remarques: _____

Projet: Site régional d'enfouissement sanitaire No Dossier: 192-4002
Endroit: Hauchanel

Propriétaire:
Adresse: H8
Ville:
Télépho:

DESCRIPTION DU PUIITS

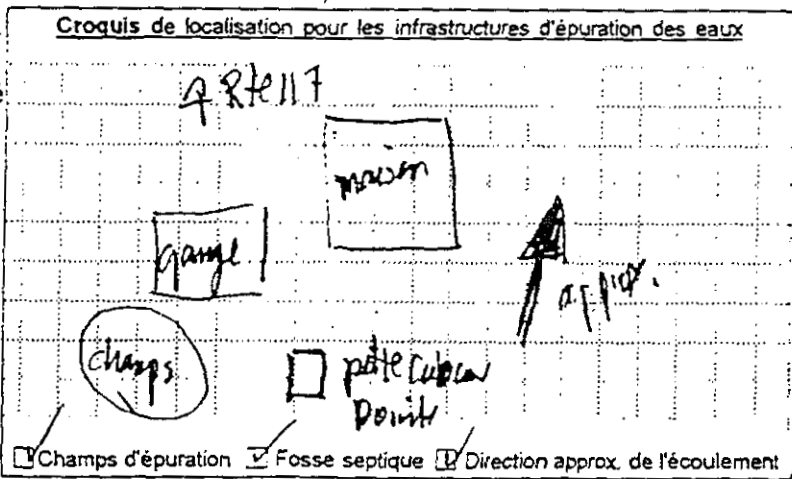
Type de puits: de Surface Forage Aucun Profondeur: 17 pi
 100 mm 150 mm
 200 mm autres
Année de construction: 20 ans Pointe Change 1992
Accessibilité: de robinetterie
Couvercle sanitaire Absent Présent
Spécifiés: pointe Conditions: V/A
Norm du puisatier: bonne main Remarques: dans le bâtiment annexe

DESCRIPTION DU SYSTÈME DE POMPAGE

Type de pompe: Submersible Pompe à injection Pompe à piston
Autres spécifiés: _____
Marque: SUTHERN Prof. installée 17 pi
Modèle: _____ Année d'inst. 6 ans
Voltage: 110 Volt

Réservoir: Acier galvanisé préchargé Adiafragme Aucun

Système de traitement d'eau: _____
Marque: _____
Modèle: _____
Fonction: _____
Remarques: _____



DESCRIPTION DE LA QUALITÉ D'EAU

Qualité de l'eau Couleur: aucun
 Odeur: aucun
 Goût: bonne au goût
Remarques: @ 17 pi petit gravier

Projet: S. le régional d'amélioration sanitaire No Dossier: 192-424
 Endroit: Mardanel

Propriétaire: _____
 Adresse: #9 _____
 Ville: _____
 Téléphone: () - _____

DESCRIPTION DU PUIITS

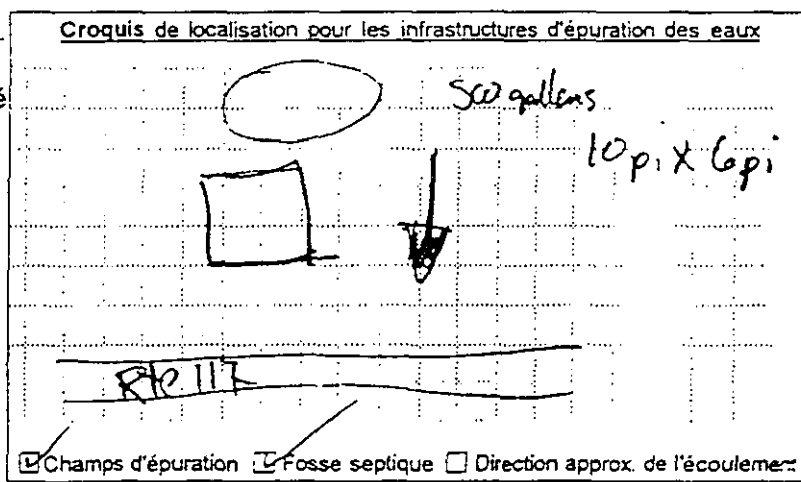
Type de puits: de Surface Forage Aucun Profondeur: 15 pi
 100 mm 150 mm Année de construction: 1988
 200 mm autres Accessibilité: dans le sol marin
 Spécifiés: pointe Couvercle sanitaire Absent Présent
 Nom du puisatier: home made Conditions: _____
 Remarques: _____

DESCRIPTION DU SYSTÈME DE POMPAGE

Type de pompe: Submersible Marque: Duro Prof. installée 15 pi
 Pompe à injection Modèle: _____ Année d'inst. 1988
 Pompe à piston Voltage: 110
 Autres spécifiés _____

Réservoir: Acier galvanisé préchargé
 Adiafragme
 Aucun

Système de traitement d'eau: _____
 Marque: _____
 Modèle: _____
 Fonction: _____
 Remarques: _____



DESCRIPTION DE LA QUALITÉ D'EAU

Qualité de l'eau Couleur: clair
 Odeur: aucune
 Goût: très bon
 Remarques: _____

Projet: Site régional de traitement sanitaire No Dossier: 192-4004

Endroit: Haudanet

Propriétaire: _____

Adresse: #10 _____

Ville: _____

Téléphone _____

DESCRIPTION DU PUIITS

Type de puits: de Surface Forage Aucun Profondeur: 20 pi

100 mm 150 mm Année de construction: 1978

200 mm autres 2" ! Accessibilité: bit de bois

Spécifiés: pour forage conventionnel Couverture sanitaire Absent Présent

Nom du puisatier: H. Albet (copain du proprio) Conditions: à 10 pi de profondeur

Remarques: _____

DESCRIPTION DU SYSTÈME DE POMPAGE

Type de pompe: Submersible Marque: Duro Prof. installée 20 pi

Pompe à injection Modèle: _____ Année d'inst. 1978

Pompe à piston Voltage: _____

Autres spécifiés _____ Croquis de localisation pour les infrastructures d'épuration des eaux

Réservoir: Acier galvanisé préchargé

À diaphragme

Aucun

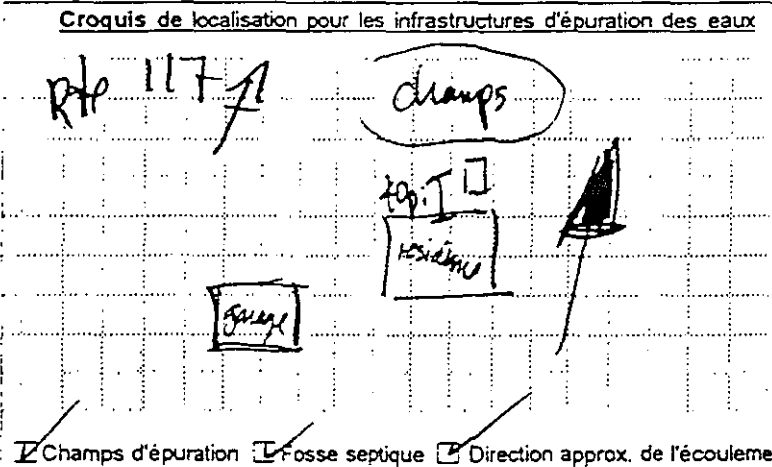
Système de traitement d'eau: _____

Marque: _____

Modèle: _____

Fonction: _____

Remarques: _____



DESCRIPTION DE LA QUALITÉ D'EAU

Qualité de l'eau Couleur: aucun

Odeur: aucun

Goût: bon au goût

Remarques: _____

Projet: Site régional d'assainissement sanitaire No Dossier: 192-4004
Endroit: Maubanel

Propriétaire: _____
Adresse: #11 _____
Ville: _____
Téléphone: _____

DESCRIPTION DU PUITIS

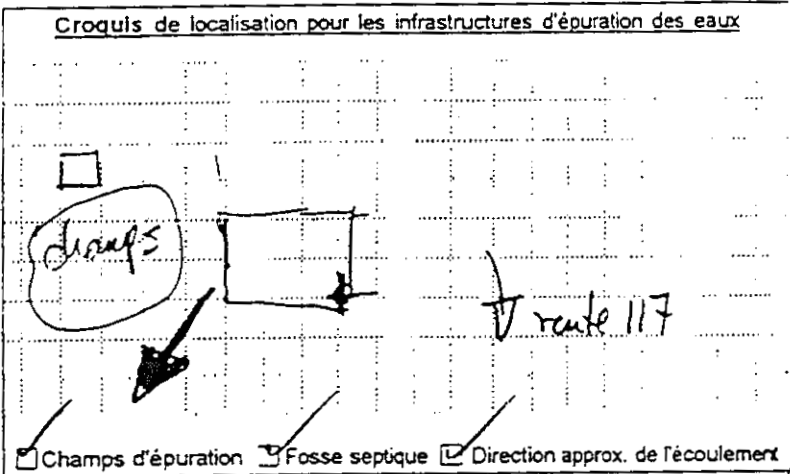
Type de puits: de Surface Forage Aucun Profondeur: 5 pi ?
 100 mm 150 mm Année de construction: 1990
 200 mm autres Accessibilité: dans le sous sol
Spécifiés: puits Couvertures sanitaire Absent Présent N/A
Norm du puisatier: home made Conditions: _____
Remarques: 2 puits (plastocéramique 1990)

DESCRIPTION DU SYSTÈME DE POMPAGE

Type de pompe: Submersible Pompe à injection Pompe à piston
 Autres spécifiés _____
Marque: _____ Prof. installée _____
Modèle: _____ Année d'inst. N/A
Voltage: _____

Réservoir: Acier galvanisé préchargé
 À diaphragme
 Aucun

Système de traitement d'eau:
Marque: _____
Modèle: _____
Fonction: _____
Remarques: _____



DESCRIPTION DE LA QUALITÉ D'EAU

Qualité de l'eau Couleur: claire
 Odeur: aucun
 Goût: bonne
Remarques: aucun problème

Projet: Site régional d'enfouissement sanitaire No Dossier: 192-4004

Endroit: Marchand

Propriétaire:

Adresse: #12

Ville:

Téléphone. ()

DESCRIPTION DU PUIITS

Type de puits: de Surface Forage Aucun
 100 mm 150 mm
 200 mm autres

Profondeur: 225 pi de surface
Année de construction: 1991
Accessibilité: puits d'accès
Couvercle sanitaire Absent Présent
Conditions: comité de site
Remarques:

Spécifiés: forage non-développé
Nom du puisatier: Rock Frechette

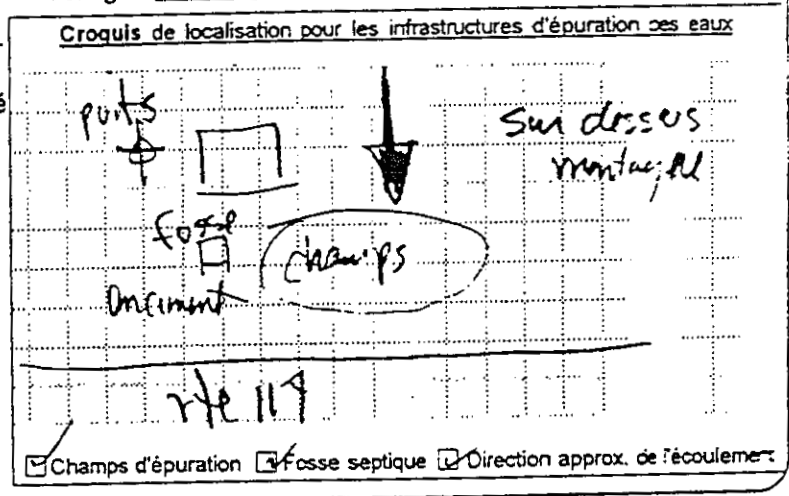
DESCRIPTION DU SYSTÈME DE POMPAGE

Type de pompe: Submersible
 Pompe à injection
 Pompe à piston
 Autres spécifiés

Marque: appelé puisatier Prof. installée appelé puisatier
Modèle: Année d'inst. 1991
Voltage:

Réservoir: Acier galvanisé préchargé
 À diaphragme
 Aucun

Système de traitement d'eau:
Marque:
Modèle:
Fonction:
Remarques:



DESCRIPTION DE LA QUALITÉ D'EAU

Qualité de l'eau Couleur: claire
 Odeur: aucune
 Goût: aucune elle se fait bouillir
Remarques: produit avant de le filtrer du robinet

BIO-SERVICES INC.

180, Boul. Morin (Route 117)
Sainte-Agathe-Des-Monts, Québec
J8C 2M5 Tél: (819) 326-8690
Fax: (819) 326-9324

A11

2 de 2

ANALYSE BACTÉRIOLOGIQUE ET CHIMIQUE DES EAUX
BACTERIOLOGICAL AND CHEMICAL ANALYSIS OF WATER

Reçu le/Received on
9.21.12

Bouteille N°/Sample #
33170

à remplir par le client/This section must be filled by client

#13

Téléphone (Bureau)/Phone (Office)

Nom du Propriétaire/Owner's Name

IDEM

Élevé par/Sample taken by

IDEM

tué près d'un site d'enfouissement

Vient chercher / Will Pick Up
 Poster / Mail

réservé au laboratoire/Reserved for laboratory

TESTS BACTÉRIOLOGIQUES/MICROBIOLOGIC WATER TESTS

Résultats/Results

Normes pour la consommation / Norms for drinking water

Dénombrement des coliformes totaux
Total coliforms count

0 UFC/100mL

10/100 mL et moins
10/100 mL and less

Dénombrement des coliformes fécaux
Fecal coliforms count

0 UFC/100mL

aucun/100 mL
none/100 mL

Dénombrement des streptocoques fécaux
Fecal streptococci count

0 UFC/100mL

aucun/100 mL
none/100 mL

Dénombrement total aérobie
Total aerobic bacteria count

1660 UFC/1mL

500/1 mL et moins
500/1 mL and less

APPRECIATION BACTÉRIOLOGIQUE POUR LA CONSOMMATION/MICROBIOLOGICAL APPRECIATION FOR DRINKING WATER

Eau de baignade/Swimming Water

BONNE / SAFE
 MAUVAISE / BAD
Désinfectez votre puits /
Desinfect your well

DOUTEUSE / DOUBTFUL
Reprendre un autre échantillon /
Take an other sample to verify

Classe /
Class

ANALYSES CHIMIQUES/CHEMICAL TESTS

Résultats/Results

Normes/Norm

Dureté / Hardness		mg/L	120 mg/L et moins / and less
Fer / Iron		mg/L	0.3 mg/L et moins / and less
Manganèse / Manganese		mg/L	0.05 mg/L et moins / and less
Sulfures / Sulfides		mg/L	0.05 mg/L et moins / and less
Nitrates-Nitrites / Nitrate-Nitrite		mg/L	10 mg/L et moins / and less
pH			6.5 à 8.5 / 6.5 to 8.5
Acidité / Acidity		mg/L	500 mg/L et moins / and less
Sulfates / Sulfates		mg/L	30 à 500 mg/L / 30 to 500 mg/L
Alcalinité / Alkalinity		mg/L	0.10 mg/L et moins / and less
orthophosphates / orthophosphate		mg/L	0.20 mg/L et moins / and less
Cyanures / Cyanide		mg/L	0.20 mg/L et moins / and less

Résultats/Results

Normes/Norm

<input type="checkbox"/> Fluorures / Fluorides		mg/L	1.5 mg/L et moins / and less
<input type="checkbox"/> Cuivre / Copper		mg/L	1.0 mg/L et moins / and less
<input type="checkbox"/> Chlorures / Chlorides		mg/L	250 mg/L et moins / and less
<input type="checkbox"/> Plomb / Lead		mg/L	0.05 mg/L et moins / and less
<input type="checkbox"/> Conductivité / Conductivity		µmhos/cm	250 et moins / 250 or less
<input type="checkbox"/> Couleur / Color		UCV	15 DCV et moins / and less
<input type="checkbox"/> Turbidité / Turbidity		UTN	5 UTN et moins / and less
<input type="checkbox"/> Tanin-lignine / Tanin-lignin		mg/L	0.05 mg/L et moins / and less

DESINFECTEZ

VOTRE PUITS AVEC

DE L'EAU DE JAVEL

Signature autorisée

[Signature]

Date

9.21.12.5

L'ÉCHANTILLON DOIT PARVENIR AU LABORATOIRE DANS LES 24 HEURES DU PRÉLEVEMENT. Seules les analyses payées seront considérées. P. joindre un chèque couvrant le montant total des analyses que vous demandez. *Dépot valable pour deux mois. Les informations enues dans ce rapport sont la propriété confidentielle du client. Toute responsabilité est limitée au frais payés. SAMPLE HAS TO BE ANALYZED WITHIN 24 HOURS. Only tests which have been paid will be considered. Please attach a check for the amount of the analyses requested. *Deposit good for two months. The information contained in this report is the confidential

Projet: Site régional d'entassement sanitaire No Dossier: 392-4004
 Endroit: Marchand

Propriétaire _____
 Adresse: #14
 Ville: _____
 Téléphone: MINOR 5500

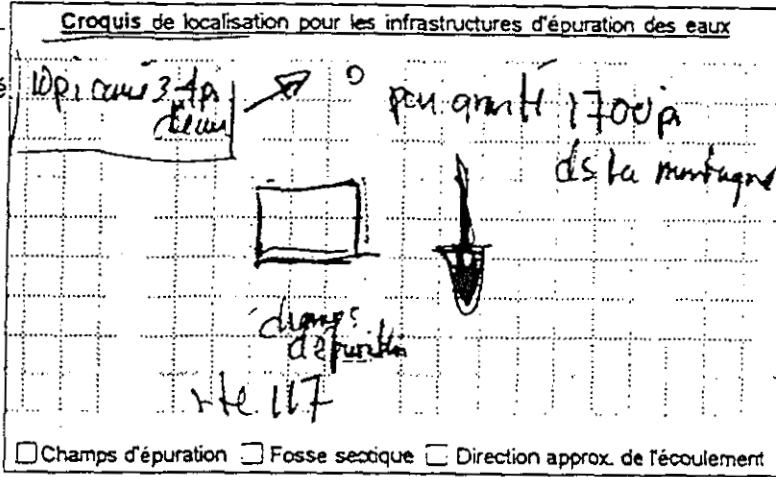
DESCRIPTION DU PUIITS

Type de puits: de Surface Forage Aucun Profondeur: _____
 100 mm 150 mm Année de construction: 1948
 200 mm autres Accessibilité: _____
 Spécifiés: source de la montagne Couverture sanitaire Absent Présent
 Nom du puisatier: _____ Conditions: _____
 Remarques: _____

DESCRIPTION DU SYSTÈME DE POMPAGE

Type de pompe: Submersible Pompe à injection Pompe à piston
 Autres spécifiés par gravité Marque: _____ Prof. installée _____
 Réservoir: Acier galvanisé préchargé À diaphragme Aucun Modèle: _____ Année d'inst. 1948
 Voltage: _____

Système de traitement d'eau:
 Marque: _____
 Modèle: _____
 Fonction: _____
 Remarques: _____



DESCRIPTION DE LA QUALITÉ D'EAU

Qualité de l'eau Couleur: aucun
 Odeur: aucun
 Goût: bonne qualité
 Remarques: petit dépôt calcaire

Projet: Site régional d'enfouissement sanitaire No Dossier: 592-4004
 Endroit: Marchand

Propriétaire: #16 HULL
 Adresse: 1st
 Ville: _____
 Téléphone: (89) - Fax: () -

DESCRIPTION DU PUIITS

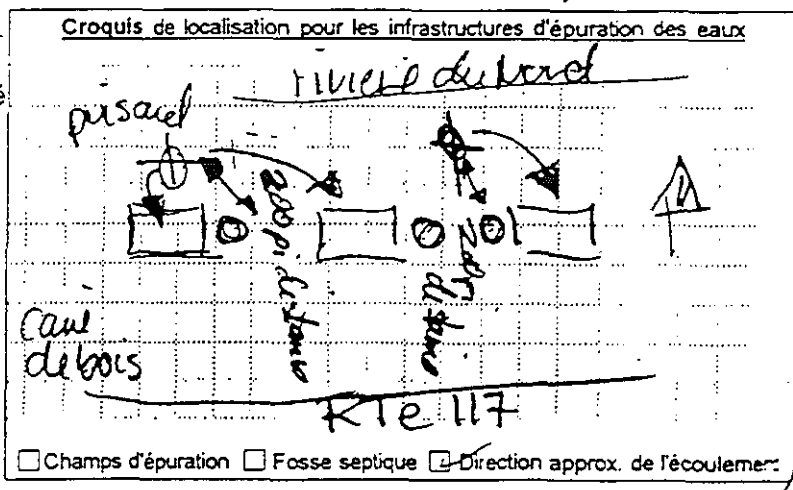
Type de puits: de Surface Forage Aucun Profondeur: 15pi, 15pi
 100 mm 150 mm Année de construction: 1950
 200 mm autres Accessibilité: _____
 Couverture sanitaire Absent Présent
 Spécifiés: trio de bois Conditions: _____
 Nom du puisatier: _____ Remarques: _____

DESCRIPTION DU SYSTÈME DE POMPAGE

Type de pompe: Submersible Marque: Puro Prof. installée ± 15pi
 Pompe à injection Modèle: _____ Année d'inst. Récent
 Pompe à piston Voltage: _____ arrangement électrique
 Autres spécifiés _____

Réservoir: Acier galvanisé préchargé
 À diaphragme
 Aucun

Système de traitement d'eau:
 Marque: _____
 Modèle: _____
 Fonction: _____
 Remarques: _____



DESCRIPTION DE LA QUALITÉ D'EAU

Qualité de l'eau Couleur: aucun
 Odeur: aucun
 Goût: aucun
 Remarques: tout est OK

Projet: Site d'enfouissement sanitaire No Dossier: L92-1002
 Endroit: Haudrand

Propriétaire: _____
 Adresse: #16 _____
 Ville: _____
 Téléphone: () - _____

DESCRIPTION DU PUIITS

Type de puits: de Surface Forage Profondeur: 135'
 100 mm 150 mm Année de construction: 84-85
 200 mm autres Accessibilité: tuile 2' pieds x 12@15"
 Nom du puisatier: Fock Fréchet Couverture sanitaire Absent Présent
 Spécifiés: _____ Conditions: N/O
 Remarques: _____

DESCRIPTION DU SYSTÈME DE POMPAGE

Type de pompe: Submersible Pompe à injection Pompe à piston
 Marque: Red Jacket Prof. installée 115"
 Modèle: _____ Année d'inst. 84-85
 Voltage: 1/3 110 230 Volt
 Réservoir: Acier galvanisé préchargé À diaphragme ± 200 galles
 Système de traitement d'eau: Marque: Slans # 75224
 Modèle: _____
 Fonction: recueil et fini praticien

DESCRIPTION DE LA QUALITÉ D'EAU

Qualité de l'eau Couleur: clair
 Odeur: aucune
 Goût: bonne au goût
 Remarques: ne tâche pas, champs de purification sud ouest, puits Ward c. val

(Handwritten mark)



180, Boul. Morin (Route 117)
 Sainte-Agathe-Des-Monts, Québec
 J8C 2W5 Tél: (819) 326-8690
 Fax: (819) 326-9324

F-14

2de 2

ANALYSE BACTERIOLOGIQUE ET CHIMIQUE DES EAUX
 BACTERIOLOGICAL AND CHEMICAL ANALYSIS OF WATER

Regu le/Received on
 9.21.10.16

Bouteille N°/Sample #
 32765

Remplir par le client/This section must be filled by client

Date
 16/10/92

Téléphone (Home)
 2578

Téléphone (Office)
 NTEL
 2112
 POSTE 209

Adress: L'EAU D'UN PUIS ARTESIEEN DU SITE
 D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE REGIONAL
 A COTE DE CHEZ MOI (ENVIRON 400 METRES)
 IMPROPRE A LA CONSOMMATION

Prél

SE
 10/48

Conservé au laboratoire/Reserved for laboratory

BACTERIOLOGIQUES/MICROBIOLOGIC WATER TESTS

Résultats/Results

Normes pour la consommation
 Norms for drinking water

Dénombrement des coliformes totaux
 Total coliforms count

0 UFC/100mL

10/100 mL et moins
 10/100 mL and less

Dénombrement des coliformes fécaux
 Fecal coliforms count

0 UFC/100mL

aucun/100 mL
 none/100 mL

Dénombrement des streptocoques fécaux
 Fecal streptococci count

0 UFC/100mL

aucun/100 mL
 none/100 mL

Dénombrement total aérobie
 Total aerobic bacteria count

CC > 500 UFC/1mL

500/1 mL et moins
 500/1 mL and less

CATEGORISATION BACTERIOLOGIQUE POUR LA CONSOMMATION/MICROBIOLOGICAL APPRECIATION FOR DRINKING WATER

Eau de baignade/Swimming water

OPINION MAUVAISE Désinfectez votre puits
 OPINION DOUBTEUSE Reprendre un autre échantillon
 BAD Desinfect your well DOUBTFUL Take an other sample to verify

Classe
 Class

TESTS CHIMIQUES/CHEMICAL TESTS

Résultats/Results

Normes/Norm

Résultats/Results

Normes/Norm

Acidité
 Acidness
 pH
 Turbidité
 Turbidity
 Fer
 Iron
 Manganèse
 Manganese
 Sulfures
 Sulfides
 Nitrites
 Nitrites
 B
 Alcalinité
 Alkalinity
 Phosphates
 Phosphates
 Cyanures
 Cyanide

mg/L 120 mg/L et moins
 and less
 mg/L 0,3 mg/L et moins
 and less
 mg/L 0,05 mg/L et moins
 and less
 mg/L 0,05 mg/L et moins
 and less
 mg/L 10 mg/L et moins
 and less
 6,5 à 8,5
 6,5 to 8,5
 mg/L 500 mg/L et moins
 and less
 mg/L 30 à 500 mg/L
 30 to 500 mg/L
 mg/L 0,10 mg/L et moins
 and less
 mg/L 0,20 mg/L et moins
 and less

Fluorures
 Cuivre
 Chlorures
 Plomb
 Conductivité
 Couleur
 Turbidité
 Tanin-lignine

mg/L 1,5 mg/L et moins
 and less
 mg/L 1,0 mg/L et moins
 and less
 mg/L 250 mg/L et moins
 and less
 mg/L 0,05 mg/L et moins
 and less
 umhos/cm 250 et moins
 250 or less
 UCV 15 UCV et moins
 and less
 UTN 5 UTN et moins
 and less
 mg/L 0,05 mg/L et moins
 and less

Remarques/Comments
 Cc croissance confluentes
 > signifie "plus de"

DESINFECTEZ
 VOTRE PUIS AVEC
 DE L'EAU DE JAVEL

PAYÉ

Nature autorisée

M. Se

Date
 9.21.10.19

L'ÉCHANTILLON DOIT PARVENIR AU LABORATOIRE DANS LES 24 HEURES DU PRÉLEVEMENT. Seules les analyses payées seront considérées.
 The sample must reach the laboratory within 24 hours of collection. Only paid analyses will be considered. Les informations
 jointes dans ce rapport sont la propriété confidentielle du client. Toute responsabilité est limitée au frais payés.
 Information contained in this report is the confidential property of the client. All liability is limited to the fee charged.
 SAMPLE HAS TO BE ANALYZED WITHIN 24 HOURS. Only tests which have been paid will be considered. Please attach a check for the
 amount of the tests wanted. Deposit good for two months. The information contained in this report is the confidential
 property of the client. All liability is limited to the fee charged.

Objet: Site d'enfouissement sanitaire No Dossier: 292-4004
Adressé: Maurice

Propriétaire: _____
Adresse: H/B
Ville: _____
Téléphone: _____

DESCRIPTION DU PUIITS

Type de puits: de Surface Forage Profondeur: 6'
 100 mm 150 mm Année de construction: + 35 ans 15 ans agrandie
 200 mm autres Accessibilité: Facile
Couvercle sanitaire Absent Présent
Nom du puisatier: _____ Conditions: _____
Spécifiés: bois et ciment (source) 6' long 6' prof. Remarques: _____

DESCRIPTION DU SYSTÈME DE POMPAGE

Type de pompe: Submersible Pompe à injection Pompe à piston
Aucune pompe
Réservoir: Acier galvanisé préchargé À diaphragme
600 p. 200 mm pour vent de montage
Système de traitement d'eau: _____ Marque: _____ Prof. installée _____
Modèle: _____ Année d'inst. _____
Fonction: _____

DESCRIPTION DE LA QUALITÉ D'EAU

Qualité de l'eau Couleur: très pâle
 Odeur: normal
 Goût: très bon goût
Remarques: aucune analyse faite

H/B

Projet: _____ No Dossier: _____

Endroit: _____

Propriétaire: 2 petites maisons vers le nord côté opposé au 380

Adresse: entre ven-douinge pas d'adresse

Ville: _____ Code Postale: _____

Téléphone # 19

DESCRIPTION DU PUIITS

Type de puits: de Surface Forage Profondeur: _____

100 mm 150 mm

200 mm autres

Année de construction: _____

Accessibilité: _____

Couvercle sanitaire Absent Présent

Nom du puisatier: _____

Conditions: _____

Spécifiés: _____

Remarques: _____

DESCRIPTION DU SYSTÈME DE POMPAGE

Type de pompe: Submersible Marque: _____ Prof. installée _____

Pompe à injection Modèle: _____ Année d'inst. _____

Pompe à piston Voltage: _____

Réservoir: Acier galvanisé préchargé

À diaphragme

Système de traitement d'eau: _____ Marque: _____

Modèle: _____

Fonction: _____

DESCRIPTION DE LA QUALITÉ D'EAU

Qualité de l'eau Couleur: _____

Odeur: _____

Goût: _____

Remarques: _____

Projet: Site d'assainissement sanitaire No Dossier: 192-4004
 Endroit: Marchand

Propriétaire:

Adresse: #20

Ville:

Téléphone:

DESCRIPTION DU PUIITS

Type de puits: de Surface Forage Profondeur: ?
 100 mm 150 mm Année de construction: + de 40ans
 200 mm autres Accessibilité: faible
 Nom du puisatier: Henry Madel *du village H. Laramei*
 Spécifiés: béton de forme carré Couverture sanitaire Absent Présent
 Conditions: _____
 Remarques: _____

DESCRIPTION DU SYSTÈME DE POMPAGE

Type de pompe: Submersible Pompe à injection Pompe à piston
pour irrigation Marque: _____ Prof. installée _____
 Modèle: _____ Année d'inst. _____
 Voltage: _____
 Réservoir: Acier galvanisé préchargé À diaphragme
 Système de traitement d'eau: n/a Marque: _____
 Modèle: _____
 Fonction: _____

DESCRIPTION DE LA QUALITÉ D'EAU

Qualité de l'eau Couleur: OK
 Odeur: aucune
 Goût: était bonne à boire
 Remarques: utilisé l'eau pour se laver et non pour boire s'aligne au village



WATER CONTROL LABORATORY ENR

ACDONALD
D
me AVENUE
L OC

TÉL: (514) 374-0454
FAX: (514) 374-5687

Endroit du prélèvement
Consumer
Sample
Location

MENE

Tél.:

C.P.:

Heure: 11:00 Date: 92 11 16

Par:
By: Usager

- Techniques:
- Aqueduc
 - Data: Puits artésien / Deep well pi/mètre
 - Puits surface / Shallow well ft/meter
 - Point d'eau ouvert / Lake (SOURCE)

Notes:

BOUTEILLE PROVENANT DE LA
PHARMACIE MESSIER DE
L'ANNONCIATION

forme * RÉSULTATS D'ANALYSE / ANALYSIS RESULTS * N.C. = non conforme

ANALYSE(S) PHYSICO-CHIMIQUE(S)				ANALYSE(S) BACTÉRIOLOGISTE(S)			
BS	Normes Norms	Résultats Results	Con.	Paramètres	Normes Norms	Résultats Results	Con.
Color	< 15 UCV			Coliformes totaux / Total coliforms	< 10 UFC/100 ml	TNI	N.C.
Turbidity	< 5 UTN			Coliformes fécaux / Fecal coliforms	< 1 UFC/100ml	4	N.C.
pH	6,5 - 8,5			Bactéries Heterotrophes aerobies (BHAA)	< 500 UFC/ml	07	N.C.
Fe	< 0,3 mg/L			Analyse(s) bactériologique(s) spéciale(s) / Special bacteriological analysis:			
Mn	< 0,05 mg/L			Streptocoques fécaux / Fecal Streptococcus	< 1 UFC/100ml		
Hardness (CaCO ₃)	< 200 mg/L			Pseudomonas aeruginosa	< 1 UFC/100ml		
Chlorides (Cl)	< 250 mg/L			Staphylocoques	< 1 UFC/100ml		
Alkalinity (CaCO ₃)	< 500 mg/L						
Conductivity	< 1650µS						
ANALYSE(S) PHYSICO-CHIMIQUE(S) SPÉCIALES				SPECIAL PHYSICO-CHEMICAL ANALYSIS			
Tannin, Lignin	< 0,45 mg/L			Sulfures totaux / Total Sulfides (H ₂ S)	< 0,05 mg/L		
Iron	< 500 mg/L			Fer Ferme / Ferrous Iron (Fe)	0,3 mg/L		
Fluoride (F)	< 1,5 mg/L						
Nitrites (N)	< 10 mg/L						
Cyanide (CN)	< 0,2 mg/L						

INTERPRÉTATION:

QUALITE BACTERIOLOGIQUE: NON POTABLE

Faire bouillir l'eau 5 minutes avant d'en consommer
La présence de coliformes fécaux indique le contact de l'eau avec des matières
organiques et peut générer des problèmes de santé.

TNI: TROP NOMBREUX A IDENTIFIER

92 / 11 / 19

Effectué par / Done by

Projet: Site d'assainissement sanitaire No Dossier: 192-4024
 Endroit: Mardouan

Propriétaire: _____
 Adresse: #28 _____
 Ville: _____ Code Postale: _____
 Téléphone: (_____) _____

DESCRIPTION DU PUIITS

Type de puits: de Surface Forage
 100mm 150mm
 200mm autres
 Profondeur: 240 et 270 pi
 Année de construction: 1980
 Accessibilité: travaux hors terrain
 Couverture sanitaire Absent Présent
 Nom du puisatier: à confirmer
 Conditions: _____
 Spécifiés: _____
 Remarques: install pit less

DESCRIPTION DU SYSTÈME DE POMPAGE

Type de pompe: Submersible Pompe à injection Pompe à piston
 Marque: _____ Prof. installée ?
 Modèle: _____ Année d'inst. 1990
 Voltage: _____
 Réservoir: Acier galvanisé préchargé Adiafragme
pompe chargé il ya 2-3 ans (pompe à piston) maintenant submersible
 Système de traitement d'eau: Aucun Marque: _____
 Modèle: _____
 Fonction: _____

DESCRIPTION DE LA QUALITÉ D'EAU

Qualité de l'eau Couleur: OK
 Odeur: aucune
 Goût: très bonne
 Remarques: pas de sel, pas de sulfure
du sulfate ?

Handwritten scribble

Projet: _____ No Dossier: _____

Endroit: _____

Propriétaire: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Code Postale: _____

Téléphone: () - Fax: () -

DESCRIPTION DU PUIITS

Type de puits: de Surface Forage Profondeur: _____

100 mm 150 mm

200 mm autres

Année de construction: _____

Accessibilité: _____

Couvercle sanitaire Absent Présent

Nom du puisatier: _____

Conditions: _____

Spécifiés: _____

Remarques: _____

DESCRIPTION DU SYSTÈME DE POMPAGE

Type de pompe: Submersible Marque: _____ Prof. installée _____

Pompe à injection Modèle: _____ Année d'inst. _____

Pompe à piston Voltage: _____

Réservoir: Acier galvanisé préchargé

À diaphragme

Système de traitement d'eau: Marque: _____

Modèle: _____

Fonction: _____

DESCRIPTION DE LA QUALITÉ D'EAU

Qualité de l'eau Couleur: _____

Odeur: _____

Goût: _____

Remarques: _____



180, Boul. Morin (Route 117)
 Sainte-Agathe-Des-Monts, Québec
 J8C 2W5 Tél: (819) 326-8690
 Fax: (819) 326-9324

P-18
 3 de 3

ANALYSE BACTÉRIOLOGIQUE ET CHIMIQUE DES EAUX
 BACTERIOLOGICAL AND CHEMICAL ANALYSIS OF WATER

Reçu le/Received on 9/21/23
 Douille N°/Samp. 33762

Section à remplir par le client/This section must be filled by client

Date/Date 02/21/23

H 24

Prélevé par/Sample taken by

Vient chercher / Will Pick Up Poster Mail

Acc réservé au laboratoire/Reserved for laboratory

ANALYSES BACTÉRIOLOGIQUES/MICROBIOLOGIC WATER TESTS	Résultats/Results	Normes pour la consommation / Norms for drinking water
<input checked="" type="checkbox"/> Dénombrement des coliformes totaux / Total coliforms count	0 UFC/100mL	10/100 mL et moins / 10/100 mL and less
<input checked="" type="checkbox"/> Dénombrement des coliformes fécaux / Fecal coliforms count	0 UFC/100mL	aucun/100 mL / none/100 mL
<input checked="" type="checkbox"/> Dénombrement des streptocoques fécaux / Fecal streptococci count	0 UFC/100mL	aucun/100 mL / none/100 mL
<input checked="" type="checkbox"/> Dénombrement total aérobie / Total aerobic bacteria count	217 UFC/mL	500/1 mL et moins / 500/1 mL and less

APPRECIATION BACTÉRIOLOGIQUE POUR LA CONSOMMATION/MICROBIOLOGICAL APPRECIATION FOR DRINKING WATER

BONNE SAFE MAUVAISE BAD Désinfectez votre puits / Desinfect your well

DOUTEUSE DOUBTFUL Reprendre un autre échantillon / Take an other sample to verify

Eau de baignade/Swimming Water: Classe / Class

ANALYSES CHIMIQUES/CHEMICAL TESTS		RÉSULTATS/RESULTS		NORMES/NORMS	
Dureté / Hardness		mg/L	120 mg/L et moins / and less		
Fer / Iron		mg/L	0,3 mg/L et moins / and less		
Manganèse / Manganese		mg/L	0,05 mg/L et moins / and less		
Sulfures / Sulfides		mg/L	0,05 mg/L et moins / and less		
Nitrates-Nitrites / Nitrites		mg/L	10 mg/L et moins / and less		
pH			6,5 à 8,5		
Sulfates / Sulfates		mg/L	500 mg/L et moins / and less		
Alcalinité / Alkalinity		mg/L	30 à 500 mg/L		
Orthophosphates / orthophosphates		mg/L	0,10 mg/L et moins / and less		
Cyanures / Cyanide		mg/L	0,20 mg/L et moins / and less		
Fluorures / Fluorides		mg/L	1,5 mg/L et moins / and less		
Cuivre / Copper		mg/L	1,0 mg/L et moins / and less		
Chlorures / Chlorides		mg/L	250 mg/L et moins / and less		
Plomb / Lead		mg/L	0,05 mg/L et moins / and less		
Conductivité / Conductivity		µmhos/cm	250 et moins / 250 or less		
Couleur / Color		UCV	15 UCV et moins / and less		
Turbidité / Turbidity		UTN	5 UTN et moins / and less		
Tanin-lignine / Tanin-lignin		mg/L	0,05 mg/L et moins / and less		

Remarques/Comments: * Faites remplir votre eau régulièrement.

Signature autorisée: [Signature] Date: 9/21/23

CHANTILLON DOIT PARVENIR AU LABORATOIRE DANS LES 24 HEURES DU PRÉLEVEMENT. Seules les analyses payées seront considérées. P. joindre un chèque couvrant le montant total des analyses que vous demandez. Dépot valable pour deux mois. Les informations tenues dans ce rapport sont la propriété confidentielle du client. Toute responsabilité est limitée au frais payés. SAMPLE HAS TO BE ANALYZED WITHIN 24 HOURS. Only tests which have been paid will be considered. Please attach a check for the amount of the tests wanted. Deposit good for two months. The information contained in this report is the confidential property of the laboratory.

Projet: _____ No Dossier: _____
 Endroit: _____

Proprié: _____
 Adress: 425
 Ville: _____
 Téléphone: () _____ Fax: () _____

DESCRIPTION DU PUIITS

Type de puits: de Surface Forage
 100 mm 150 mm
 200 mm autres
 Profondeur: _____
 Année de construction: _____
 Accessibilité: _____
 Couvercle sanitaire Absent Présent
 Conditions: _____
 Nom du puisatier: _____
 Spécifiés: _____
 Remarques: _____

DESCRIPTION DU SYSTÈME DE POMPAGE

Type de pompe: Submersible Pompe à injection Pompe à piston
 Marque: _____ Prof. installée _____
 Modèle: _____ Année d'inst. _____
 Voltage: _____
 Réservoir: Acier galvanisé préchargé À diaphragme
 Système de traitement d'eau: _____
 Marque: _____
 Modèle: _____
 Fonction: _____

DESCRIPTION DE LA QUALITÉ D'EAU

Qualité de l'eau Couleur: _____
 Odeur: _____
 Goût: _____
 Remarques: _____

D-SERVICES INC.

180, Boul. Morin (Route 117)
 Sainte-Agathe-Des-Monts, Québec
 J8C 2W5 Tél: (819) 326-8690
 Fax: (819) 326-9324

1-1-1

2 de 2

ANALYSE BACTÉRIOLOGIQUE ET CHIMIQUE DES EAUX
 BACTERIOLOGICAL AND CHEMICAL ANALYSIS OF WATER

Reçu le/Received on
9/21/12

Bouteille N°/Sample #
133.166

remplir par le client/This section must be filled by client

Date
21/11/92

Phone (Home)

Téléphone (Bureau)/Phone (Office)

Vient chercher
 Will Pick Up Poster
 Mail

de Pierre Velmoose

réservé au laboratoire/Reserved for laboratory

ES BACTÉRIOLOGIQUES/MICROBIOLOGIC WATER TESTS

Résultats/Results

30 UFC/100ml
 0 UFC/100ml
 0 UFC/100ml
 113 UFC/1ml

Normes pour la consommation
 Norms for drinking water

10/100 ml. et moins
 10/100 mL and less
 aucun/100 mL
 none/100 mL
 aucun/100 mL
 none/100 mL
 500/1 mL et moins
 500/1 mL and less

CIATION BACTÉRIOLOGIQUE POUR LA CONSOMMATION/MICROBIOLOGICAL APPRECIATION FOR DRINKING WATER

Eau de baignade/Swimming water

BONNE MAUVAISE Désinfectez votre puits
 SAFE BAD Desinfect your well

DOUTEUSE Reprendre un autre échantillon
 DOUBTFUL Take an other sample to verify

Classe
 Class

ESSEES CHIMIQUES/CHEMICAL TESTS

Résultats/Results

Normes/Norm

Dureté Hardness		mg/L	120 mg/L et moins and less
Fer Iron		mg/L	0,3 mg/L et moins and less
Manganèse Manganese		mg/L	0,05 mg/L et moins and less
Sulfures Sulfides		mg/L	0,05 mg/L et moins and less
Nitrates-Nitrites Nitrate-Nitrites		mg/L	10 mg/L et moins and less
pH			6,5 à 8,5
Acidité Sulfates		mg/L	500 mg/L et moins and less
Alcalinité Alkalinity		mg/L	30 à 500 mg/L
orthophosphates orthophosphates		mg/L	0,10 mg/L et moins and less
Cyanures Cyanide		mg/L	0,20 mg/L et moins and less

Résultats/Results

Normes/Norm

<input type="checkbox"/> Fluorures Fluorides		mg/L	1,5 mg/L et moins and less
<input type="checkbox"/> Cuivre Copper		mg/L	1,0 mg/L et moins and less
<input type="checkbox"/> Chlorures Chlorides		mg/L	250 mg/L et moins and less
<input type="checkbox"/> Plomb Lead		mg/L	0,05 mg/L et moins and less
<input type="checkbox"/> Conductivité Conductivity		µmhos/cm	250 et moins 250 or less
<input type="checkbox"/> Couleur Color		UCV	15 UCV et moins and less
<input type="checkbox"/> Turbidité Turbidity		UTN	5 UTN et moins and less
<input type="checkbox"/> Tanin-lignine Tanin-lignin		mg/L	0,05 mg/L et moins and less

DESINFECTEZ

VOIRE PUITTS AVEC

DE L'EAU DE JAVEL

Remarques/Comments

Signature autorisée

Pierre Velmoose

Date
9/21/12

ÉCHANTILLON DOIT PARVENIR AU LABORATOIRE DANS LES 24 HEURES DU PRÉLEVEMENT. Seules les analyses payées seront considérées.
 S.P. joindre un chèque couvrant le montant total des analyses que vous demandez. *Dépôt valable pour deux mois. Les informations
 tenues dans ce rapport sont la propriété confidentielle du client. Toute responsabilité est limitée au frais payés.
 SAMPLE HAS TO BE ANALYZED WITHIN 24 HOURS. Only tests which have been paid will be considered. *Please attach a check for the
 full amount of the tests wanted. *Deposit good for two months. The information contained in this report is the confidential
 property of the client. Any liability attached thereto is limited to the fee charged.

13919

Projet: _____ No Dossier: _____

Endroit: _____

Propriétaire: Mme Rita Renaud (absente) Florida

Adresse: de retour au printemps

Ville: _____ Code Postale: _____

Téléphone: () AUCUN Fax: () _____

DESCRIPTION DU PUIITS

Type de puits: de Surface Forage Profondeur: _____

100 mm 150 mm Année de construction: _____

200 mm autres Accessibilité: _____

Couvercle sanitaire Absent Présent

Nom du puisatier: _____ Conditions: _____

Spécifiés: _____ Remarques: _____

DESCRIPTION DU SYSTÈME DE POMPAGE

Type de pompe: Submersible Marque: _____ Prof. installée _____

Pompe à injection Modèle: _____ Année d'inst. _____

Pompe à piston Voltage: _____

Réservoir: Acier galvanisé préchargé

À diaphragme

Système de traitement d'eau: _____ Marque: _____

Modèle: _____

Fonction: _____

DESCRIPTION DE LA QUALITÉ D'EAU

Qualité de l'eau Couleur: _____

Odeur: _____

Goût: _____

Remarques: _____



180, Boul. Morin (Route 117)
 Sainte-Agathe-Des-Monts, Québec
 J8C 2W5 Tél: (819) 326-8690
 Fax: (819) 326-9324

P-19

2 de 2

ANALYSE BACTÉRIOLOGIQUE ET CHIMIQUE DES EAUX
 BACTERIOLOGICAL AND CHEMICAL ANALYSIS OF WATER

Reçu le/Received on
 9/21/23

Bouteille N°/Sample No.
 33166

on à remplir par le client/This section must be filled by client

se du prélèvement/Sampling Address #2 1.61 2.21.192

d'eau/Type of water
 traitée par chlore / treated by chlorine puits / well surface souterraine / underground robinet / tap lac / lake usée / waste piscine / pool

lame Rita Renaud

adresse postale / postal Address 417 Route 117 Marchand

Code postal/Postal Code J.O.T.L.L.O Nom du Propriétaire/Owner's Name Rita Renaud

Prélevé par/Sample taken by Rita Renaud

commentaires: Pour étude sur l'environnement...
 de Pierre Velmosse Vient chercher / Will Pick Up Poster / Mail

espace réservé au laboratoire/Reserved for laboratory

ANALYSES BACTÉRIOLOGIQUES/MICROBIOLOGIC WATER TESTS	Résultats/Results	Normes pour la consommation / Norms for drinking water
<input checked="" type="checkbox"/> Dénombrement des coliformes totaux / Total coliforms count	30 UFC/100mL	10/100 mL et moins / 10/100 mL and less
<input checked="" type="checkbox"/> Dénombrement des coliformes fécaux / Fecal coliforms count	0 UFC/100mL	aucun/100 mL / none/100 mL
<input checked="" type="checkbox"/> Dénombrement des streptocoques fécaux / Fecal streptococci count	0 UFC/100mL	aucun/100 mL / none/100 mL
<input checked="" type="checkbox"/> Dénombrement total aérobie / Total aerobic bacteria count	113 UFC/mL	500/1 mL et moins / 500/1 mL and less

PRÉCIATION BACTÉRIOLOGIQUE POUR LA CONSOMMATION/MICROBIOLOGICAL APPRECIATION FOR DRINKING WATER
 BONNE / SAFE MAUVAISE / BAD Désinfectez votre puits / Desinfect your well DOUTEUSE / DOUBTFUL Reprendre un autre échantillon / Take an other sample to verify

ANALYSES CHIMIQUES/CHEMICAL TESTS		Résultats/Results		Normes/Norm			
<input type="checkbox"/> Dureté / Hardness		mg/L	120 mg/L et moins / and less	<input type="checkbox"/> Fluorures / Fluorides		mg/L	1,5 mg/L et moins / and less
<input type="checkbox"/> Fer		mg/L	0,3 mg/L et moins / and less	<input type="checkbox"/> Cuivre		mg/L	1,0 mg/L et moins / and less
<input type="checkbox"/> Iron		mg/L	0,05 mg/L et moins / and less	<input type="checkbox"/> Copper		mg/L	250 mg/L et moins / and less
<input type="checkbox"/> Manganèse / Manganese		mg/L	0,05 mg/L et moins / and less	<input type="checkbox"/> Chlorures / Chlorides		mg/L	0,05 mg/L et moins / and less
<input type="checkbox"/> Sulfures / Sulfides		mg/L	10 mg/L et moins / and less	<input type="checkbox"/> Plomb / Lead		µmhos/cm	250 et moins / 250 or less
<input type="checkbox"/> Nitrates-Nitrites / Nitrate-Nitrites		mg/L	6,5 à 8,5 / 6,5 to 8,5	<input type="checkbox"/> Conductivité / Conductivity		UCV	15 UCV et moins / and less
<input type="checkbox"/> pH		mg/L	500 mg/L et moins / and less	<input type="checkbox"/> Couleur / Color		UTN	5 UTN et moins / and less
<input type="checkbox"/> Acidité / Acidity		mg/L	30 à 500 mg/L / 30 to 500 mg/L	<input type="checkbox"/> Turbidité / Turbidity		mg/L	0,05 mg/L et moins / and less
<input type="checkbox"/> Sulfates / Sulfates		mg/L	0,10 mg/L et moins / and less	<input type="checkbox"/> Tanin-lignine / Tanin-lignin			
<input type="checkbox"/> Alcalinité / Alkalinity		mg/L	0,20 mg/L et moins / and less				
<input type="checkbox"/> orthophosphates / orthophosphates		mg/L					
<input type="checkbox"/> Cyanures / Cyanide		mg/L					

commentaires/Comments
 DESTINFECTEZ VOTRE PUIS AVEC DE L'EAU DE JAVEL

Signature autorisée [Signature] Date 9/21/23

ECHANTILLON DOIT PARVENIR AU LABORATOIRE DANS LES 24 HEURES DU PRÉLEVEMENT. Seules les analyses payées seront considérées. V.P. joindre un chèque couvrant le montant total des analyses que vous demandez. *Dépôt valable pour deux mois. Les informations contenues dans ce rapport sont la propriété confidentielle du client. Toute responsabilité est limitée au frais payés. THE SAMPLE HAS TO BE ANALYZED WITHIN 24 HOURS. Only tests which have been paid will be considered. Please attach a check for the total amount of the tests wanted. *Deposit good for two months. The information contained in this report is the confidential property of the client. Any liability attached thereto is limited to the fee charged.

ANNEXE 6

RÉSULTATS DU RELEVÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE (EM-34)

ANNEXE A

CANTON DE MARCHAND

Site d'enfouissement

Levé électromagnétique EM-34

présenté à

FONDATEC INC.

883 RUE BÉRIault
LONGUEUIL QC J4G 1X7

AVRIL 1993

C92636

GÉOPHYSIQUE SIGMA INC.

665 BOUL. JEAN-PAUL VINCENT
LONGUEUIL QC J4G 1R3
Tél. : (514) 651-9230
Télec.: (514) 651-9237

TABLE DES MATIÈRES

1. <u>INTRODUCTION</u>	-1-
2. <u>GÉNÉRALITÉS</u>	-2-
2.1. Localisation des travaux	-2-
2.2. Travaux réalisés et emploi du temps	-3-
3. <u>MÉTHODOLOGIE</u>	-5-
3.1. Mesures électromagnétiques (EM-34)	-5-
3.2. Profondeur de pénétration	-6-
4. <u>RÉSULTATS</u>	-8-
4.1. Présentation des résultats	-8-
4.2. Analyse	-8-
5. <u>CONCLUSION</u>	-10-

1. INTRODUCTION

À la demande de la firme **FONDATEC INC.**, Géophysique Sigma Inc. a effectué un levé électromagnétique (EM-34) à proximité du site régional d'enfouissement sanitaire du canton de Marchand. Le but du levé était de tenter de délimiter des zones présentant des conductivités élevées et qui pourraient être reliées à l'écoulement du lixiviat.

Dans ce rapport, nous présenterons les résultats obtenus lors de la campagne de mesure ainsi que l'interprétation qui a été faite. Nous allons cependant en premier lieu, situer l'emplacement des travaux et décrire brièvement la méthode qui a été utilisée.

2. GÉNÉRALITÉS

Dans cette section, nous décrivons brièvement le site des travaux et les conditions générales qui prévalaient lors du levé. Par la suite, une description des travaux exécutés conformément au mandat qui nous avait été confié sera présentée.

2.1. Localisation des travaux

Le site régional d'enfouissement sanitaire du canton de Marchand est situé à environ huit kilomètres au nord de la municipalité de Labelle, en bordure de la route 117.

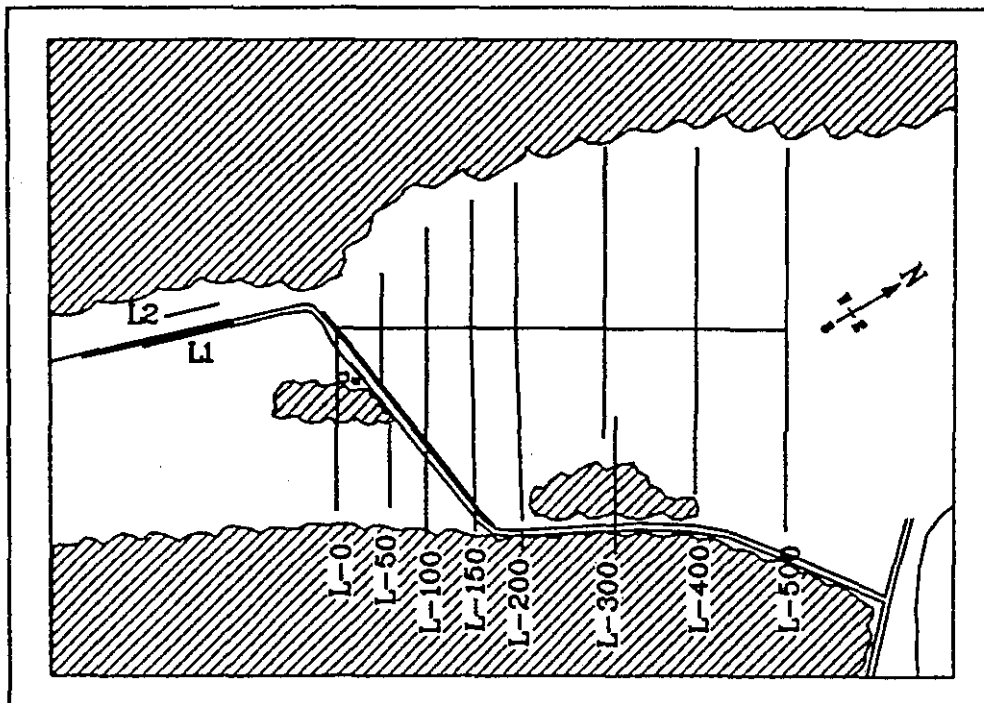


Figure 1. Localisation des lignes de mesures.

Le site des mesures se trouve au sud est du site d'enfouissement actuel. Il est localisé dans un champ. Le boisé environnant et le chemin d'accès au site d'enfouissement servent de limite à la grille de mesure. À l'époque où les mesures ont été prises, le

champ était couvert d'une bonne épaisseur de neige. De nombreuses clôtures en broche métallique le découpe en parcelles et nous retrouvons une ligne de transport électrique le long du chemin d'accès.

2.2. Travaux réalisés et emploi du temps

Les travaux sur le terrain ont débuté le 23 février 1993 par l'implantation des lignes de levés. Les lignes ont été implantées au moyen d'une boussole et d'une chaîne d'arpentage. Le début de la ligne de base a été fixé dans la partie nord ouest de la grille, sur un gros arbre près de l'endroit où fini la clôture qui longe le côté est du chemin d'accès. À partir de ce point, la ligne de base a été définie avec un azimut de 234° par rapport au nord magnétique, en plaçant des piquets à tous les 50 mètres. Par la suite, les lignes de levé ont été alignées avec la boussole, perpendiculairement à la ligne de base aux chaînages 0, 50, 100, 150, 200, 300, 400 et 500. Le croquis de la figure 1 montre la position de la grille de mesure.

Les journées du 24 et 25 février ont été consacrées à la prise des mesures. Au début de cette période de mesure, une calibration de l'appareil et certains tests ont été faits afin de déterminer l'écartement et la configuration optimal pour les mesures. Suite à ces tests, il a été décidé d'utiliser un écartement de 20 mètres et une configuration de dipôles verticaux.

Les mesures ont été prises sur toute la grille de mesure avec un espacement de 10 mètres pour les lignes de 0 à 200 ainsi que sur la ligne de base et de 20 mètres pour les lignes 300, 400 et 500. En supplément, deux profils ont été mesurés sur deux lignes parallèles situées juste au nord du site d'enfouissement. Ces deux lignes sont indiquées L1 et L2 sur le croquis de la figure 1 de la page précédente.

À la suite de l'interprétation préliminaire, il a été décidé de continuer certaines lignes

dans le boisé afin de tenter de mieux définir certaines anomalies. Ces mesures supplémentaires ont été effectuées le 12 mars 1993.

3. MÉTHODOLOGIE

Dans ce chapitre, nous décrivons brièvement la technique employée pour faire l'acquisition des données.

3.1. Mesures électromagnétiques (EM-34)

Les mesures de conductivité du terrain ont été faites au moyen d'un appareil utilisant la méthode électromagnétique, le EM-34 fabriqué par la compagnie Geonics. Le principe de la mesure est le suivant¹ :

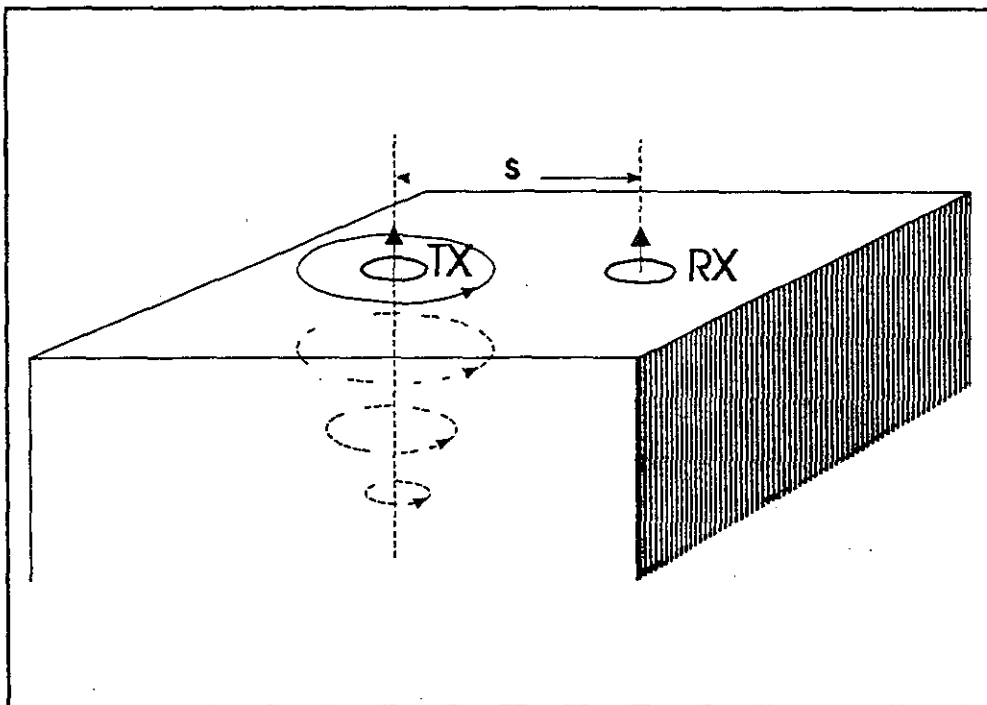


Figure 2. Courants induits dans un demi espace homogène.

¹.Le texte qui suit a été traduit et adapté du texte: "Electromagnetic Terrain Conductivity Measurement at Low Induction Numbers", par J.D. McNeill, Technical Note TN-6, Geonics Limited oct 1980, P5.

Référons-nous à la figure 2 où on voit une bobine émettrice TX dans laquelle circule un courant alternatif de fréquence audio. Cette bobine est placée sur le sol et une bobine réceptrice RX est placée à courte distance (s) de celle-ci. Le champ magnétique variable produit par la circulation du courant alternatif dans la bobine émettrice induira des courants de faible intensité dans le sol. Ces courants induits généreront un champ magnétique secondaire H_s qui sera capté par la bobine réceptrice en même temps que le champ primaire H_p .

En général, l'intensité du champ magnétique secondaire capté au récepteur se calcule par une fonction assez complexe. Cette fonction comprend comme paramètres la distance séparant les bobines (s), la fréquence du courant alternatif (f), et la conductivité du terrain (σ). Cependant, en travaillant sous certaines contraintes (utilisées dans le EM-34) la fonction se simplifie et devient :

$$H_s = Cf\sigma s^2 H_p \quad (1)$$

L'équation (1) montre que la valeur du champ secondaire est directement proportionnelle à la conductivité du terrain. De ce fait, nous pourrions calibrer directement la lecture de l'appareil en unité de conductivité. L'unité de conductivité utilisée sera le milli-Siemen par mètre aussi appelé milli-mho par mètre.

3.2. Profondeur de pénétration

La profondeur de pénétration de la mesure électromagnétique dépend de l'écartement qui est utilisé pour le levé et de la configuration des bobines. Deux configurations principales sont utilisées : la configuration dipôle horizontal et la configuration dipôle vertical. La configuration dipôle vertical permet une plus grande profondeur de pénétration et est peu sensible à la contribution de la couche superficielle. Dans cette configuration, nous pouvons nous attendre à détecter une couche conductrice jusqu'à

une profondeur qui peut atteindre deux fois l'écartement entre les bobines. Le choix de l'écartement sera fonction de la profondeur de pénétration désirée, de la résolution nécessaire et de la qualité du signal capté au récepteur.

Pour le levé effectué au site d'enfouissement, nous avons utilisé la configuration dipôle vertical et un écartement de vingt mètres. Ceci nous permet d'obtenir une profondeur de pénétration approchant quarante mètres, tout en ayant un signal de bonne qualité et une résolution horizontale d'environ dix mètres.

4. RÉSULTATS

4.1. Présentation des résultats

Les résultats des mesures effectuées sur la grille sont présentés sous forme de courbes de contours à l'annexe A. L'espacement entre chaque courbe de contour est de 0.5 milli-Siemen par mètre avec une courbe grasse à tous les milli-Siemen par mètre.

Deux profils ont aussi été mesurés, ils sont notés L1 et L2 sur le plan de localisation. Ces profils sont présentés à l'annexe B.

4.2. Analyse

La principale anomalie qui apparaît sur la carte est située dans la partie sud-est du site. Elle semble commencer près des bâtiments situés au chaînage -50 de la ligne L-0. L'anomalie est presque alignée avec le chemin d'accès ce qui pourrait laisser croire à un effet provenant de la ligne de transport située à proximité. De plus, le début de l'anomalie à la ligne L-0 correspond avec la présence des bâtiments. Cependant, la largeur de l'anomalie et l'angle entre celle-ci et le chemin nous force à conserver cette anomalie comme pouvant être causée par un écoulement en provenance du site d'enfouissement.

Une deuxième anomalie est située dans la partie ouest de la grille, au chaînage 150 de la ligne L-200. Vue sa position, cette anomalie nous semble due à la proximité du roc. En effet, de cet endroit nous pouvons apercevoir, dans la colline, un affleurement rocheux montrant des signes d'oxydation, ce qui est un indice d'une roche conductrice.

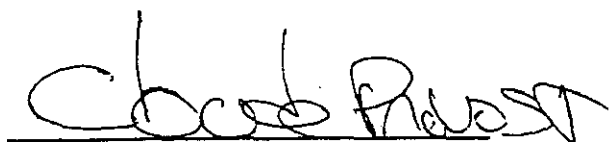
Le reste de la grille donne des mesures de conductivité très faibles, souvent moins de un milli-Siemen par mètre.

Les deux lignes L1 et L2 ont été effectuées près du site lui-même, pour bien montrer que celui-ci produisait une forte influence sur les mesures.

5. CONCLUSION

Le levé EM-34 a permis de mettre en évidence une zone anormale dans la partie sud-est de la grille de mesure. Cette anomalie pourrait être causée par un écoulement de liquide conducteur en provenance du site actuel d'enfouissement.

Ce rapport a été rédigé par Monsieur Réjean Daigle, M.Sc.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Réjean Daigle', written over a horizontal line.

Réjean Daigle, M.Sc.

ANNEXE B

